This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

21. a. 9

Emmanuel Gonse
10 Jan 1857

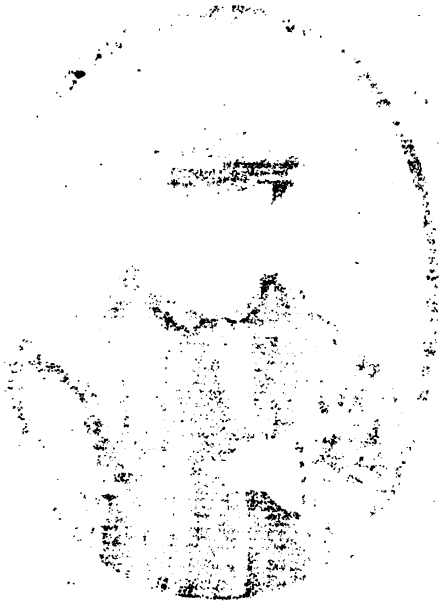

Ille ego Gallorum Gallus Democritus, illo
Gratius aut si quid Gallia progenuit
Sic homines, sic et cœlestia Numina luse,
Vix homines, vix ut Numina læsa putes.

LES LETTRES DE FRANÇOIS RABELAIS

ESCRITES PENDANT SON VOYAGE D'ITALIE,

Nouvellement miſes en lumiere,

Avec des Obſervations Hiſtoriques par Mrs. DE SAINTE-MARTHE,

Et un Abregé de la vie de l'Autheur.

Edition nouvelle augmentée de pluſieurs Remarques.

A BRUSSELLE,
Chez FRANÇOIS FOPPENS, au S. Eſprit.

M. D. CC. X.

IN AURIBUS INSIPIENTIUM NE LOQUARIS, QUIA DESPICIENT DOCTRINAM ELOQUII TUI.

Proverb. Cap. 23.

AVERTISSEMENT

De l'Imprimeur au Lecteur.

Es ouvrages de Rabelais ont été agreablement reçus par les Perſonnes ſavantes, & tout ce qu'il a écrit ſoit d'un ſtile enjoué ou d'un ſtile ſerieux, a plû également à ceux qui ont eu du gouſt pour les bonnes pieces. Ses Lettres Françoiſes ont toujours été très eſtimées, à cauſe des particularités qu'elles contiennent. Mrs. de Sainte Marthe ſi connus entre les Savans en ont fait tant de cas, qu'ils ont pris la peine de les illuſtrer d'obſervations d'Hiſtoire & de Genealo-

gie, utiles à ceux qu'elles regardent, & agreables à ceux qui n'y ont pas d'intereſt perſonnel.

L'Edition qui a été faite de ces Lettres à Paris en 1651. eſt devenue très-rare & le public doit être d'autant plus ſatisfait de cette nouvelle, qu'elle eſt augmentée de pluſieurs obſervations Hiſtoriques & critiques que l'on a diſtinguées par des. ☞

Si quelques Curieux avoient encore des lettres du même Autheur & en vouloient faire part au public, on offre d'en faire un ſecond volume, & de leur donner des marques de la reconnoiſſance qu'un preſent de cette nature pourroit meriter.

JOANNES SARESBERIENSIS Epiſcopus Carnotenſis, in Polieratico de Nugis Curialium & veſtigiis Philoſophorum.

LIB. VIII.

SI hæc, quæ tibi ſincerâ devotione curavi ſcribere, legere non vacat, quia aut inſipida ſunt ſenſibus, verbis incultâ non placent; ſi probaveris intentionem, patrocinaberis operi. Multitudinis imperitæ non formido judicia, meis tamen rogo parcant opuſculis. Quæ autem de Curialibus Nugis dicta ſunt, fortè in me, aut mei ſimilibus deprehendi, & planè nimis arctâ lege conſtringor, ſi meipſum & amicos caſtigare & emendare non licet. Profectò qui ad hæc rugabit nares, frontem contrahet, aut faciem rubore

veſtiet , aut pallore confundet , cujus labia contrahentur aut ſalient , toxicabitur lingua , ſeipſum nugis noſtris convincet obnoxium. In quibus fuit propoſiti ſemper à nugis , ad bona tranſire ſeria , & ad id quod decet & prodeſt , inſtituere vitam.

LA VIE DE FRANÇOIS RABELAIS.

CE n'eſt pas pour entreprendre l'Apologie, n'y le Panegyrique de la vie de cet Autheur que l'on publie ſes Lettres, & l'on n'apprehende pas qu'en luy faiſant un Eloge, quelques ſeveres Critiques ne reprochent, que pluſieurs Sçavans du Siecle dernier ont eu tort de le mettre au rang des hommes de Lettres. Il ſe peut dire, que ſi l'intemperance de ſa Langue, & ſon humeur folatre & comique euſſent pû être moderées par l'étude des bonnes lettres, & par la connoiſſance des Langues qu'il avoit, principalement de la Grecque, dont

au rapport du celebre Budée, il étoit liberalement pourveu, c'eut été peut être un des excellens hommes de son temps.

François Rabelais naquit en la ville de Chinon au pays de Touraine; étant jeune il se fit Religieux au Couvent des Cordeliers de la ville de Fontenay-le-Comte en bas Poictou, & dans peu se rendit fort docte, comme l'on apprend des Epîtres Grecques du même Budée qui le loüe de ce qu'il possedoit en excellence cette Langue, & neantmoins deplore son infortune; puis qu'il se trouva atteint de l'envie de ses confreres, dont il fut long-temps mal voulu, à cause de la nouveauté de cette Langue étrangere, qui leur sembloit barbare, principalement à ceux qui n'en sçavoient pas gouter les delices.

Un pareil accident arriva au sçavant Erasme, & au fameux Rabanus Magnentius Maurus, Abbé de Fulde & Archevêque de Mayence, lequel étant en son Abbaye, y composa d'excellens ouvrages de poesie,

Chronicon Hirsaugiense.

qui le mirent en la mauvaiſe grace de ſes Religieux, l'accuſant de ce qu'il s'appliquoit avec trop d'ardeur aux études ſacrées, & negligeoit de faire augmenter le bien temporel. Deſorte qu'il fut contraint de ſe retirer vers Louis Roy de Germanie ſon Protecteur, où ſes Moines recognoiſſans leur faute, & la perte qu'ils faiſoient d'un ſi excellent homme luy vinrent faire ſatisfaction, avec priere de reprendre l'adminiſtration du Monaſtere, ce qu'il ne voulut pas accepter.

Trithemius lib de ſcriptor. Eccleſiaſt.

Pour continuer la ſuite de la vie de *Rabelais*, comme il avoit l'humeur fort divertiſſante, pluſieurs Grands de la Cour, ſe plaiſoient à ſes bouffonneries; ainſi à leur inſtinct il quitta ſon Cloitre, & obtint permiſſion du Pape Clement VII. de pouvoir paſſer de l'Ordre de S. François à celuy de S. Benoiſt au Monaſtere de Maillezais en Poictou. En ſuite dequoy au grand ſcandale de l'Egliſe, ayant depoſé l'habit regulier, & pris celuy de Prêtre ſeculier, il courut long-temps vaga-

bond parmy le monde, & s'en alla en la ville de Montpellier en Languedoc, prit tous ſes Degrez en l'Univerſité, & ſe mit à exercer la profeſſion de Medecine avec reputation. Ce fut en cette ville qu'il enſeigna cette ſcience en public dans un celebre Auditoire, comme il écrit à l'Evêque de Maillezais ſon Mecene, & qu'il compoſa ſes œuvres ſur Hipocrate, eſtimées par les plus ſçavans Medecins.

Depuis quittant ce ſcjour, il vint à Paris regnant François I. le Pere & le Reſtaurateur des ſciences, & comme *Rabelais* étoit doué de bon eſprit, il s'acquit incontinent la cognoiſſance & l'amitié de pluſieurs perſonnes doctes & de haute condition. Entre autres Jean Cardinal du Bellay ayant recognu ſa capacité, le voulut avoir à ſon ſervice & en ſa compagnie, lors qu'il fut envoyé Ambaſſadeur du Roy Tres-Chrétien au Pape Paul III. Ce fut en ce voyage d'Italie qu'allant avec ſon Maiſtre à l'Audience de ſa Sainteté, il ne pût pas s'empécher de don-

ner une atteinte au Pape par un traict facetieux que l'on raconte de luy. Il demeura long-temps à la Cour Romaine, & y contracta l'amitié de plusieurs Prelats & Cardinaux, comme il se recueille de ses Lettres. Et ce fut en ce temps qu'il obtint son absolution du même Souverain Pontife, ayant encouru les censures Ecclesiastiques, tant par sa vie libertine & dissoluë, que par son humeur libre & picquante raillerie, s'addonnant à l'imitation de Lucien à se gausser des mœurs des personnes de toute sorte de conditions.

Peu après ce genereux Cardinal, le tira de la profession de Medecine, pour se servir de luy en ses plus secretes negotiations, & luy donna une Prebende en l'Eglise Collegiale de St. Maur des Fossez, avec la Cure du village de Meudon prés Paris. *Dans ce lieu* † il ne composa pas comme aucuns ont cru son *Pantagruelisme*, mais plus vray-semblablement, ce fut dans une maison nommée la Doüiniere, du Bourg de l'Abbaye de Nôtre Dame de

† Mr. Patin dit dans sa lettre du 3. Janvier. 1659. que ce fut *dans ce lieu* que Rabelais fit les deux premiers livres de son *Pantagruelisme* environ l'an 1532.

Memoires de l'Abbaye de Sevillé.

Sevillé prés Chinon, qui a fourny de matiere à cette fameuse Satyre. Le commerce que *Rabelais* avoit avec les Religieux de ce monastere, qui en ce tems-là ne vivoient pas dans l'austerité de leur Regle, luy fait emprunter souvent dans sa narration, le personnage du Sacristain, du baton de la Croix, du clos de vigne de Sevillé, de Lerné, de Baschè, de la Sybille de Pansoult, qui sont lieux voisins de cette Abbaye dont il fait mention.

Cet ouvrage ne parut pas plutôt en public, que de toutes parts il encourut le blame des envieux, ce qui donna sujet *à Rabelais* l'an 1552. d'écrire une lettre de condoleance à son amy Odet Cardinal de Chastillon, luy rendant raison du motif qui l'avoit porté à le composer, qui étoit pour ôter les ennuis à plusieurs personnes malades & langoureux, qui recevoient de l'allegresse & de la consolation par ce divertissement innocent, deplorant la calomnie de certains Cannibales (dit-il) si animez contre luy, que de dire que ce

livre estoit plein d'heresies, dont le Roy François I. étant averty, & ayant eu la curiosité d'en avoir la lecture, il n'y trouva aucun sujet de blâme.

Ce travail Satyrique † dont le seul témoignage de Monsieur le Président de Thou, suffit pour n'être pas une piece à mépriser, n'empécha point *Rabelais* de vaquer à d'autres ouvrages plus serieux & plus doctes; comme aux Aphorismes d'Hipocrate qu'il mit fidélement & purement en latin, & à la composition de quelques Epîtres Françoises & Latines, qu'il écrivit d'un beau style, au Cardinal de Chastillon, à l'Evesque de Maillezais, à André Tiraqueau, & autres personnes de grand sçavoir. Il publia aussi la Schiomachie & festins faits à Rome, au Palais du Cardinal du Bellay, pour la naissance du Duc d'Orleans: & l'on remarque par la lecture de ses Lettres Françoises qu'il étoit homme de negotiation, s'étant acquis à Rome l'amitié de plusieurs grands Prelats & Cardinaux.

† Le P. Garasse Jesuite a fait un livre intitulé *le Rabelais reformé* mais il ne contient rien de ce que le titre promet étant fait pour un autre dessein que de reformer le livre du Pantagruelisme. *Diction. crit. de Bayle au mot Garasse.*

Le temps du deceds de *François Rabelais* eſt incertain, neantmoins quelques-uns aſſeurent, que ce fut
1553. l'an 1553. comme raporte le Reverend Pere Pierre de S. Romuald Religieux de l'Ordre des Feüillans, en la troiſiéme partie de ſon Threſor Chronologique où il traicte pluſieurs particularitez de ſa vie.*

* Mr. Patin dit auſſi qu'il eſt mort à Paris en 1553. dans la rue des jardins paroiſſe St. Paul & enterré dans le Cimetierre de cette Egliſe au pied d'un grand arbre. *Patin lettre du 22. Juin* 1660. le P. de St. Romuald met ſa mort au 9. Avril.

Joachim du Bellay, Jean Anthoine de Baif, Pierre Boulanger, & autres ſçavans Poëtes, compoſerent à ſa memoire des Epitaphes. Etienne Pâquier rapporte celuy-cy dans ſon livre de Tombeaux.

Sive tibi ſit Lucianus alter,
Sive ſit Cynicus, quid Hoſpes ad te?
Hac unus Rabelæſius *facetus,*
Nugarum pater, artifexque mirus,
Quidquid is fuerit, recumbit urnâ.

En un autre lieu de ſon Recueil des Portraicts,

Ille ego Gallorum Gallus Democritus, illo
Gratius, aut ſi quid Gallia progenuit.
Sic homines, ſic & cœleſtia numina luſi,
Vix homines, vix ut Numina laſa putes.

Plu-

Plusieurs personnes doctes ont fait mention de luy dans leurs Ouvrages ; Guillaume Budée Maître des Requêtes en son livre d'Epîtres Grecques, Jacques Aug. *de Thou* Président en la Cour de Parlement au XXXVIII. liv. de son Histoire, & au Traité qu'il a composé de sa vie, *Pierre de Ronsard le Prince des Poëtes*, Theodore de Beze en ses Poësies, Etienne Pasquier dans ses Recherches, Clement Marot, Etienne Dolet, François Bacon Chancelier d'Angleterre en son Livre de l'Augmentation des Sciences. André du Chesne au Traitté des Antiquitez de France, Gabriel Michel de la Rochemaillet en la vie des illustres personnages. Le Seigneur de la Croix-du-Maine en sa Bibliotheque, Anthoine du Verdier en sa Prosographie, François Ranchin Medecin de Montpelier, & autres Historiens qui sont raportez dans l'Ouvrage intitulé *Floretum Philosophicum* où est decrite une ample narration de sa vie, & de ceux qui en ont jusques ici parlé.

* *

DE RABELÆSO,

CLARORUM ALIQUOT Scriptorum teſtimonia.

Guilielmus Budæus in Epiſtolis Græcis.

O Deum immortalem & Sodalitatis præſulem, noſtræque amicitiæ Principem quidnam eſt iſtud quod audivimus ? Te etenim ô caput mihi exoptatum, & *Rabalæſum* Theſeum tuum intelligo ab iſtis elegantiæ & venuſtatis oſoribus Sodalibus veſtris obturbatos propter vehemens circa Litteras Græcas ſtudium, quam plurimis gravibuſque malis vexari. Papè ô infauſtam virorum delirationem : Qui uſque adeò ſunt animo ineleganti ac ſtupido, ut quibus cohoneſtari univerſum ſodalitium veſtrum convenerat multùmque ſapere, quippe qui exiguo temporis ſpa-

tio ad doctrinæ fastigium pervenerint, eosdem sanè calumniosè insimulando, in ipsòsque conjurando finem imponere conati sunt ornatissimæ exercitationi. *Et post alia.* Vale & salutato meo nomine quater *Rabelasum* scitum & industrium vel sermone si præstò sit aut per Epistolas denuncians.

VIRI ILLUSTRISS. JAC. AUG. THUANI, IN SUPREMO REGNI Senatu Præsidis.

Commentariorum de vita sua. LIB VI.

CHinone hospitium habebat (*Thuanus*) in domo oppidi amplissima, quæ quondam *Francisci Rabelæsi* fuit, qui litteris Græcis, Latinisque instructissimus, & Medicinæ quam profitebatur peritissimus, postremo omni serio omisso se totus vitæ solutæ ac gulæ mancipavit, & ridendi artem hominis, sicut ipse aiebat propriam amplexus, Democritica libertate & scurrili interdum dicacitate Scriptum ingeniosissimum fecit, quo vitæ regnique cunctos Ordines quasi in scenam sub fictis nominibus produxit, & populo de-

ridendos propinavit. Hominis ridiculi qui tota vita ac scriptis, ridendi aliis materiam præbuit, memoria à Thuano & Calignono hîc renovata est, cum belle cum *Rabelæsi* Manibus actum uterque diceret, quod Domus ejus publico diversorio, in quo perpetuæ comessationes erant, hortus adiacens ad ludum oppidanis per dies festos se exercentibus, projectum in hortum despiciens, in quo cum litteris operam dabat, libros habere & studere solitus erat, vinariæ cellæ inserviret, ex eáque occasione Thuanus à Calignono invitatus, hoc Carmen extemporaneum fecit.

IPSE RABELÆSUS

Loquitur.

Sic vixi, ut vixisse mihi jocus, atque legenti
Quos vivus scripsi, sit jocus usque jocos.
Per risum atque jocos homini data vita fruenda,
Inter amaresçit seria felle magis.
Et nunc ne placidos ladant quoque seria manes,
Cavit Echionij provida cura Dei.
Nam qua à patre domus fuerat Chinone relicta,
Qua vitreo Lemovix amne Vigenna fluit.
Postquam abij, communis in usum versa taberna,
Latifico Strepitu nocte dieque sonat.
Ridet in hac hospes pernox, ridetur in horto,
Cum populus festo cessat in urbe die.
Tibiaque inflato saltantes incitat utre,

Tibia Pictonicos docta ciere modos.
Et quæ Musæum domino, quæ cella libellis,
Nectareo spumat nunc apotheca mero.
Sic mihi post minimum vita tam suaviter actum,
Dent hodie ad priscos fata redire jocos.
Non alia patrias ædes mercede locare,
Vendere non alia conditione velim.

THEODORUS BEZA

DE FRANCISCO RABELÆSIO.

Qui sic nugatur, tractantem ut seria vincat,
Seria cum faciet, dic rogo quantus erit?

EX
LIBRO PRIMO
ELOGIORUM
GALLORUM

Doctrina Illustrium.

FRANCISCUS RABELESÆUS è Chinone (Turonum id est oppidum propè Ligeris & Vigennæ confluentem) inter Divi Francisci Cucullatos in Pictonibus primùm educatus est. Sed impulsu quorumdam procerum, qui urbana ejus dicacitate plurimum oblectabantur, Monasterij claustra juvenis transilijt, demúmque in ridendis hominum actionibus totus fuit. Cùm enim pro ea, qua pollebat

linguarum & Medicinæ ſcientia, multa graviter & eruditè poſſet ſcribere, quod & Hippocratis Aphoriſmi ab illo caſtâ fide traducti, & aliquot epiſtolæ nitido Stylo conſcriptæ ſatis indicant, Lucianum tamen æmulari maluit, ad cujus exemplum ea Sermone patrio finxit, quæ meræ quidem nugæ ſunt, ſed ejuſmodi tamen ſunt ut Lectorem quamlibet eruditum capiant, & incredibili quadam voluptate perfundant. Neque ſolùm erat in ſcribendo ſalis & facetiarum plenus, verum & eandem jocandi libertatem apud quemlibet & in omni ſermone retinebat; adeò ut Romam cum Joanne Bellajo Cardinale profectus, & in Pauli III. conſpectum venire juſſus, ne ipſi quidem Pontifici Maximo pepercerit. Atque hanc intemperantiæ ſuæ cauſam ingeniosè prætexebat, quòd cum

Sanitati conſervandæ nihil magis officiat quàm mœror & egrimonia, prudentis Medici partes ſint non minus in mentibus hominum exhilarandis, quàm in corporibus curandis laborare.

† Il eſt mort à Paris ainſi qu'il a été remarqué cy-devant.

† Mortuus eſt apud Meudonium vicum agri Pariſienſis ad quartum ab urbe lapidem, ubi tenue Sacerdotium Cardinalis beneficio poſſidebat.

TRADUCTION
DU LATIN DES ELOGES
des Hommes Illuſtres de Scevole de Saincte-Marthe, par Monſieur Colletet.

FRANCOIS RABELAIS naquit à Chinon, ville de Touraine, ſituée pres du lieu où s'aſſemblent ces deux fameuſes rivieres, Loire & Vienne. Il paſſa ſes premiers ans à Poictiers parmy les Religieux de l'Ordre de ſainct François, dont il eſtoit du nombre. Mais il advint qu'à la ſuſcitation de quelques Grands de la Cour qui prenoient plaiſir à ſes bons mots & à ſes railleries naturelles, il abandonna le Monaſtere & l'habit même de Religieux, & employa depuis tout le temps de ſa vie à ſe rire des actions des hommes. Comme il avoit une connoiſſance parfaite des Langues & de la Science de Medecine, ainſi que les Aphoriſmes d'Hippocrate qu'il mit fidellement & purement en Latin, & quelques Epîtres de ſa façon écrites d'un beau ſtille & avec beaucoup d'élegance en rendront toujours témoignage, il n'y a point

de doute qu'avec ces advantages signalez il eut pû doctement traiter des matieres hautes & serieuses, & qu'il s'en fut aussi dignement acquitté que pas un autre de son siécle. Mais après avoir exactement consideré tous les Autheurs tant anciens que modernes, il les mépriſa tous pour embraſſer le ſeul Lucien, qu'il trouva le plus conforme à ſon humeur, & s'adonna tout-à-fait à l'imiter. Auſſi fut ce à ſon exemple qu'il inventa des fables en François, leſquelles ſous des contes veritablement frivoles & ridicules, & des reveries toutes pures ne laiſſent pas de faire avouer au Lecteur, que pour docte qu'il ſoit, cette lecture le rend plus ſçavant encore, & le divertit agréablement. Mais ſi les Ecrits de cét homme facetieux étoient remplis de traits agreables & de picquantes railleries, ſon entretien ordinaire n'en avoit pas moins; en quelque lieu qu'il fut il conſervoit toujours cette humeur gaye & libre, qui le portoit à ſe gauſſer du monde, juſques-là même qu'étant à Rome en la compagnie du Cardinal du Bellay, il ne pût s'empecher de donner une atteinte au Pape Paul III. lors qu'il receut le commandement d'aller baiſer les pieds de ſa Sainteté. Mais pour excuſer ingenieuſement l'intemperance de ſa langue, & ſon humeur folaſtre & comique, il diſoit que n'y aiant rien de plus contraire à la ſanté que la triſteſſe &

la melancholie, le prudent & ſage Medecin ne devoit pas moins travailler à réjoüir l'eſprit abbatu de ſes malades qu'à guerir les infirmitez de leur corps. Il mourut dans le voiſinage de Paris, au village de Meudon, où il poſſedoit un petit Benefice, dont il étoit redevable à la bonté de ce genereux Cardinal, qui faiſoit gloire d'être ſon Protecteur & ſon Mecene.

AUTHEURS
ET HISTOIRES
Citées dans ces Obſervations.

Auberti Miræi Spinulæ gentis Elogium.
Alain Chartier Hiſt. du Roy Charles VII.
Algiræ Regum Hiſtoria.
André du Cheſne, Hiſtoire des Papes & de la Maiſon de Chaſtillon.
Andradæ Hiſtoria Joan. III. Regis Portug.
Annales Habsburgiacæ gentis Gerardi de Roo.
Annales & Hiſtoire des Turqs.
Arnoldi Ferroni Hiſtoria.
Belcarij Hiſtoria.
Du Bellay en ſes Memoires.
Bernardi Malinkrot Dec. Monaſteri. de Cardinalib. S. R. E. Germanis.
Cærolus Sigonius.
Ciaconius.
Ceſar Noſtradame Hiſt. de Provence.
Cæſaris Grollierij Hiſt. expugnatæ urbis Romæ.
Carcaſſonenſes Dyptichæ.
D'Avity Hiſt. du Monde.
Famianus Strada de Bello Belgico.

Ferdinandi Ughelli Italia Sacra.
Francesco Sansovino, Famiglie illustri d'Italia.
Gallia Christiana Roberti.
Giovanne Baptista Pigna, Hist. d'elli Principi d'Este.
Guichardin Hist. de son tems.
Guilielmus Brito Philippidos.
Genealogie de la Maison de la Rochefoucauld par du Chesne & de la Maison de Stuart par Noublanche.
Hieronymi Henninges Theatrum Genealogicum.
Hieronymus Osorius.
Histoire Genealogique de la Maison Royale de France.
Histoire de l'antiquité du Vicariat de Pontoise.
Hist. des Antiq. & Archevesques de Bourges.
Histoire des Presidens au Mortier.
Histoire d'Ecosse & de Milan.
Histoire de la Maison d'Auvergne, par Justel.
Histoire di Genoa.
Histoire de Joinville.
Histoire des Pais-bas d'Emanuel Metteren.
Histoire de Barbarie & de Malthe.
Jean Bouchet Annales de Poictou.
Jean Maffée Histoire des Indes.
Jean Nestor Histoire de la Maison de Medicis.
Jean Annaliste de Perse.
Jacobus Schenkius Imagines Imp. Regum, &c.

Joannis Burchardi Historia Arcana Alexandri VI. Papæ.
Joannis Marianæ hist. Hisp.
Joannes Majoris-Monasterij Monachus.
Joannis Saresberiensis Policraticus.
Leunclavius.
Louis Trincant histoire du Bellay. M. S.
Marmoll. hist. Afric.
Matthæus Paris hist. Angl.
Memoires M. S. des Maisons d'Albon, de Langhac, des Ursins, des familles d'Italie, des Eglises de Saintes & de Limoges.
Nangius.
Nobiliário Genealogico de Espagna.
Nonius.
Opusculum de Mirabil. Romæ Francis. Albertini.
Paul Jove en ses Eloges.
Petramellarius.
Pingonij Arbor Gentilitia Sabaudiæ
Procope.
Pieds-port.
Relation du voiage de Pologne.
Jac. Aug. Thuanus.
Sandoval.
Sigebert in Chronico.
Spondanus in Annalibus.
Vita Clementis VIII. Papæ.
Veritable origine de la Maison de France.

LET-

LES LETTRES DE FRANCOIS RABELAIS,

Escrites à Monseigneur l'Evesque de Maillezais. *

* Godefroy d'Estissac ; Voyez la Genealogie & tout ce qui le concerne parmy les remarques. Il portoit en ses Armes pallé d'argent & d'azur de six pieces.

LETTRE I.

MONSEIGNEUR,

Je vous escrivis du vingt-neufiesme jour de Novembre bien ample-

1536. ment, & vous envoyay des graines
Naples. de Naples, pour vos salades, de toutes les sortes que l'on mange de pardeçà, excepté de pimpernelle, de laquelle pour lors je ne pûs recouvrir. Je vous en envoye presentement, non en grande quantité; car pour une fois, je n'en peus d'avantage charger le courrier; mais si plus largement en voulez, ou pour vos jardins, ou pour donner ailleurs, me l'escrivant je vous l'envoiray. Je vous avois paravant escrit, & envoyé les quatre Signatures, concernantes les benefices de Frere Dom Philippes, impetrez au nom de ceux que couchiez par vostre memoire. Depuis n'ay receu de vos lettres, qui fissent mention d'avoir receu lesdites Signatures. J'en ay bien receu une dattée de l'Ermenaud, lors que Madame d'*Estissac* y passa, par laquelle m'escriviez de la reception de deux pacquets que vous avois envoyé; l'un de Ferrare, l'autre de cette ville, avec le chiffre que vous escrivois: Mais à ce que j'entends, vous n'aviez encore receu le pac-

Dom Philippes, Religieux de Maillezais.

Chasteau de l'Ermenaud.

Madame d'Estissac.

quet, auquel eſtoient leſdites Signatures. LETT. I.

Pour le preſent, je vous puis avertir, que mon affaire a eſté concedé, & expedié, beaucoup mieux & plus ſeurement que je ne l'euſſe ſouhaité; & y ay eu ayde & conſeil, de gens de bien. Meſmement du Cardinal de *Genutiis*, qui eſt Juge du Palais, & du Cardinal *Simonetta*, qui eſtoit Auditeur de la Chambre, & bien ſçavant & entendant telles matieres. Le Pape eſtoit d'advis; Que je paſſaſſe mondit affaire *Per Cameram*: Les ſuſdits ont eſté d'opinion que ce fuſt par la Cour des Contredits. Pource que; *In favore contentioſo*, elle eſt irrefragable en France, & *Qua per contradictoria tranſiguntur, tranſeunt in rem judicatam; Qua autem per Cameram, & impugnari poſſunt, & in judicium veniunt.* En tout cas il ne me reſte, qu'à lever les Bulles *ſub plumbo*.

Expedition de l'affaire de Rabelais en Cour de Rome.

Cardinal de Genutiis.

Cardinal Simonetta.

Advis du Pape ſur cette affaire.

Opinion des Cardinaux.

Monſieur le Cardinal du *Bellay*, enſemble, Monſieur de *Maſcon*,

Le Cardinal du Bellay. L'Eveſque de Maſcon.

1536. m'ont asseuré que la composition me sera faite *gratis*. Combien que le Pape par usance ordinaire, ne donne *gratis*, fors ce qui est expedié *per Cameram*. Restera seulement à payer, les Referendaires, Procureurs, & autres tels barboüilleurs de parchemin. Si mon argent est court, je me recommanderay à vos aumosnes; car je crois que je ne partiray point d'icy, que l'Empereur ne s'en aille.

Officiers de la Rote.

L'Empereur Charles V. à Naples.

Il est de present à Naples, & en partira selon qu'il a escrit au Pape, le sixiesme de Janvier. Ja toute cette ville est pleine d'Espagnols: Et a envoyé pardevers le Pape un Ambassadeur exprès outre le sien ordinaire, pour l'advertir de sa venuë. Le Pape luy cede la moitié du Palais, & tout le bourg de sainct Pierre pour ses gens, & fait apprester trois mille licts, à la mode Romaine, sçavoir est des matelats. Car la ville en est despourveuë, depuis le sac des Lanskenets. Et a fait provision de foing, de paille, d'avoine, spelte & orge, tant qu'il en a pû re-

Envoye un Ambassadeur au Pape l'avertir de sa venuë.

Le Pape cede à l'Empereur son Palais.

Appareil pour sa venuë.

Sac de la Ville de Rome.

couvrir ; Et de vin, tout ce qu'en est arrivé en Ripe. *Je pense qu'il luy coustera bon, dont il se passast bien en la pauvreté où il est, qui est grande, & apparente, plus qu'en Pape qui fust depuis trois cens ans en çà.* Les Romains n'ont encore conclud, comment ils s'y doivent gouverner, & souvent a esté faite assemblée, de par le Senateur, Conservateurs & Gouverneur : mais ils ne peuvent accorder en opinions. *L'Empereur par son dit Ambassadeur, leur a denoncé, qu'il n'entend point, que ses gens vivent à discretion, c'est à dire sans payer, mais à discretion du Pape, qui est ce que plus griefve le Pape : Car il entend bien, que par cette parole, l'Empereur veut voir, comment, & de quelle affection il le traittera luy & ses gens.*

LETT. I.

Disette du Pape.

Assemblée des Romains pour la reception de l'Empereur à Rome.

Senateur.

Conservateur.

Gouverneur de Rome.

Propositions de l'Empereur au Pape.

Le sainct Pere par élection du Consistoire, a envoyé par devers luy deux Legats, sçavoir est le Cardinal de *Senes*, & le Cardinal *Cesarin*. Depuis y sont d'abondant allez, les *Salviaty* & *Rodolphe*; & Monsieur de *Saintes* avec eux. J'entends que

Ambassade du Pape vers l'Empereur Charles V.

Cardinaux de Sienne, Cesarin, Salviaty, Rodolphe.

1536. c'eſt pour l'affaire de Florence, & pour le differend qui eſt entre le Duc *Alexandre de Medicis*, & *Philippes Stroſſi*, duquel vouloit ledit Duc confiſquer les biens qui ne ſont petits: car apres les *Fourques de Auxbourg* en Allemagne, il eſt eſtimé le plus riche Marchand de la Chreſtienté; & avoit mis gens en cette ville pour l'empoiſonner ou tuër quoy que ce fuſt. De laquelle entrepriſe adverti, impetra du Pape, de porter armes. Et alloit ordinairement accompagné de trente ſoldats bien armez à point. Ledit Duc de Florence, comme je penſe adverti, que ledit Stroſſy avec les ſuſdits Cardinaux s'eſtoit retiré pardevers l'Empereur, & qu'il offroit audit Empereur, quatre cens mille ducats, pour ſeulement commettre gens, qui informaſſent ſur la tyrannie, & meſchanceté dudit Duc, partit de Florence, conſtitua le Cardinal *Cybo* ſon Gouverneur, & arriva en ceſte ville, le lendemain de Noël ſur les vingt & trois heures, entra par la porte S. Pierre, accompagné de cinquante chevaux

Diferend entre le Duc de Toſcane, Alexandre de Medicis, & Philippe Strozzi.

Origine de la Maiſon des Foutques d'Auſbourg.

Equipage de Strozzi à Rome.

Duc de Florence.

Strozzy offre à l'Empereur quatre cent mil ducats pour ſa protection.

Cardinal Cybo.

Arrivée du Duc à Rome, & ſon equipage.

legers, armez en blanc, & la lance au poing, & environ de cent arquebuſiers. Le reſte de ſon train eſtoit petit, & mal en ordre. Et ne luy fut faite entrée quelconque, excepté que l'Ambaſſadeur de l'Empereur, alla au devant juſques à ladite porte. Entré qu'il fut, ſe tranſporta au Palais, & eut audience du Pape qui peu dura. Et fut logé au Palais S. Georges. Le lendemain matin, partit accompagné comme devant. LETT. I.

Son Audience du Pape.

Depuis huict jours en çà, ſont venuës nouvelles en ceſte ville, & en a le ſainct Pere receu lettres de divers lieux, comment le Sophy Roy des Perſes, a deffait l'armée du Turc. Hier au ſoir arriva icy, le neveu de Monſieur de *Vely*, Ambaſſadeur pour le Roy pardevers l'Empereur, qui conta à Monſieur le Cardinal du *Bellay*, que la choſe eſt veritable: & que ç'a eſté la plus grande tuërie qui fut faite depuis quatre cens ans en çà: Car du coſté du Turc, ont eſté

Sophi défait l'armée du Ture.

M. de Vely Ambaſſadeur à Rome.

Bataille entre le Sophi & le Turc.

1536. occis plus de quarante mille chevaux.

Considerez quel nombre de gens de pied y est demeuré? Pareillement du costé dudit Sophy. Car entre gens qui ne fuyent pas volontiers, non solet esse incruenta victoria.

La deffaite principale, fut prés d'une petite ville nommée Coni, peu distante de la grande ville Tauris, pour laquelle sont en differend le Sophy & le Turc, le demeurant fut fait prés d'une place nommée Betelis. La maniere fut, que ledit Turc avoit party son armée, & part d'icelle envoyé pour prendre Coni. Le Sophy de ce adverty, avec toute son armée rua sur cette partie, sans qu'ils se donnassent garde. *Voilà qu'il fais mauvais avis, de partir son ost devant la Victoire. Les François en sçauroient bien que dire, quand de devant Pavie, Monsieur d'Albanie emmena la fleur & la force du camp.* Ceste route & deffaite entenduë, *Barberousse* s'est retiré à Constantinople, pour

Tauris.

Betelis.

Coni.

Cause de la déroute de l'armée Turquesque.

Bataille de Pavie. Le Duc d'Albanie.

Barberousse se retire à Constantinople.

donner seureté au païs, & dit par ses bons Dieux, que ce n'est rien en consideration de la grande puissance du Turc. Mais l'Empereur est hors celle peur, qu'il avoit que ledit Turc ne vint en Sicile, comme il avoit deliberé à la prime vere. *Et ce peut tenir la Chrestienté, en bon repos d'icy à long-temps, & ceux qui mettent les Decimes sur l'Eglise*, eo pretextu, *qu'ils se veulent fortifier pour la venuë du Turc, sont mal garnis d'argumens demonstratifs.*

LETT. II.

Decimes pour la guerre du Turc.

LETTRE II.

MONSEIGNEUR,

J'ay receu lettres de Monsieur de Sainct Cerdos, dattées de Dijon, par lesquelles il me advertist, du procez qu'il a pendant en cette Cour de Rome. Je ne luy oserois faire responce, sans me hazarder d'encourir grande fascherie. Mais j'entends qu'il a le meilleur droict du

M. de Saint Cerdos.

1536. monde, & qu'on luy fait tort manifeſte. Et y deveroit venir en perſonne. *Car il n'y a procez tant équitable, qui ne ſe perde, quand on ne le ſollicite; meſmément ayant fortes parties, avec authorité de menacer les ſolliciteurs, s'ils en parlent.* Faute de chifre m'engarde vous en eſcrire d'avantage. Mais il me déplaiſt voir ce que je vois, attendu la bonne amour que luy portez, principalement, & auſſi qu'il m'a de tout temps favoriſé, & aymé. En mon advis, Monſieur de Baſilac Conſeiller de Thoulouſe, y eſt bien venu cet hyver, pour moindre cas, & eſt plus vieil & caſſé que luy, & a eu l'expedition bien-toſt à ſon profit.

Faute de ſolliciter, procez ſe perdent.

LETTRE III.

MONSEIGNEUR,

Aujourd'huy matin eſt retourné icy le Duc de *Ferrare*, qui eſtoit allé pardevers l'Empereur à Naples.

Duc de Ferrare retourne à Rome.

Je n'ay encore ſceu, comment il a appointé, touchant l'inveſtiture, & recognoiſſance de ſes Terres. Mais j'entends qu'il n'eſt pas retourné fort content dudit Empereur. Je me doubte, qu'il ſera contraint mettre au vent, les eſcus que ſon feu pere luy laiſſa, & le Pape & l'Empereur, le plumeront à leur vouloir, meſmement qu'il a refuſé le party du Roy, apres avoir dilayé, d'entrer en la Ligue de l'Empereur plus de ſix mois, quelques remonſtrances ou menaces qu'on luy ait fait, de la part dudit Empereur. De fait Monſieur de *Limoges*, qui eſtoit à Ferrare Ambaſſadeur pour le Roi, voyant que ledit Duc, ſans l'advertir de ſon entrepriſe s'eſtoit retiré vers l'Empereur, eſt retourné en France. Il y a danger que Madame *Renée* en ſouffre faſcherie : Ledit Duc luy a oſté, Madame de *Soubiſe* ſa Gouvernante, & la fait ſervir par Italiennes, *Qui n'eſt pas bon ſigne.*

LETT. III.

Va trouver l'Empereur pour l'inveſtiture de ſes Terres.

Refuſe le party du Roy François I.

Ligue de l'Empereur en Italie.

L'Eveſque de Limoges Ambaſſadeur à Rome.

Renée de France Ducheſſe de Ferrare.

Madame de Soubiſe.

1536.

LETTRE IV.

MONSEIGNEUR,

M. de Crissé.

Il y a trois jours, qu'un des gens de *Crissé*, est icy arrivé en poste, & porte advertissement que la bande du Seigneur *Rance*, qui estoit allé au secours de Geneve, a esté defaite par les gens du Duc de *Savoye*. Avec luy venoit un courier de Savoye, qui en porte les nouvelles à l'Empereur. *Ce pourroit bien estre* Seminarium futuri Belli : *Car volontiers ces petites noises, tirent apres soy grandes batailles, comme est facile à voir, par les Antiques Histoires tant Grecques que Romaines, & Françoises aussi ; Ainsi que appert en la bataille qui fut à Vireton.*

Defaite du Seigneur Rance par le Duc de Savoye.

Bataille de Vireton.

LETTRE V.

MONSEIGNEUR,

Depuis quinze jours en çà, *André Doria* qui eſtoit allé pour avitailler ceux qui de par l'Empereur, tiennent la Gouleta pres Tunis, meſmément les fournir d'eaux. (*Car les Arabes du pays, leur font guerre continuellement, & ne ozent ſortir de leur fort,*) eſt arrivé à Naples, & n'a demeuré que trois jours avec l'Empereur, puis eſt party avec vingt & neuf Galeres. On dit que c'eſt pour rencontrer le Judeo, & Cacciadiavolo qui ont bruſlé grand païs en Sardaigne, & Minorque. Le Grand Maiſtre de Rhodes Piemontois, eſt mort ces jours derniers; en ſon lieu a eſté éleu, le Commandeur de Forton entre Montauban & Thoulouſe.

La Goulette. Arabes d'Afrique.

Arrivée de Doria.

Son départ pour combattre les Corſaires.

Mort du Grand Maiſtre de Rhodes.

1536.

LETTRE VI.

Livre de prognostics.

MONSEIGNEUR,

Je vous envoye un livre de prognostics, duquel toute ceste ville est embesoignée, intitulé, *De ever-sione Europæ.* De ma part, je ny adjouste foy aucune. *Mais on ne veid oncques Rome, tant addonnée à ces Vanitez & Divinations, comme elle est de present. Je crois que la cause est, Car*

La ville de Rome addonnée à ses vanitez.

Mobile mutatur semper, cum Principe vulgus.

Je vous envoye aussi un Almanach, pour l'an qui vient M. D. XXXVI. D'avantage, je vous envoye, le double d'un Bref que le Sainct Pere a decreté n'agueres pour la venuë de l'Empereur. Je vous envoye aussi l'entrée de l'Empereur

Ou 1537.

en Meſſine, & Naples, & l'Oraiſon Funebre, qui fut faite à l'enterrement, du feu Duc de Millan. LETT. VI. Meſſine Naples. Duc de Milan.

Monſeigneur tant humblement que faire je puis, à voſtre bonne grace me recommande, priant noſtre Seigneur, vous donner en ſanté bonne & longue vie.

A Rome, ce xxx. jour de Decembre 1536.

LETTRE VII.

MONSEIGNEUR,

J'ay receu les lettres, que vous a plû m'eſcrire dattées du ſecond jour de Decembre. Par leſquelles ay cognu que avez receu mes deux paquets; l'un du dix-huictieſme, l'autre du vingt & deuxieſme d'Octo-

1536. bre, avec les quatre ſignatures que vous envoyois. Depuis vous ay eſcrit bien amplement, du vingt & neuf de Novembre, & du trentieſme de Decembre. Je crois que à ceſte heure ayez eu leſdits pacquets. Car le ſire Michel Parmentier Libraire, demeurant à l'Eſcu de Baſle, m'a eſcrit du cinquieſme de ce mois preſent, qu'il les avoit receus & envoyé à Poitiers. Vous pouvez eſtre aſſeuré, que les pacquets que je vous envoyray, ſeront fidelement tenus d'icy à Lyon. Car je les mets dedans le grand pacquet Ciré, qui eſt pour les affaires du Roy, & quand le courrier arrive à Lyon, il eſt deſployé par Monſieur le Gouverneur; Lors ſon Secretaire qui eſt bien de mes amis, prend le pacquet que j'addreſſe au deſſus de la premiere couverture, audit Michel Parmentier. Pourtant n'y a difficulté, ſinon depuis Lyon, juſques à Poitiers: c'eſt la cauſe pourquoy je me ſuis aviſé de le taxer, pour plus ſeurement eſtre tenu à Poitiers par les Meſſagers, ſous l'eſpoir de y gaigner

Parmentier Libraire à Lyon.

Gouverneur de Lyon.

Poitiers.

gner quelque Teſton. De ma part j'entretiens touſiours ledit Parmentier par petits dons, que luy envoye des nouvelettes de pardeçà, ou à ſa femme, afin qu'il ſoit plus diligent à chercher Marchands ou Meſſagers de Poitiers qui vous rendent les pacquets. Et ſuis bien de cet avis que m'eſcriviez, qui eſt de ne les livrer entre les mains des Banquiers, de peur que ne fuſſent crochetez & ouverts. Je ſerois d'opinion que la premiere fois que m'eſcrirez, meſmément ſi c'eſt affaire d'importance, que vous eſcriviez un mot audit Parmentier, & dedans voſtre lettre, mettre un eſcu pour luy, en conſideration des diligences qu'il fait de m'envoyer vos pacquets, & vous envoyer les miens. *Peu de choſe oblige aucunefois beaucoup les gens de bien, les rend plus fervents à l'advenir, quand le cas importeroit urgente depeſche.*

LETTRE VII.

Banquiers de peu de foy.

1536.

LETTRE VIII.

L'Eveſque de Saintes, les Cardinaux Salviati & Rodolphé envoyez du Pape pour la dépoſition d'Alexandre Duc de Florence.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay encore baillé vos lettres à Monſieur de *Saintes*, car il n'eſt retourné de Naples où il eſtoit allé avec les Cardinaux *Salviati*, & *Rodolfe*. Dedans deux jours doit icy arriver, je luy bailleray voſdites lettres, & ſolliciteray pour la reſponſe. Puis vous l'envoiray par le premier courrier qui ſera depeſché. J'entends que leurs affaires n'ont eu expedition de l'Empereur, telle comme ils eſperoient : *Et que l'Empereur leur a dit peremptoirement qu'à leur requeſte & inſtance ; enſemble du feu Pape Clement : il avoit conſtitué* Alexandre de Medicis, *Duc ſur les Terres de Florence & Piſe ; Ce que jamais n'avoit penſé faire, & ne l'euſt fait. Maintenant le depoſer, ce ſeroit acte de baſtelleurs, qui font le fait, & le deffait : Pourtant qu'ils ſe deliberaſſent le*

Leur Legation n'eſt de bonne iſſuë.

Réponſe de l'Empereur aux Ambaſſadeurs de Pape.

Alexandre de Medicis creé Duc de Florence.

recognoiſtre comme leur Duc & Seigneur, & luy obeiſſent comme vaſſaux & ſujets, & qu'ils n'y fiſſent faute. Au regard des plaintes qu'ils faiſoient contre ledit Duc, qu'il en recognoiſtroit ſur le lieu. LETTRE VIII. Plaintes contre le Duc de Florence.

Car il delibere aprés avoir quelque temps ſejourné à Rome, paſſer par Senes, & delà à Florence, à Bologne, à Milan, & Gennes. Ainſi s'en retournent leſdits Cardinaux, enſemble Monſieur de Xaintes, Stroſſy, & quelques autres, *re infecta.* Projet du voyage de l'Empereur par l'Italie.

Le 13. de ce mois, furent icy de retour, les Cardinaux de *Senes*, & *Ceſarin*, leſquels avoient eſté eſlus par le Pape, & tout le College pour Legats pardevers l'Empereur. Ils ont tant fait que ledit Empereur a remis ſa venuë en Rome juſques à la fin de Fevrier. *Si j'avois autant d'eſcus comme le Pape voudroit donner de jours de pardon*, proprio motu, de plenitùdine poteſtatis; *& autres telles circonſtances favorables, à quiconques, la remetteroit juſques à cinq ou ſix ans d'icy, je ſerois plus riche que* Jacques Les Cardinaux de Senes & Ceſarin Legats. Retardement de la venuë de l'Empereur favorable au Pape.

1536. Le riche Jacques Cœurs.

Cœur *ne fut oncques*. On a commencé en ceste ville gros apparat, pour le recevoir : Et l'on a fait par le commandement du Pape un chemin nouveau, par lequel il doit entrer. Sçavoir eſt, de la porte Sainct Sebaſtien, tirant au Champ-doly, *Templum pacis*, & l'Amphi-Theatre ; Et le fait on paſſer, ſous les Antiques Arcs Triomphaux, de Conſtantin, de Veſpaſian, & Titus, de Numetianus, & autres. Puis à coſté du Palais S. Marc, & de là par camp de Flour, & devant le Palais Farneſe, où ſouloit demeurer le Pape, puis par les Banques, & deſſous le chaſteau S. Ange. Pour lequel chemin dreſſer & égaſſer, on a démoly & abbatu plus de deux cens Maiſons, & trois ou quatre Egliſe ras terre. *Ce que pluſieurs interpretent en mauvais preſage.* Le jour de la Converſion S. Paul, noſtre Sainct Pere, alla oüir Meſſe à Sainct Paul, & fit banquet à tous les Cardinaux. Apres diſner retourna paſſant par le chemin ſuſdit, & logea au Palais ſainct Georges. *Mais c'eſt pitié de voir*

Appareil à Rome pour l'arrivée de l'Empereur.

Lieux où il doit paſſer.

Arcs Triomphaux de Conſtantin, Veſpaſian & Titus.

Palais de S. Marc & de Farneſe.

Demolition des Egliſes pour l'entrée du Pape Charles V.

Le Pape tient Chapelle à S. Paul.

la ruine des maisons qui ont esté demolies, & n'est fait payement, ny recompense aucune és Seigneurs d'icelles.

LETTRE VIII.

Aujourd'huy sont icy arrivez les Ambassadeurs de Venise, quatre bons vieillards tous grisons, qui sont pardevers l'Empereur à Naples. Le Pape a envoyé toute sa famille au devant d'eux : Cubiculaires, Chambriers, Janissaires, Lanskenets ; & les Cardinaux ont envoyé leurs Mules en pontifical.

Ambassade de la Republique de Venise vers l'Empereur.

Officiers de la maison du Pape.

Mules des Cardinaux.

Au septiesme de ce mois furent paisiblement receus, les Ambassadeurs de Senes bien en ordre, & aprés avoir fait leur Harangue, en Consistoire ouvert, & que le Pape leur eust respondu en beau Latin, & briefvement sont departis pour aller à Naples. *Je crois bien que de toutes les Italies iront Ambassadeurs pardevers ledit Empereur, & scait bien jouer son rolle, pour en tirer denarés, comme il a esté découvert depuis dix jours en çà. Mais je ne suis encore bien à point adverty de la finesse qu'on dit qu'il a usé à Naples. Par cy apres je vous en escriray.*

Ambassade des Sienois.

Le Pape sçavant & bon Orateur.

Ruse de l'Empereur pour tirer de l'argent du Pape.

Le Prince de *Piemont*, fils aisné

1536. du Duc de Savoye eſt mort à Naples depuis quinze jours en çà, l'Empereur luy a fait faire Exeques fort honorables, & y a perſonnellement aſſiſté.

Mort du Prince de Piemont.

Depart de l'Ambaſſadeur du Roy de Portugal.

Le Roy de *Portugal* depuis ſix jours en çà, a mandé a ſon Ambaſſadeur qu'il avoit en Rome, que ſubitement ſes lettres receuës il ſe retiraſt pardevers luy en Portugal, ce qu'il fiſt ſur l'heure, & tout botté & eſperonné vint dire Adieu à Monſieur le Reverendiſſime Cardinal du Bellay. Deux jours aprés a eſté tué en plein jour prés le pont ſainct Ange un Gentil-homme Portugalois qui ſollicitoit en ceſte ville pour la Communité des Juifs, qui furent baptiſez ſous le Roy *Emmanuel*, & depuis eſtoient moleſtez par le Roy de Portugal moderne, pour ſucceder à leurs biens, quand ils mouroient, & quelques autres exactions qu'il faiſoit ſur eux : Outre l'Edit & Ordonnance dudit feu Roy *Emmanuel*. *Je me doute que en Portugal y aie quelque ſedition.*

Juifs maltraitez par le Roy Emanuel.

Le Roy ſuccede en leurs biens à leur mort.

LETTRE IX.

MONSEIGNEUR,

Par le dernier pacquet que vous avois envoyé, je vous avertissois comment quelque partie de l'armée du Turc, avoit esté deffaite par le Sophy auprés de *Betelis*. Ledit Turc n'a gueres tardé d'avoir sa revanche. Car deux mois aprés il a couru sus ledit Sophy, en la plus extréme furie qu'on veit oncques : Et aprés avoir mis à feu & à sang un grand païs de Mesopotamie, a rechassé ledit Sophy pardelà la montagne de Taurus. Maintenant fait faire force galeres, sur le fleuve de Tanais, par lequel pourront descendre en Constantinople. *Barberousse* n'est encore party dudit Constantinople pour tenir le païs en seureté, & a laissé quelques garnisons à Bona & Algiery, si d'aventure l'Empereur le vouloit assaillir. Je vous envoye son portraict, tiré

Bataille de Betelis entre le Turc & le Sophi.
Revanche du Turc.
Mesopotamie.
Taurus.
Fleuve Tanais.
Barberouſſe chef de l'armée du Turc.
Bona & Algers.

1536. sur le vif, & aussi l'assiette de Tunis, & des villes maritimes d'environ.

Les Lanskenets que l'Empereur mandoit en la Duché de Milan pour tenir les places fortes, sont tous noyez & peris par mer, jusques au nombre de quinze cens, en une des plus grandes & belles navires des Genevois; & ce fut pres d'un port des Lucquois, nommé Lerzé. L'occasion fut, par ce qu'ils s'ennuyoient sur la mer, & voulans prendre terre, & ne pouvans à cause des tempestes, & difficulté du temps, penserent que le pilote de la Nave les vouluſt tousiours dilayer sans aborder. Pour ceste cause, le tuërent, & quelques autres des principaux de ladite nef, lesquels occis, la nef demeura sans Gouverneur, & en lieu de caller la voile, les Lanskenets la haussoient, comme gens non pratics en la marine, & en tel desarroy, perirent à un jet de pierre prés ledit port.

Lerzé port des Lucquois.

Douze cens Lzuskeners perissent en mer, faute d'avoir tué leur Pilote.

L'Eresque de l'Avaut. MONSEIGNEUR, J'ay entendu que Monsieur de l'Avaut

qui eſtoit Ambaſſadeur pour le Roy à Veniſe, a eu ſon congé, & s'en retourne en France. En ſon lieu va Monſieur de *Rhodez*, & jà tient à Lyon ſon train preſt, quand le Roy luy aura baillé ſes advertiſſemens. LETT. IX. L'Eveſque de Rodez.

Monſieur, Tant comme je puis, humblement à voſtre bonne grace me recommande, priant noſtre Seigneur, vous donner en ſanté bonne vie & longue. A Rome ce xxviij. de Janvier 1536.

LETTRE X.

MONSEIGNEUR,

Je vous eſcrivis du vingt & huictieſme du mois de Janvier dernier paſſé, bien amplement de tout ce que je ſçavois de nouveau, par un Gentilhomme ſerviteur de Monſieur de Montreüil, nommé Tremeliere, lequel retournoit de Naples, ou

1536. Courſiers de Naples. avoit achepté quelques Courſiers du Royaume, pour ſondit Maiſtre, & s'en retournoit à Lyon vers luy en diligence. Ledit jour, je receus le pacquet que vous a pleu m'envoyer de Legugé, datté du dixieſme dudit mois. En quoy pouvez cognoiſtre l'ordre que j'ay donné à Lyon, touchant le bail de vos lettres, comment elles me ſont icy renduës ſeurement, & ſoudain. Voſdites lettres & pacquet, furent baillées à l'Eſcu de Baſle, au vingt & unieſme dudit mois, le xxviij. me ont eſté icy renduës. Et pour entretenir à Lyon, (car c'eſt le poinct & lieu principal,) la diligence que fait le Libraire dudit Eſcu de Baſle en ceſt affaire: je vous reïtere, ce que je vous eſcrivois, par mon ſuſdit pacquet, ſi d'aventure ſurvenoient cas d'importance pour cy-apres: C'eſt que je ſuis d'avis que à la prime fois que m'eſcrirez, vous luy eſcriviez quelque mot de lettre & dedans icelle, mettez quelque eſcu Sol, ou quelque autre piece de viel Or, comme Royau, Angelot ou Saluz, pour &

Legugé en bas Poitou.

Royau. Angelot Salus.

en conſideration de la peine & diligence qu'il y prend, ce peu de choſe luy accroiſtra l'affection de mieux en mieux vous ſervir.

Pour reſpondre à vos lettres de poinct en poinct. J'ay fait diligemment chercher ez Regiſtres du Palais depuis le temps que me mandiez, ſçavoir eſt l'an 1529. 1530. & 1531. pour entendre ſi on trouveroit l'acte de la reſignation que fit frere Dom Philippes à ſon neveu : Et ay baillé aux Clers du Regiſtre deux Eſcus ſols, qui eſt bien peu attendu le grand & faſcheux labeur qu'ils y ont mis. En ſomme ils n'en ont rien trouvé, & n'ay oncques ſceu entendre nouvelles de ſes procurations. Pourquoy me doubte qu'il y a de la fourbe en ſon cas. Ou les memoires que m'eſcriviez n'eſtoient ſuffiſans à les trouver. Et faudra pour plus en eſtre acertainé que me mandiez, *Cujus Diœceſis* eſtoit ledit frere Dom Philippes, & ſi rien avez entendu, pour plus éclaircir le cas & la matiere, comme ſi c'eſtoit *purè & ſimpliciter*, ou *causâ permutationis*.

Regiſtre du Palais de Rome.

LETTRE XI.

MONSEIGNEUR,

Touchant l'article auquel vous eſcrivois la reſponce de Monſieur le Cardinal du Bellay, laquelle il me fiſt lors que je luy preſentay vos lettres, il n'eſt beſoin que vous en faſchiez. Monſieur de Maſcon vous en a eſcrit ce que en eſt. Et ne ſommes pas preſts d'avoir Legat en France. Bien vray eſt-il que le Roy a preſenté au Pape le Cardinal *de Lorraine*. Mais je crois que le Cardinal du Bellay taſchera par tous moyens de l'avoir pour ſoy. Le proverbe eſt vieux qui dit:

Le Cardinal du Bellay ſollicite la Legation de France contre le Cardinal de Lorraine.

Nemo ſibi ſecundus.

Et vois certaines menées qu'on y fait, par leſquelles ledit Cardinal du Bellay pour ſoy emploira le Pape, & le fera trouver bon au Roy. Pourtant ne vous faſchez ſi ſa reſponce a eſté

Le Cardinal du Bellay agreable au Roy François I.

quelque peu ambiguë en voſtre endroit. LETTRE XII.

LETTRE XII.

MONSEIGNEUR,

Touchant les graines que vous ay envoyées, je vous puis bien aſſeurer que ce ſont des meilleures de Naples, & deſquelles le S. Pere fait ſemer en ſon jardin ſecret de Belveder. D'autres ſortes de ſalades ne ont ils par deçà fors de *Naſidord* & *d'Arrouſſe*; mais celles de Legugé me ſemblent bien auſſi bonnes, & quelque peu plus douces & amiables à l'eſtomach, meſmément de voſtre perſonne, car celles de Naples me ſemblent trop ardentes & trop dures.

Choix des graines de Naples, pour envoyer en Poictou.

Jardin ſecret de Belveder, du Pape.

Legumes de Legugé.

Au regard de la ſaiſon & ſemailles, il faudra advertir vos jardiniers, qu'ils ne les ſement du tout ſi toſt comme on fait de pardeçà, car le climat ne y eſt pas tant avancé en chaleur comme icy. Ils ne pourront faillir de ſe-

Temps pour ſemer les graines d'Italie, en Poitou.

1536. mer vos ſalades deux fois l'an, ſçavoir eſt en Careſme, & en Novembre, & les cardes ils pourront ſemer en Aouſt & Septembre : les melons, citroüilles & autres en Mars, & les armer certains jours de joncs, & fumier leger, & non du tout pourry, quand ils ſe doubteroient de gelée. On vend bien icy encores d'autres graines, comme des oeillets d'*Alexandrie*, des *Violes matronales*, d'une herbe dont ils tiennent en Eſté leurs chambres fraiſches qu'ils appellent *Belvedere*, & autres de Medecine. Mais ce ſeroit plus pour Madame d'Eſtiſſac. S'il vous plaiſt de tout, je vous en envoiray, & ny feray faute.

Salades.

Melons & citroüilles.

Graines du Levant.

Oeillets d'Alexandrie.

Violes Matronales.

Belvedere herbe Medicinale.

M. d'Eſtiſſac.

Mais je ſuis contraint de recourir encores à vos aumoſnes : Car les trente eſcus qu'il vous plût me faire icy livrer, ſont quaſi venus à leur fin, *Et ſi n'en ay rien deſpendu en meſchanceté*, ny pour ma bouche ; car je bois & mange chez Monſieur le Cardinal du Bellay, où Monſieur de Maſcon. Mais en ces petites barboüilleries de depeſches & loüage

Rabelais ſe recommande aux aumoſnes de l'Eveſque de Maillezais eſtant à Rome.

Eſt domeſtique du Cardinal du Bellay & de l'Eveſque de Maſcon.

de meubles de chambre, & entretenement de habillemens s'en va beaucoup d'argent, encore que je m'y gouverne tant chichement qu'il m'eſt poſſible. Si voſtre plaiſir eſt de me envoyer quelque lettre de Change, j'eſpere n'en uſer que à voſtre ſervice, & n'en eſtre ingrat au reſte. Je vois en ceſte ville, mille petites Mirolifiques à bon marché qu'on apporte de Chypre, de Candie, & Conſtantinople. Si bon vous ſemble je vous en envoiray ce que mieux que verray duiſible, tant à vous que à madite Dame d'Eſtiſſac. Le port d'icy à Lyon n'en couſtera rien.

LETTRE XII.

Petites gentilleſſes du Levant qui ſe trouvent à Rome.

J'ay Dieu mercy expedié tout mon affaire, & ne m'a couſté que l'expedition des Bulles, le ſainct Pere m'a donné de ſon propre gré la compoſition. Et crois que trouverez le moyen aſſez bon, & n'ay rien par icelles impetré, qui ne ſoit civil & juridique. Mais il y a fallu bien uſer de bon conſeil pour la formalité. Et vous oze bien dire que je n'y ay quaſi en rien employé Monſieur le Cardinal du Bellay, ny Monſieur

Expedition des affaires de Rabelais en Cour de Rome.

Obtient ſes Bulles du gré du Pape.

1536. l'Ambaſſadeur, combien que de leurs graces ſe y fuſſent offerts à y employer non ſeulement leurs paroles & faveur, mais entierement le nom du Roy.

Le Cardinal du Bellay s'offre de s'y employer au nom du Roy François I.

LETTRE XIII.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay encores baillé vos premieres lettres à Monſieur de *Saintes*, Car il n'eſt encores retourné de Naples où il eſtoit allé comme je vous ay eſcrit. Il doit eſtre icy dedans trois jours : lors je luy bailleray vos ſecondes, & ſolliciteray pour la reſponſe. J'entends que ny luy ny les Cardinaux *Salviaty* & *Rodolphe*, ny Philippes *Strozzy* avec ſes eſcus, n'ont rien fait envers l'Empereur de leur entrepriſe, combien qu'ils luy ayent voulu livrer, au nom de tous les foreſtiers & bannis de Florence un million d'or du content, parachever *la Rocque*, commencée en Flo-

Monſieur de Saintes.

Salviaty, Rodolphe, Strozzi & ſes offres à l'Empereur.

La Rocque de Florence.

fen-

rence, & l'entretenir à perpetuité aux garnisons competentes au nom dudit Empereur, & par chacun an luy payer cent mil ducats, pourveu & en condition qu'il les remist en leurs biens, terres & liberté premiere. LETTRE XIII.

Au contraire, a esté de luy receu tres-honnorablement & à sa prime venuë, l'Empereur sortit au devant de luy, & *post manus oscula*, le fit conduire au chasteau Capoüan en ladite ville, auquel est logée sa Bastarde & fiancée audit Duc de *Florence*, par le Prince de *Salerne* Viceroy de Naples, Marquis de *Vast*, Duc d'*Albe*, & autres principaux de sa Court, & la parlementa tant qu'il fut avec elle; la baisa & souppa avec elle. Depuis les susdits Cardinaux Evesque de Xaintes & Strozzy n'ont cessé de solliciter. L'Empereur les a remis pour resolution finale à sa venuë en ceste ville en la Rocqua, qui est une place forte à merveilles que ledit Duc de Florence a basty en Florence. Au devant du portail il a fait peindre une Aigle qui a les aisles aussi grandes, *que les Moulins à vent*

Arrivée du Duc de Florence à Naples.

Entrevenë de luy & sa femme.

Prince de Salerne, Viceroy de Naples.

Marquis du Vast.

Duc d'Albe.

L'Evesque de Saintes sollicite l'affaire de Strozzi vers l'Empereur.

La Rocha place forte bastie par le Duc de Florence.

1536. Moulins à vent de Mirebalais en Poitou.

de Mirebalais, comme protestant & donnant entendre, qu'il ne tient que de l'Empereur. Et a tant finement procedé en sa Tyrannie, que les Florentins ont attesté *nomine Communitatis* pardevant l'Empereur, qu'ils ne veulent autre Seigneur que luy. Vray est-il qu'il a bien chastié les Forestiers & Bannis. Pasquil a fait depuis nagueres un Chansonet auquel il dit.

Protestation des Florentins contre leur Duc.

Chanson du Pasquil à Rome.

A STROZZY.

Pugna pro patria.

A ALEXANDRE, Duc de FLORENCE.

Datum Serva.

A L'EMPEREUR.

Qua nocitura tenes quamvis sint chara relinque.

AU ROY.

Quod potes id tenta.

Aux deux Cardinaux.

SALVIATI & RODOLPHE.

Hos brevitas sensus fecit conjungere binos.

LETTRE XIV.

MONSEIGNEUR,

Au regard du Duc de Ferrare je vous ay eſcrit, comment il eſtoit retourné de Naples, & retiré à Ferrare. Madame *Renée* eſt accouchée d'une fille, elle avoit ja une autre belle fille âgée de ſix à ſept ans, & un petit fils âgé de trois ans. Il n'a pû accorder avec le Pape, parce qu'il y demandoit exceſſive ſomme d'argent pour l'inveſtiture de ſes terres. Nonobſtant qu'il avoit rabatu cinquante mil eſcus, pour l'amour de ladite Dame, & ce par la pourſuite de Meſſieurs les Cardinaux du Bellay & de Maſcon, pour touſiours accroiſtre l'affection conjugal dudit Duc de Ferrare envers elle. Et ce eſtoit la cauſe pourquoy Lyon Jamet eſtoit venu en ceſte ville: Et ne reſtoit plus que quinze mil eſcus. Mais ils ne purent accorder par ce

Renée Ducheſſe de Ferrare.

Naiſſance des Princeſſes de Ferrare.

Different du Duc de Ferrare avec le Pape pour l'inveſtiture.

Cardinaux du Bellay & de Maſcon.

Lyon Jamet.

1536. que le Pape vouloit qu'il recognuſt entierement tenir & poſſeder, toutes ſes Terres en Feode du Siege Apoſtolique. Ce que l'autre ne voulut. Et n'en vouloit recognoiſtre, ſinon celles que ſon feu pere avoit recognu, & ce que l'Empereur en avoit adjugé à Boloigne par arreſt du temps du feu Pape *Clement*.

Terres du Duc de Fer. en fief du S. Siege.

Jugement donné à Boulogne par l'Empereur.

Ainſi departit *re infecta*. Et s'en alla vers l'Empereur, lequel luy promiſt qu'à ſa venuë il feroit bien conſentir le Pape, & venir au point contenu en ſondit Arreſt, & qu'il ſe retiraſt en ſa maiſon, luy laiſſant Ambaſſade pour ſolliciter l'affaire quand il ſeroit de pardeçà, & qu'il ne payaſt la ſomme ja convenuë, ſans qu'il fuſt de luy entierement averty. La fineſſe eſt en ce que l'Empereur à faute d'argent, & en cherche de tous coſtez, & taille tout le monde qu'il peut, & en emprunte de tous endroicts. Luy eſtant icy arrivé en demandera au Pape; c'eſt choſe bien évidente. Car il luy remonſtrera,

Arreſt du Pape Clement.

Depart du Duc de Ferrare de la Cour de l'Empereur.

Fineſſe de l'Empereur pour avoir de l'argent du Pape.

Raiſons qu'il allegue au Pape.

Qu'il a fait toutes ces guerres contre le Turc & Barberouſſe, pour mettre en

ſeu-

seureté l'Italie & le Pape, & que force est qu'il y contribuë. Ledit Pape respondra qu'il n'a point d'argent ? Et luy fera preuve manifeste de sa pauvreté. Lors l'Empereur sans qu'il débourse rien, *Luy demandera celuy du Duc de Ferrare, lequel ne tient qu'à un Fiat. Et voylà comment les choses se joüent par mysteres.* Toutesfois ce n'est chose asseurée.

LETTRE XIV. La guerre contre le Turc.

LETTRE XV.

MONSEIGNEUR,

Vous demandez si le Seigneur *Pierre-Louys* est legitime fils ou bastard du Pape ? Sçachez que le Pape jamais ne fust marié. C'est à dire que le susdit est veritablement Bastard. Et avoit le Pape une sœur belle à merveille, on monstre encore de present au Palais en ce corps de maison, auquel sont les Sommistes, lequel fit faire le Pape *Alexandre*, une Image de Nostre Dame, laquelle on dit avoir esté faite à son

Pierre Louis fils bastard du Pape.

Sœur du Pape & sa beauté.

Maison des Sommistes à Rome.

1536. portraict & reſſemblance. Elle fut mariée à un Gentil-homme, couſin du Seigneur *Rance*, lequel eſtant en la guerre pour l'Expedition de Naples, ledit Pape Alexandre ****, & ledit Seigneur Rance du cas acertainé, en advertit ſondit couſin : *Luy Remonſtrant, qu'il ne devoit permettre telle injure eſtre faite en leur famille par un Eſpagnol Pape. Et en cas qu'il l'enduraſt que luy-meſme ne l'endureroit point.* Somme toute il la tua. Auquel forfait le Pape fiſt ſes doleances : Lequel pour appaiſer ſon grief & deüil, le fiſt Cardinal eſtant encores bien jeune, & luy fiſt quelques autres biens.

Mariage de la ſœur du Pape au couſin du ſieur Rance.

Elle eſt tuée par ſon mary.

Auquel temps entretint le Pape, une Dame Romaine de la Caſe Ruffine, de laquelle il eut une fille qui fut mariée, au Seigneur *Bauge*, Comte de *Sancta Fiore*, qui eſt mort en cette ville depuis que je y ſuis, De laquelle il a eu l'un des deux petits Cardinaux (qu'on appelle le Cardinal de Saincte Flour.) Item, eut un fils qui eſt ledit *Pierre Louys* que demandiez, qui a eſpouſé la fille du

Le Comte de Saincte Fleur.

Cardinaux de S Fleur.

Pierre Louis Farneſe, marié à la fille du Comte de Cerualle.

Comte de *Ceruelle*, dont il a tout plein foyer d'enfans, & entre autres le petit Cardinalicule *Farneſe*, qui a eſté fait Vice-Chancelier par la mort du feu Cardinal de Medicis. Par ces propos ſuſdits pouvez entendre la cauſe, pourquoy le Pape n'aymoit gueres le Seigneur Rance, & *Vice verſa*, Ledit Rance ne ſe fioit en luy : Pourquoy auſſi eſt groſſe querelle, entre le Seigneur *Jean-Paule de Cere*, fils dudit Seigneur Rance, & le ſuſdit Pierre-Louis, car il veut vanger la mort de ſa tante.

LETTRE XV.

Le Cardinalicule Farneſe.

Cardinal de Medicis Vice-Chancelier.

Querelle entre le ſieur de Rance & Pierre Louis.

Mais quand à la part dudit Seigneur Rance il en eſt quitte, car il mourut le unzieſme jour de ce mois, eſtant allé à la chaſſe, en laquelle il s'esbatoit volontiers tout vieillard qu'il eſtoit. L'occaſion fuſt, qu'il avoit recouvert quelques Chevaux Turcs, des Foires de Racana, deſquels en mena un à la chaſſe, qui avoit la bouche tendre, de ſorte qu'il ſe renverſa ſur luy, & de l'arçon de la ſelle l'eſtouffa, en maniere que depuis le cas, ne veſquit point plus de

Mort du Seigneur Rance eſtant à la chaſſe.

Chevaux Turcs de Racana.

1536. demie heure. *Ce a esté une grande perte pour les François, & y a le Roy perdu un bon Serviteur pour l'Italie* : Bien dit-on, que le Seigneur *Jean-Paule* son fils, ne le sera pas moins à l'avenir. *Mais de long-temps, ne aura telles experiences en fait d'armes, ny telle reputation entre les Capitaines & Soldats, comme avoit le feu bon homme.* Je voudrois de bon cœur que Monsieur d'Estissac, de ses despouilles eust la Comté de Pontoise : Car on dit qu'elle est de beau revenu.

Perte du Seigneur Rance pour le Roy François I. en Italie.

Jean Paule son fils, depuis Mareschal de France.

Loüange du Seigneur Rance pour la guerre.

Monsieur d'Estissac.

Comté de Pontoise de bon revenu.

Pour assister és Exeques, & consoler la Marquise sa femme, Monsieur le Cardinal a envoyé jusques à Ceres, qui est distant de ceste ville prez vingt milles. Monsieur de Rambouillet & l'Abbé de Sainct Nicaise, qui estoit proche parent du deffunt, (je crois que l'ayez veu en Court,) c'est un petit homme tout esveillé, qu'on appelloit l'Archidiacre des Ursins, & quelques autres de ses Prothenotaires. Aussi a fait Monsieur de Mascon.

La Marquise de Rance.

Monsieur de Rambouillet.

L'Abbé de S. Nicaise, Archidiacre des Ursins.

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

Je me remets à l'autre fois que vous eſcriray, pour vous advertir des nouvelles de l'Empereur plus au long, Car ſon entrepriſe n'eſt encore bien deſcouverte. Il eſt encores à Naples, on l'attend icy pour la fin de ce mois. Et fait on gros appreſt pour ſa venuë, & force Arcs Triomphaux. Les quatre Mareſchaux de ſes logis ſont jà pieça en cette ville. Deux Eſpagnols, un Bourguignon & un Flamand.

Preparatifs à Rome pour recevoir l'Empereur.

Arcs Triomphaux.

Mareſchaux des Logis.

C'eſt pitié de voir les ruines des Egliſes, Palais & Maiſons que le Pape a fait démolir & abbattre, pour luy dreſſer & complaner le chemin. Et pour les frais du reſte, a taxé pour leur argent ſur le College de Meſſieurs les Cardinaux des officiers Courtiſans, les artiſans de la ville juſques aux Aquarols. Ja toute ceſte

Ruine des Egliſes pour l'entrée de l'Empereur.

Frais de ceſte entrée taxez ſur le College des Cardinaux.

Aquarols de Rome.

1536. ville eſt pleine de gens eſtrangers.

Le cinquieſme de ce mois arriva ici par le mandement de l'Empereur le Cardinal de Trente (*Tridentinus*) en Allemagne en gros train. Et plus ſomptueux que n'eſt celuy du Pape. En ſa compagnie eſtoient plus de cent Allemans veſtus d'une parure, ſçavoir eſt de robes rouges avec une bande jaune, & avoient en la manche droite en broderie, figuré une gerbe de bled, liée, à l'entour de laquelle eſtoit eſcrit UNITAS.

Arrivée du Cardinal de Trente à Rome.

Son équipage magnifique.

Sa compagnie des gardes Allemands.

Ses livrées.

Sa deviſe.

J'entends qu'il cherche fort la paix & appointement pour toute la Chreſtienté & le Concile en tous cas. J'eſtois preſent quand il dit à Monſieur le Cardinal du Bellay. *Le Sainct Pere, les Cardinaux, Eveſques & Prelats de l'Egliſe reculent au Concile, & n'en veulent oüir parler quoy que ils en ſoient ſemons du bras ſeculier, mais je vois le temps pres & prochain, que les Prelats d'Egliſe ſeront contraints le demander, & les ſeculiers ny voudront entendre. Ce ſera quand ils auront tollu de l'Egliſe tout le bien & patrimoine, lequel ils avoient donné du temps, que*

Envoyé pour moyẽner la paix & un Concile General.

Sa Harangue au Cardinal du Bellay très-libre contre le Pape & les Cardinaux.

par frequens Conciles les Eccleſiaſtiques entretenoient paix & union entre les ſeculiers. LETTRE XVI.

André Doria arriva en ceſte ville le troiſieſme de cedit mois, aſſez mal en point. Il ne luy fut fait honneur quiconque à ſon arrivée, ſinon que le Seigneur *Pierre-Louys* le conduit juſques au Palais du Cardinal Camerlin, qui eſt Genefvois de la famille & Maiſon de *Spinola*. Au lendemain il ſalüa le Pape, & partit le jour ſuivant, & s'en alloit à Gennes de par l'Empereur, pour ſentir du vent qui court en France touchant la guerre. On a eu icy certain advertiſſement de la mort de la vieille Reyne d'*Angleterre*, & dit-on d'avantage que ſa fille eſt fort malade.

André Doria.

Cardinal Spinola Camerlin.

Doria & ſon Audience du Pape.

Mort de la Reyne d'Angleterre.

Quoy que ce ſoit la Bulle qu'on forgeoit contre le Roy d'Angleterre pour l'excommunier, interdire & preſcrire ſon Royaume, comme je vous eſcrivois n'a eſté paſſée par le Conſiſtoire, à cauſe des articles. *De commeatibus externorum, & commerciis mutuis*, auſquels ſe ſont oppoſez Monſieur le Cardinal du Bellay & Mon-

Bulle contre le Roy d'Angleterre.

Le Cardinal du Bellay s'oppoſe au nom du Roy qu'elle ne ſe paſſaſt.

1536. Monſieur de Maſcon de la part du Roy, pour les intereſts qu'il y pretendoit. On l'a remiſe à la venuë de l'Empereur.

Monſieur, tres-humblement à voſtre bonne grace me recommande, priant noſtre Seigneur vous donner en ſanté bonne vie & longue. A Rome ce quinzieſme de Fevrier M. D. XXXVI.

Voſtre tres-humble Serviteur,
FRANCOIS RABELAIS.

OBSERVATIONS SUR LES LETTRES DE RABELAIS.

LETTRE I.

MONSEIGNEUR DE MAILLEZAIS.] *Geoffroy d'Eſtiſſac*, Eveſque & Seigneur de Maillezais en Poictou, eſtoit fils de *Jean* Baron *d'Eſtiſſac* en Aunis, lequel eut bonne part aux faveurs de Charles de France, Duc de Berry, de Guyenne & de Normandie, Comte de Saintonge, Seigneur de la Rochelle, frere puiſné du Roy Louys XI. & dont Philippes de Commines, Seigneur d'Argenton, fait honorable mention dans ſes Memoires. *Philippes* Cardi-

Page 1.

Eſtiſſac.

Voyez ces Memoires T. 1. p. 181. edition de 1706.

nal de *Luxembourg*, ſe démit de l'Eveſché de Maillezais en faveur de ce Prelat, qui fut nommé par le Roy
1518. François I. l'an 1518. le 24. jour de Mars: Et gouverna cette Egliſe longtemps, puis que Jean Bouchet Annaliſte de Poictou raporte qu'il eſtoit
1544. encore Eveſque l'an 1544. Son ſucEſcoubleau. ceſſeur fut *Jacques d'Eſcoubleau*, fils d'Eſtienne, Seigneur de Sourdis, & de Jeanne de Tuſſeau. Il eſtoit auſſi Abbé de la Saincte Trinité de Mauleon & de S. Pierre d'Oirvau en Poictou, & eut pour petits neveux François Cardinal de Sourdis, Archeveſque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, & Henry d'Eſcoubleau, Commandeur des Ordres du Roy, ſucceſſeur de ſon frere dans cette dignité.

L'Eveſque de Maillezais dont eſt cy deſſus parlé, tiroit ſon extraction de l'ancienne Maiſon d'Eſtiffac au pays d'Aunis; de laquelle a herité l'Illuſtre Famille de la *Rochefoucaud*, par le moyen de l'Alliance du Comte de la *Rochefoucaud*. Prince de Marcillac avec *Charlotte Dame d'Eſtiffac*.

Genealogie d'Eſtiffac.

L'un

L'un de ſes Anceſtres *Amaury* Seigneur d'*Eſtiſſac*, eſpouſa l'an 1444. Marguerite de Harcourt, ſortie de la branche des Comtes de Harcourt en Normandie : Et de ceſte alliance eſtoit iſſu vray-ſemblablement. *Harcourt.*

Bertrand Baron d'*Eſtiſſac*, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Chambellan ordinaire, Lieutenant general pour ſa Majeſté en ſes Pays & Duché de Guyenne, Maire & Gouverneur de la ville de Bordeaux, lequel eſpouſa *Catherine Chabot*, ſœur de Philippes Chabot, Admiral de France, & fille de Jacques Baron de Jarnac, & de Magdelaine de Luxembourg. *Chabot.*

Louys Seigneur & Baron d'*Eſtiſſac* leur fils, fut Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur du pays d'Aunis & de la Rochelle, Seigneur de Monclars, Montaud, la Barde en Perigord, de Cahuzac, Saulſignac & Monteton en Agenois, de la Broſſe, de Colonges & de Benets en Poictou. Il contracta mariage en pre-

Daillon. mieres nopces avec *Anne de Daillon*, fille de Jacques, Seigneur du Lude, Chambellan du Roy, Seneſchal d'Anjou, & de Jeanne d'Illiers, dont naſquirent trois filles.

Vendoſme. La premiere, *Jeanne d'Eſtiſſac*, mariée à François de *Vendoſme*, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois qui n'en laiſſa enfans.

Ballaquier. La deuxieſme, nommée *Suſanne d'Eſtiſſac*, fut conjointe avec *Jacques de Ballaquier*, Seigneur de Monſſalez, Chevalier de l'Ordre du Roy, qui en eut *Marguerite* de Ballaquier, Dame de Monſſalez, femme en premier lict, de Bertrand d'Ebrard Seigneur de ſainct Supplice, dont eſt venuë Claude d'Ebrard, alliée avec Emmanuel de Cruſſol, Duc d'Uſez & d'Acier, Pair de France, Comte de Cruſſol, Baron de Levis & de Florenſac, qui en a eu des enfans.

Ebrard de S. Suplice.

Monluc. En deuxieſme mariage, la Dame de Monſſalez ſus-mentionée, eſpouſa *Charles*, Seigneur *de Monluc*, petit fils de Blaiſe de Monluc, Mareſchal

ſchal de France, Lieutenant general du Roy en Guyenne : duquel elle a eu Suſanne de Monluc, femme d'Anthoine de Lauzieres, Marquis de Themines, fils aiſné de Pons, Marquis de Themines, Mareſchal de France, pere de Suſanne, heritiere de Themines & de Monluc, mariée avec *Charles de Levis*, Duc *de Ventadour*. Le troiſieſme mary de *Marguerite* a eſté *Bertrand*, Seigneur de *Vignoles*, la fille duquel Suſanne de Vignoles, a eſpouſé *Hector de Gelas* & de Voiſins, Marquis de Leberon & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, l'un des Lieutenans Generaux du Roy Louys XIII. en Languedoc, & Chevalier de ſes Ordres, qui perdit la vie à la bataille de Leucate, l'an 1637. *De Vignoles.*

Suſanne d'Eſtiſſac eſtant veufve du Seigneur de Monſalez, paſſa en ſecondes nopces avec *Anthoine de Levis*, Comte de Quelus, ſorty d'une branche puiſnée de la Maiſon de Levis, qui a produit les Seigneurs Marquis de Mirepoix, Mareſchaux de la Foy, les Ducs de Ventadour, les *Levis. Quelus.*

Comtes de Charlus, les Barons de Couſan & autres. De cette alliance naſquirent Jacques de Levis, Comte de Quelus, mort ſans lignée. Marguerite de Levis, femme d'Hector de Cardaillac, Seigneur de Bioulé. Jeanne de Levis, mariée avec Claude, Baron de Peſtels. Anne de Levis, eſpouſa Jean de Caſtelpers, Vicomte de Panat.

La troiſieſme fille de *Louys, Baron d'Eſtiſſac*, & d'Anne de Daillon, *Charlotte d'Eſtiſſac*, eſpouſa Gabriel Nonpar de *Caumont*, Comte de Lauzun, allié à Catherine de Grammont, il en eut Gabriel II. Comte de Lauzun, Marquis de Peguilhem, & Charlotte *de Caumont*, femme de *Federic de Foix*, Comte de Gurſon, Vicomte de Meille, qui en a eu pluſieurs enfans, à ſçavoir, *Gaſton de Foix*, Comte de Flaix, qui fut tué au ſiege de Mardik l'an 1646. delaiſſant des enfans de *Marie-Claire de Baufremont*, fille de Henry Marquis de Senecey, & de Marie Catherine de la Rochefoucaud, Comteſſe de Randan, dont l'aiſné s'appelle Jean-

Caumont. *Lauzun.*

Foix.

Baptiſte Gaſton de Foix, Comte de Flaix.

Du ſecond mariage de *Louys*, *Baron d'Eſtiſſac*, & de *Louiſe de la Beraudiere*, furent procreez *Charles*, Baron d'*Eſtiſſac* mort ſans enfans l'an 1586. Ainſi *Claude d'Eſtiſſac* heritiere de ſon frere, & Comteſſe de la Rochefoucaud, porta pluſieurs belles Terres & Seigneuries, en la Maiſon de la Rochefoucaud par le mariage qui fut fait entre elle, & FRANÇOIS IV. Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Prince de Marcillac, &c. fils aiſné de François III. Comte de la Rochefoucaud, & de Silvie Pic de la Mirande, fille de Galeas, Prince de la Mirande & de Concorde. Ce *François* IV. rendit de ſignalez ſervices au Roy Henry IV. tant devant que depuis ſon avenement à la Couronne de France, & pour ſon ſervice fut tué à S. Yrier-la-Perche, le 15. de Mars 1591. delaiſſant deux fils à ſçavoir, François V. Duc de la Rochefoucaud, & *Benjamin Baron d'Eſtiſſac*, qui a pour fils François de la Rochefoucaud, Marquis de Magné. 1586. *Genealogie de la Rochefoucaud.* 1591. *Rochefoucaud. Eſtiſſac.*

Quant à *François V.* nommé *Duc de la Rochefoucaud*, & Pair de France par le Roy Louis XIII. l'an 1622. Il fut auſſi Prince de Marcillac, Baron de Vertueil, Chevalier des Ordres du Roy, Conſeiller en tous ſes Conſeils, Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant general pour ſa Majeſté au pays de Poictou; Sa mort advint en la ville de Poictiers l'an 1650. le 8. de Fevrier, aiant eſpouſé des l'an 1611. au mois de Juillet, *Gabrielle du Pleſſis*, fille de Charles, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roy, Conſeiller en ſes Conſeils, premier Eſcuyer de ſon Eſcurie, Lieutenant general pour ſa Majeſté en la Ville, Prevoſté & Vicomté de Paris; & d'Anthoinette de Pons, Marquiſe de Guercheville, Dame d'honneur de la Reyne Mere du Roy, Marie de Medicis.

1622. 1650. 1611. *Pleſſis, Liancourt.*

De ce mariage ſortirent pluſieurs enfans, *François VI.* Duc de la *Rochefoucaud*. *Louys* de la Rochefoucaud, *Eveſque de Lectoure* en Guyen-

ne, Abbé de Noſtre Dame-la-Celle, de la Roau, & de S. Jeand'Angely, nommé par le Roy Louys XIV. l'an 1646. & conſacré l'an 1649. N. de la Rochefoucaud, *Chevalier de Malthe*, cy-devant Gouverneur de la ville de Damvilliers en Luxembourg. *Marie Iſabeau* de la Rochefoucaud, leur ſœur a eſpouſé *Louys Brulart*, Marquis de Sillery en Champagne, Vicomte de Puiſieux, qui en a des enfans. Les autres filles ſont Religieuſes. 1646.

François VI. Duc de la *Rochefoucaud*, Prince de Marcillac, Baron de Vertueil, &c. Gouverneur & Lieutenant general pour ſa Majeſté en la Province de Poictou, a pris alliance avec *Andrée de Vivonne*, heritiere de la Maiſon de la Chaſtaigneraie, fille d'André de Vivonne, Seigneur de la Chaſtaigneraie, Grand Fauconnier de France, & de Marie-Anthoinette de Lomenie ſon eſpouſe, dont il a des enfans. L'aiſné. *François VII. de la Rochefoucaud*, eſt Prince de Marcillac. *Vivonne la Chaſtaigneraye.*

Par l'inſcription de ces lettres, il

eſt aiſé à cognoiſtre, qu'elles ſont addreſſées à l'Eveſque de Maillezais mentionné auparavant par Rabelais. Il avoit acquis ſon amitié pendant qu'il eſtoit Religieux Regulier de l'Ordre de S. Benoiſt dans ſon Chapitre de Maillezais, avant qu'il fuſt ſecularisé, & eſtoit employé par luy dans pluſieurs importantes affaires. Au commencement de cette Lettre, il rend raiſon à ce *Geoffroy d'Eſtiſſac* ſon Mœcene, qui eſtoit tres-curieux des fleurs & des nouvelles plantes, d'une Commiſſion qu'il avoit euë de ſa part, accompagnant le Cardinal du Bellay en ſon Ambaſſade de Rome, de rechercher les graines les plus rares de toute l'Italie, principalement celles qui croiſſoient au Royaume de Naples, leſquelles en ce temps-là eſtoient beaucoup eſtimées, & de les envoyer en ſon pays de Poictou.

2. L'ERMENAUD] C'eſt un Chaſteau qui appartient aux Eveſques de Maillezais, prés la ville de Fontenay-le-Comte en Poictou, *Godefroy d'Eſtiſſac* s'y plaiſoit, ce lieu eſtant agrea-

ble pour l'agriculture. Dans la Charte de la Fondation du Monaſtere de ſainct Pierre de Maillezais, qui fut faite par Guillaume IV. Comte de Poictou, Duc de Guyenne. Il donne entre autres biens qui luy appartenoient de ſon heritage, la ville de S. Marie de l'*Ermenaud*, avec autres biens qui compoſent à preſent le Domaine de l'*Eveſché de la Rochelle*, dit autrefois de Maillezais. Dans ce lieu eſtoit fondé un Prieuré qui dependoit de l'Abbaye de Maillezais, dans laquelle Pierre Religieux de ce Monaſtere, compoſa ſa *Chronique Manuſcripte*, contenant pluſieurs remarques notables & hiſtoriques de ſon temps, dont l'original ſe trouve dans l'excellente Bibliotheque des Manuſcrits de Meſſieurs du Puy. Tabularium Maleacenſis Abbatiæ.

Ce Prieuré de l'*Ermenaud* fut reüny depuis à la Menſe Epiſcopale, lors que ceſte Abbaye de Maillezais, fut érigée en Eveſché l'an 1317. par le Pape Jean XXII. & fut ſeparé de celuy de Poictiers auparavant ſon Dioceſain. Il dépend encore à preſent du nouveau *Eveſché de la Rochelle*, 1317.

qui a esté transferé de Maillezais en cette ville-là, par permission du Roy Louys XIV. & par une Bulle du Pape Innocent X. Messire *Jacques Raoul* ayant esté nommé premier Evesque de ce lieu, & quitté l'administration de l'Evesché de Sainctes à Monseigneur Louys de Bassompierre.

2. MADAME D'ESTISSAC.] Elle s'appelloit *Catherine Chabot*, & estoit sœur de l'Admiral Chabot, & de Charles, Baron de Jarnac, Gouverneur de la Rochelle, & du pays d'Aunis, duquel sont issus les Barons de Jarnac, aisnez de la Maison de Chabot. De la deuxiesme branche est sorty Henry Duc de Rohan, Prince de Leon, Comte de Porhoet, Gouverneur d'Anjou qui a espousé Marguerite Ducheſſe de Rohan.

Genealogie de la maison de Chabot.

Philippes Chabot, Comte de Buzançois & de Charny, Gouverneur de Bourgogne, & de Normandie, Admiral de France, & frere de Catherine Chabot, eut bonne part aux faveurs du Roy François I. son oncle maternel, du costé de sa femme

Françoise de Longuy qu'il espousa l'an 1525. Elle estoit fille de Jean Baron de Paigny & de Mirebeau, & de Jeanne d'Orleans, Comtesse de Bar-sur-Seine, sœur naturelle du mesme Roy. De ceste Alliance sont sortis les Comtes de Charny, & Marquis de Mirebeau en Bourgogne; dont il ne reste aucuns masles, que ceux qui sont issus du mariage de Leonard Chabot, Seigneur de Charroux & d'Anne de Montessus.

Cette famille *de Chabot* en Poictou, qui porte *d'or à trois Chabots de gueule en pal*, est de tres-ancienne Noblesse & illustre, dont les premiers Seigneurs furent puissans aupres des Ducs de Guyenne, & possederent la Seigneurie de Vouvent: à raison dequoy ils disputerent long-tems l'Avoüerie, Garde & Protection sur l'Abbaye de Maillezais, comme il se recueille par le celebre jugement, qu'en rendit le Roy de France, seant en son Conseil, où assistoient plusieurs Barons & grands Seigneurs. Il est plus au long descrit dans les Tiltres de ceste Abbaye, & dans la Ge-

Livre 1. nealogie de ceſte Maiſon de Chabot, amplement traictée en l'Hiſtoire de Chaſtillon ſur Marne compoſée par André du Cheſne Hiſtoriographe du Roy, l'un des Celebres Hiſtoriens de ce temps.

3. LE CARDINAL DE GENUTIIS JUGE DU PALAIS.] *Hieroſme Ghinucci* noble Sienois, exerça la charge de Nonce Apoſtolique pour le Pape Leon X. à la Cour de l'Empereur Charles V. du Roy François I. & de Henry VIII. Roy d'Angleterre. Il fut creé par Jules II. l'an 1512. *Eveſque Prince d'Aſcoli*, aprez Laurens de Fieſque, & Cardinal du S. Siege par le Pape Paul III. l'an 1535.

Italiæ Sacræ, T. 1.

1512.

1535.

Enfin il paſſa de cette vie en une meilleure à Rome, le 3. de Juin l'an 1541. eſtant en grande reputation pour ſa vertu, & l'experience qu'il s'eſtoit acquiſe en la Cour Romaine. C'eſt de ce Cardinal que ſe louë beaucoup *Rabelais* en ceſte Lettre, ayant eu ſa protection & ſon aſſiſtance, pour l'expedition d'une affaire importante qu'il avoit au Con-

1541.

fistoire. Julien, Cardinal de Medicis lui succeda.

LE CARDINAL SIMONETTA] *Jacques Cardinal Simonetta*, noble Milanois, fut *Evesque de Pesaro* en Italie, & Auditeur du sacré Palais l'an 1528. Le docte Sadolet parle avec beaucoup d'Eloge de sa personne, & le loüe pour la cognoissance qu'il avoit des bonnes lettres & disciplines, estant l'ornement du sacré College. Il eut d'honnorables emplois sous le Pontificat de Jules II. Leon X. & Clement VII. Le Pape Paul III. pour ses recommandables services le nomma Cardinal l'an 1536. Bref, aprez avoir beaucoup merité de l'Eglise, il trespassa dans Rome l'an 1539. ayant esté encore Evesque de Perugia & de Lodi, sa sepulture est en l'Eglise de la Trinité du Mont. 3. Ferdinand. Ughellus. Italiæ sacræ Tomo 2. 1528. 1536.

LE PAPE ESTOIT D'AVIS] *Paul III.* du nom, dit le Cardinal Farnese. Il estoit Romain de nation, fils de *Pietro Lotys Farnese*, Gentilhomme Romain, & de *Joanelle de Caietan*, issuë de la Maison de Boniface VIII. 3. Tome 2. de l'Hist. des Papes.

1468. La Toscane le vit naistre l'an 1468. *Pomponius Lætus*, l'un des sçavans hommes de son temps, luy enseigna les lettres humaines, & ensuite eût de tres-excellens Professeurs aux Lettres Grecques & Latines, aux Mathematiques, & en la Poësie.

Alexandre VI. le crea Cardinal
1493. l'an 1493. estant Prince du sacré College que Guichardin nomme *le plus ancien Cardinal de la Cour*, il fut esleu
1534. Pape le 3. Novembre 1534. aprez Clement VII. conformément à l'instance que Clement en avoit faite au Sacré College. Car il estoit homme docte & de bonne vie, d'un profond jugement, prudent & moderé en ses actions, & orné des bonnes lettres, qu'il favorisa grandement durant son Pontificat. Il procura la paix entre l'Empereur Charles V. & le Roy François I. Assembla premierement
1537. le Concile à Trente l'an 1537. fit ligue avec ledit Empereur contre les Protestans d'Allemagne, & mourut
1549. le 10. Novembre 1549. estant âgé de quatre vingt & un an, aprez avoir tenu le Siege quinze ans & dix

huit jours, & remporté la gloire d'avoir esté un des grands Papes. Jacques Sadolet descrit les plus insignes actions de son Pontificat.

LE CARDINAL DU BELLAY. 3.

Jean Cardinal du Bellay, l'un des fils de Louys du Bellay Seigneur de Langey, & de Marguerite de la Tourlon; estoit issu d'une des plus illustres & anciennes Maisons du pays d'Anjou; il posseda en divers temps, les Eveschez de Bayone, du Mans, de Limoges, de Paris, & l'Archevesché de Bordeaux. Le Pape Paul III. le nomma *Cardinal l'an* 1535. à la recommandation du Roy François I. qui luy portoit une grande affection, *pour sa rare doctrine, sa vigueur d'esprit & capacité, au maniement des grands & importans affaires de son Estat.* Toutes lesquelles parties estoient accompagnées d'un si magnanime courage, que lors des guerres contre l'Empereur Charles V. & en un temps fort troublé, le Roy luy commit le Gouvernement de la ville de Paris qu'il fit fortifier de rampars. *Vie M. S. du Card. du Bellay.* 1535.

Quant aux affaires d'Eſtat il y eſtoit conſommé, & ſervit utilement dans l'Ambaſſade d'Angleterre avec Anne Seigneur de Montmorancy, ayant eſté occupé continuellement pour le ſervice du Roy François I. Il ſacra le Pape Paul IV. fut Legat de ſa Sainctеté en Italie & en Angleterre, où le grand changement de la Religion ne fuſt advenu, ſi l'on euſt deferé à ſes prudens & ſages conſeils. Il rendit encore un teſmoignage de ſon ſçavoir exquis, tant au Concile de Trente; qu'à Marſeille devant le Pape Clement VII. & le Roy François I. en la Harangue qu'il fit lors des nopces du Daufin Henry Fils de France avec Catherine de Medicis.

Ciaconius de Vitis Pontificum. Ughelli T. primo in Epiſcopis Officinibus.

Eſtant Doyen des Cardinaux, Eveſque d'Oſtia & Velletri, il mourut à Rome l'an 1560. âgé de ſoixante-huict ans. Et fut inhumé en l'Egliſe de la Trinité du Mont. *Ce Cardinal fut des plus illuſtres de ſon temps; pour la doctrine & rare cognoiſſance qu'il avoit de toutes Langues, meſmement de la Latine.* Paul Jove & plu-

1560

leurs grands hommes de son temps, l'ont loüé en leurs Ouvrages ; auſquels le Lecteur aura recours.

Louys Trincant, Procureur du Roy à Loudun, en l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon du Bellay, non encore imprimée, & qu'il a dreſſé avec beaucoup de ſoin & de recherches curieuſes ſur les Titres de ceſte Famille, deſcrit amplement la vie de ce grand Cardinal, & de ſes freres Heroïques, *Guillaume, Seigneur de Langey*, Lieutenant General du Roy en Piedmont, ſi recommandable pour ſa Vaillance & ſes Commentaires, auſſi bien que *Martin du Bellay Prince d'Ivetot* en Normandie, qui eut pour fille Marie femme de René II. Seigneur du Bellay, Baron de Thoüarcé ſon couſin, qui fut Prince d'Ivetot, & heritier de pluſieurs grandes Seigneuries, à cauſe de ceſte alliance ; Leur petit fils *Charles Marquis du Bellay Prince d'Ivetot*, Baron de Thoüarcé & de Commequiers, Seigneur de Cizeux, eſt à preſent Chef du nom & Armes de ceſte Maiſon.

Seigneurs du Bellay Princes d'Ivetot.

Rabelais parle souvent avec Eloge du Cardinal du Bellay en ses Lettres, & c'est avec raison, puis qu'il faisoit gloire de l'avoir pour son Patron & son Mecene. Ce genereux Cardinal l'ayant appellé de l'Eglise de Maillezais où il estoit Religieux, pour le gratifier d'une Prebende dans l'Eglise Collegiale de S. Maur des Fossez prés Paris, & de la Cure de Meudon, qui n'est esloignée de la mesme ville que deux lieuës.

3. ☞ MR. DE MASCON.] Il se nommoit Charles Hemard & a été créé Cardinal en 1536. par le Pape Paul III. & ensuite Evêque d'Amiens ce qui a fait qu'il se nommoit quelquefois le Cardinal de Macon & d'autres fois le Cardinal d'Amiens. *Ciaconius* avoit dit dans son Histoire des Papes & des Cardinaux que ce Cardinal étoit de basse naissance, mais cette faute a été corrigée dans la seconde edition de l'an 1677. On ne scait pourquoi on a dit de ce Cardinal qu'il avoit fait l'oraison funebre du Roy François I. ce qui ne peut pas être, ce Prince ayant survecu sept ans ce Cardinal

dinal qui eſt mort en 1540. Mr. de la Croix du Maine dit dans ſa Bibliotheque qu'il avoit un manuſcrit des Memoires que ce Prelat a écrits pendant ſes Ambaſſades, ce ſeroit rendre un grand ſervice au public que de luy donner les Memoires de ce grand homme duquel on peut voir quelques lettres & l'Eloge dans les Memoires de Mr. Ribier. T. 1. p. 43. Il en ſera encor parlé cy-apres ſur la lettre XI.

REFERENDAIRES] Ce ſont ceux qui diſtribuent les cauſes d'appel, que le Juge du Palais a pouvoir de commettre aux Auditeurs de Rotte en Cour de Rome. 4.

L'EMPEREUR] *Charles V. de ce nom Empereur & Roy d'Eſpagne*, fils aiſné de Philippes d'Auſtriche I. du nom, Roi de Caſtille, & de la Reyne de Caſtille & d'Arragon Jeanne ſa femme. Il naſquit à Gand le 24. Fevrier feſte S. Mathias, l'an 1500. & fut eſleu Empereur l'an 1520. *Il a obtenu la louange d'avoir eſté l'un des plus grands & vertueux Monarques qui ait commandé depuis* 4. *Sandoval.* *Piedsperd.* 1500. Annales Habsburgicæ Gentis. Gerardi de Roo.

Charles le Grand. Aussi emporta-il plusieurs victoires, mesmément sur les Turcs & autres Infideles, ayant repoussé Solyman, & asseuré la Chrestienté en deffendant son Patrimoine, & les Estats du Prince Ferdinand son frere contre la puissance de cet ennemy commun. En Affrique il subjugua les places de la Goulette, de Tunes & la ville d'Affrique, vainquit en Allemagne les Princes Protestans, qui favorisoient les heresies de Luther.

Mais il est difficile d'excuser la prise de Rome faite par son armée, le rude traictement du Pape Clement VII. & du Roy François I. que Charles eut en sa puissance apres la bataille de Pavie. L'entretenement de l'Interim pour la Religion, & la Paix de Passaw en Allemagne. D'ailleurs il monstra la grandeur de son courage, en ce que luy, qui tant de fois avoit vaincu les autres, demeura victorieux sur soy-mesme, en quittant l'Empire à son frere Ferdinand I. (dont est encore en possession sa posterité,) avec ses autres Royaumes,

Histoire Genealogique de la Maison de France, T. 2.

& les pompes mondaines pour ſe retirer en un lieu ſolitaire, qui fut le Monaſtere de S. Juſt de l'Ordre de S. Hieroſme, & y paſſer le reſte de ſes jours, afin de mieux vaquer au ſervice de Dieu, comme il fit apres avoir tenu l'Empire trente-ſix ans, & ſes Royaumes Hereditaires, XL. eſtant paſſé d'une Couronne mortelle à la poſſeſſion d'une autre qui fut plus perdurable, le 21. Septembre l'an 1558. *Famianus Strada.* 1558.

Il delaiſſa pour fils d'Eliſabeth de Portugal fille du grand Emmanuel Roy de Portugal & de Marie de Caſtille, le Roy d'Eſpagne *Philippes II.* ſurnommé le Prudent, lequel d'Anne d'Auſtriche la quatrieſme des femmes qu'il eſpouſa, a eſté Pere du Roy *Philippes III.* & ceſtuy-cy de *Philippes IV.* à preſent Roy d'Eſpagne, lequel apres la mort d'Eliſabeth de France fille du Roy Henry le Grand, dont il lui reſte une fille unique *Marie Thereſe* Infante d'*Eſpagne*, preſomptive heritiere de ces Eſtats & Royaumes, s'eſt allié avec Marie Anne d'Auſtriche fille de l'Empereur *Genealogie de la Maiſon d'Autriche Rois d'Eſpagne.*

Ferdinand III. & de Marie d'Auſtriche d'Eſpagne. †

4. † De ce Mariage eſt ſorty le Roy d'Eſpagne Charles II. mort ſans enfans le 1. Novembre 1700.

LE PAPE LUY CEDE LA MOITIE' DU PALAIS] Le Vatican ce celebre Palais où les Papes demeurent. Il eſt compoſé de pluſieurs baſtimens, remply d'excellentes peintures & d'Antiques. Nicolas V. le commençà, les Papes Jules II. & Leon X. l'acheverent. Mais Sixte V. & Clement VIII. l'ont de beaucoup enrichy : Et c'eſt en ce lieu où eſt conſervée la fameuſe Bibliotheque du Vatican.

Le jugement & l'eſtime que fit le Roy de France Charles VIII. de ce ſuperbe Palais, où il logea dans Rome, allant à la conqueſte du Royaume de Naples merite bien d'eſtre icy deſcrit ; Il ſe recueille d'une lettre que ce Prince eſcrivit à Monſeigneur le Duc de Bourbon ; Elle eſt tirée d'un ancien Manuſcrit, en ces termes.

Lettre du Roy Charles VIII. au Seigneur de Beaujeu ſon Frere, Regent du Royaume.

MON FRERE. Hier au ſoir qui fut quinzieſme jour de ce mois, furent concluds & accordez entre noſtre S. Pere & moy, les Articles dont je vous envoye le double cy enclos : Et par iceux pourrez voir bien au long, comme je ſuis demeuré envers ſa Saincteté, & ce qu'il a fait pour moy, & auſſi ce que je dois faire pour luy, comme tous differends ſont entre nous pacifiez. Et pour ce que encores je n'avoye veu noſtre dit Saint Pere, je ſuis aujourd'huy party du *Palais S. Marc* où j'eſtois logé, & m'en ſuis venu oüir la Meſſe à l'Egliſe S. Pierre, & diſner & loger *au Palais de noſtre S. Pere, lequel il m'avoit fait preparer: & eſt un tres-bel Logis & auſſi bien aconſtré de toutes choſes que Palais, ne Chaſteau que je vis jamais.* Noſtre S. Pere qui eſtoit en ſon Chaſtel S. Ange eſt venu audit Palais, où

Palais du Vatican.

nous ſommes entre-rencontrez, & veus en un jardin qui eſt à l'entour de la Gallerie, par laquelle on va audit *Chaſtel Sainct Ange*. Il m'a fait grand recueil, de l'honneur largement, & monſtré avoir tres-bonne affection envers moy, dont je vous ay bien voulu advertir, & pareillement de la Promotion de la *Dignité de Cardinal de Monſieur de S. Malo*, laquelle ce jourd'huy par noſtre dit S. Pere à ma preſence, & d'une grande partie des Cardinaux, a fait à ma priere & Requeſte. *Mon Frere*, incontinent que je auray mis fin à mon affaire d'icy, & que auray adviſé & concluds, le chemin que je tiendray pour partir de ceſte ville, je le vous feray ſçavoir, & pareillement toutes autres choſes que ſeront ſurvenuës, Faictes moy ſçavoir de voſtre part, de vos nouvelles, & de ce que ſera ſurvenu par delà. Adieu mon Frere, que Dieu vous ait en ſa ſaincte garde. Eſcrit à Rome le xvij. jour de Janvier. Signé, CHARLES & *Robertet*.

Promotion de Guillaume Briçonnet Cardinal de S. Malo.

Dans ceſte Lettre eſt faite mention des Articles accordez entre le Pape & le Roy de France : Pour contenter la curioſité du Lecteur, l'on a jugé à propos d'en faire part au public ; Tous les Hiſtoriens du Temps, meſme le judicieux Polybe François en ſes Memoires, & le Celebre Guichardin en l'Hiſtoire de ſon temps, ne les rapportent qu'en Sommaire, au lieu qu'ils ſont ici d'eſcrits plus au long, ayans eſté extraicts du precedent Manuſcrit, contenant pluſieurs remarques particulieres de l'Hiſtoire du Regne de ce Monarque.

Philippes de Comines, l. 7. Hiſtoire d'Italie, l. 1.

ARTICLES

ACCORDEZ ENTRE LE Roy Charles VIII. allant à la Conqueste du Royaume de Naples, & le Pape Alexandre VI. dans la ville de Rome 1494. †

† Ce traitté se trouve en Latin dans l'histoire du Roy Charles VIII edition de 1684. p. 286. Voyez les Mem. de Comines T. 3. pag. 403. edition de 1706.

1494.

I.

NOstre Sainct Pere apres ce qu'il a requis & veu la devotion que le Roy a envers sa Saincteté, & que les choses devant ont esté faictes, n'ont point esté pour porter prejudice ne nuire à sadite Saincteté, mais à l'exaltation de sa Saincteté, & de l'Eglise: Et aussi considerant le Roy, que les choses que par nostre dit S. Pere ont esté faictes par cy-devant pour aucunes considerations, n'ont point esté pour nuire ne pour prejudice à sa Majesté, ont fait & accordé les Articles qui ensuivent.

II.

Et premierement que nostre S. Pere demeurera bon Pere, que le Roy

demeurera bon Fils de noſtre S. Pere, & ſi aucunes choſes avoient eſté faictes, par chacunes des parties à l'encontre de l'autre, ils revoquent & quittent ſans que l'un ne l'autre en puiſſe aucune choſe demander.

III.

Item, Eſt contant noſtre dit S. Pere, que Monſieur le *Cardinal de Valence*, aille avec le Roy pour l'accompagner, avec decent & honorable eſtat, ainſi qu'il a touſiours accouſtumé, & le Roy pour l'honneur de noſtre dit S. Pere, le recevra honnorablement, & le traictera humainement, comme il appartient à ſon Eſtat & Dignité; & demeurera mondit ſieur le Cardinal avec le Roy, le terme de quatre mois plus ou moins, ainſi que par noſtre S. Pere ſera conclud & adviſé. *Cæſar Borgia. Card. de Valence.*

IV.

Item, Et conſignera noſtre dit S. Pere, du Conſeil de Meſſieurs les Cardinaux, *Zizime frere du Turc*, ſera mis és mains du Roy, pour par lui eſtre gardé en la place & Rocque de Terracine, ou telle autre place *Zizime ou Gemes, frere de Bajazet II. Empereur des Turcs, ſe retira à Rodes 1482.* *Terracine.*

ou Rocque, qu'il ſera adviſé entre noſtre dit S. Pere, & le Roy pour la ſeureté dudit Sieur, & empeſcher que les Turcs n'entrent en Italie; † & promet le Roy, & s'oblige de le ne faire tranſporter hors ladite place, ſinon qu'il en fut beſoing pour empeſcher la deſcente deſdits Turcs, ou pour quelque bonne raiſon fuſt, pour la ſeureté de la perſonne dudit Turc par peſte ou autre cauſe raiſonnable, pour laquelle l'on le d'euſt tranſporter, en une des places de l'Egliſe qui ſera entre les mains du Roy, ſelon qu'il ſera adviſé entre la Sainteté de noſtre dit S. Pere le Pape & le Roy.

† Le Pape livra au Roy le Sultan Gem, mais aprés l'avoir fait empoiſonner. Voyez les Mem. de Comines T. 2. p. 190. & l'hiſtoire de Charles VIII. p. 715. & 716.

Alexandre VI. Pape.

V.

Item, avant que le Roi departe d'Italie, pour s'en retourner à ſon Royaume de France, il reſtituëra ledit *Zizime* à noſtre S. Pere, ſans aucune exception; pour eſtre gardé ſelon le contenu de la Bulle faite par le Pape *Innocent*.

Le Pape Innocent VIII.

VI.

Item, & en cas que ledit Turc,

frere de *Zinzime* fiſt, ou euſt guerre à noſtre dit S. Pere, le Roy par effet & à ſon pouvoir, il aidera & deffendera ſa Saincteté & ſon Eſtat à l'encontre dudit Turc.

VII.

Item, promettra le Roy que le Cardinal *Grand Maiſtre de Rodes*, ratifiera dedans ſix mois, l'article cy-deſſus eſcrit faiſant mention dudit Turc.

Pierre d'Aubuſſon Cardinal, Grand Maiſtre de Rodes.

VIII.

Item, Et pour la ſeureté dudit Turc, le Roy baillera pleiges les premiers Barons & Prelats, eſtants de preſent en ſa compagnée, leſquels s'obligeront en la ſomme de cinq cens mille ducats, payables pour une fois à noſtre S. Pere, & à la Chambre Apoſtolique.

IX.

Item, Et au regard du Tribut que le Turc a accouſtumé de payer à noſtre dit S. Pere, à l'occaſion dudit *Zinzime*, qui eſt de *quarante mille ducats*, comme l'on dit: le Roy entend que ledit Tribut vienne és mains de noſtre dit S. Pere, comme

Tribut du Turc de 40. mil Ducats qu'il paye au Pape pour Zinzime.

il a accouſtumé, & baillera ledit Sieur, Banques, pleges, & reſpondans à Rome, de bailler leſdits deniers qui viendront dudit Tribut de quarante mille ducats, à noſtredit S. Pere ainſi que l'on a accouſtumé.

X.

Item, Notre dit S. Pere baillera la ville & Rocque de *Civitavechia* au Roy, pour la tenir durant ſon voyage, pour y recueillir ſes vivres, gens, & choſes qui luy ſont neceſſaires : Laquelle ville & Roque, le Roy promettra rendre & reſtituer, au retour de ſon voyage, à noſtre dit S. Pere ou à ſon Succeſſeur, & luy en bailler lettres ſignées de ſa main, & ſeellées de ſon Séel, & de preſent ordonnera au Capitaine qu'il commettera à la garde de ladite place, faire ſerment à noſtre dit Sainct Pere, & auſſi le faire; & le deſchargera de la garde de ladite place, & n'entend pas le Roy aucune choſe prendre du Domaine & revenus deſdites villes & Roques, ne toucher à la Juſtice, mais tout demeurera à noſtre dit S. Pere.

Civitavechia.

XII.

Item, Et entend le Roy, que tous Marchands, Victuailles, & Marchandiſes, de quelque lieu qu'elles viennent, puiſſent venir, ſejourner, paſſer & repaſſer, tant par ledit Civita-vechia, *Oſtie*, & autres lieux de l'Egliſe, ſans que aucun empeſchement leur ſoit fait ou donné : Toutesfois les Marchands du Royaume ſeront tenus de prendre Sauf-conduit de noſtre S. Pere, pour eux & leurs victuailles, pour icelles porter en ceſte Cité de Rome, & autres Terres de l'Egliſe, pourveu qu'ils ne ſeront point en armes, & qu'ils n'offenderont, ne porteront dommage aux gens du Roy, ne à ſon armée, ne qu'ils ne feront ne pourchaſſeront choſe contraire & prejudiciable à luy ne à ſadite armée. *Civita-Vechia, Oſtie.*

XIII.

Item, Et baillera noſtre dit S. Pere au Roy, ſon armée & ſerviteurs, paſſages & vivres, par toutes les villes, places, ports & termes de l'Egliſe, tant en allant, ſejournant, paſſant & retournant par icelles,

franchement & seurement, en payant toutesfois raisonnablement lesdits vivres.

XIII.

Ville de Suzenne. Item, Sera content nostre dit S. Pere, que en la ville & Chasteau *de Suzenne*, soit mis un Gouverneur autre que celuy qui y estoit, pour y reſider durant l'entrepriſe du Roy, & y mettre nostre dit S. Pere, tel Prelat que le Roy nommera agreable à nostre dit Sainct Pere.

XIV.

Legation de la Marque d'Ancone. Item, Et au regard de la Legation de la Marque d'Ancone, nostre dit S. Pere sera pareillement content, de mettre un Prelat Lieutenant tel qu'il plaira au Roy nommer.

XV.

Item, Et pareillement nostre dit S. Pere sera content, de commettre un Prelat Lieutenant à la Legation *de Patrimonio* tel que le Roy nommera. *Legation du Patrimoine.*

XVI.

Item, Sera content nostre dit S. Pere, de mettre Legat en Cham-

pagne, & Maritime, un Cardinal amy du Roy durant son entreprise; Et pour complaire au Roy, nostre dit S. Pere députera le Cardinal de la *Colomne*.

Le Cardinal Colomne Legat de la Campagne.

XVII.

Item, Pour ce que le Roy a receu en sa Protection & gaiges, *le Seigneur Prefect de Rome*, Que par nostre dit S. Pere, il ne luy soit ne contre son Estat, ne à ses biens quelconques, rien innoué, ne attenté pour quelques causes faictes le temps passé, par ledit Sieur, tant contre nostre dit S. Pere, & tant contre ses parens: Et pareillement ne fera nostre dit S. Pere, & tant contre ses parents: Et pareillement ne fera nostre dit S. Pere contre nulles gens, tant Ecclesiastiques que Seculiers, ne à privées Communautez, ne quelques personnes quelconques, de quelque estat ou condition qu'ils soient, lesquels auroient gages dudit Sieur ou autrement, ou qu'ils eussent fait service au Roy, contre le commandement de nostre dit S. Pere, ne à iceux auroient donné faveur, ayde,

Prefect de Rome.

& victuailles ; Que à tous ceux soit faicte remission ſpeciale, & autres univerſale : Leſquels de preſent le Roy reçoit en & ſoux ſa protection & ſauve-garde.

XVIII.

Item, Et au regard des quarante mille ducats que noſtre dit S. Pere dit avoir audit Sieur parfait, & pareillement quelques autres biens & priſonniers, qui diſent avoir prins : Le Roy prend le differend entre ſes mains, pour en appointer dedans quatre mois.

XIX.

Julian de la Rouere Cardinal, Legat d'Avignon depuis Pape Jules II.

Item, Que Monſieur le Cardinal *Sainct Pierre ad Vincula*, ſoit entierement reſtitué en ſa Legation d'Avignon, & à toutes & chacunes ſes choſes, comme chaſteaux, lieux, places, terres, Seigneuries, que pardevant luy auroient eſté concedées, tant par noſtre dit S. Pere, que par ſes predeceſſeurs ; Et tout ainſi que paravant il en joüiſſoit, & que tout en cas que beſoin ſeroit de nouvel, luy ſoit gardé & confirmé ; Et qu'il ne ſe puiſſe dés ores, mais en

en quelque maniere que ce ſoit irriter ne revoquer.

XX.

Item, Et que touchant le fait du *Cardinal de Gerſe*, noſtre dit S. Pere priera Meſſieurs du College, à ce qu'il ſoit payé de ſon Chappeau, abſent comme preſent : Et luy confirmera en Conſiſtoire, la reſervation & proviſion qui luy eſt faicte de l'Eveſché de Mets, & pareillement de Beſançon. *Le Cardinal de Gurce.* *Eveſché de Mets & Beſançon.*

XXI.

Item, Et quand le Roy y ſera en perſonne, toutes les Roques luy ſeront ouvertes, pour loger ce que bon luy ſemblera, excepté le Caſtel ſainct Ange.

XXII.

Item, Et par tous les lieux deſſuſdits, le Roy, ſeſdits gens & armées, ſeront aſſeurez, comme és propres lieux & portes de ſon Royaume de France, & promet ledit Sieur, faire traitter les ſujets de noſtre dit S. Pere benignement & doucement.

XXIII.

Item, Que toutes les terres & places qui ſont au territoire de l'Egliſe ſeront rendües & reſtituées, dedans douze jours : c'eſt à ſçavoir à noſtre dit S. Pere, celles qui ſont en ſa Saincteté, & les autres, à ceux qui les poſſedoient, excepté toutesfois les places & Roques, qui appartiennent aux ennemis du Roy, & qui de preſent tiennent party à luy contraires, & qui donnent confort & ayde au *Roy Alphonſe*.

Le Roy Alphonſe.

XXIV.

Item, Au regard de *Civita Vechia*, & autres places que noſtre dit S. Pere baillera au Roy pour ſa ſeureté, elles demeureront entre les mains du Roy ſelon les articles qui en font mention.

XXV.

Item, Et pardonnera noſtre dit S. Pere à tous ceux qui ont baillé aucunes deſdites terres, & qui ont ſervy le Roy, c'eſt à ſçavoir, ceux *Daquapendante*, *Monflaſcon* & *Beſaine Viterbe*, & autres lieux ſans les inquieter ne moleſter en leur eſtat ne

Aquapendante. Monflaſcon. Viterbe.

offices en quelque maniere que ce soit.

XXVI.

Item, Nostre dit S. Pere sera content de restituer tous Messieurs les Cardinaux, amis & serviteurs du Roy, en tous leurs privileges, libertez, estats & dignitez, offices, benefices, terres, graces & droicts, sans ce que à l'occasion des choses qui ont esté faictes le temps passé, que l'on ne les puisse inquieter; ne aucune chose leur demander parmy ce qu'ils promettent à nostre dit S. Pere, estre bons & loyaux, & obeissans à sadite Saincteté, comme bons Cardinaux doivent faire par droict & raison, sans desroger aux choses cy-dessus escrites.

XXVII.

Item, Nostre dit S. Pere sera content de remettre & pardonner toutes les offences qui luy pourroient avoir esté faictes, par les Barons & Seigneurs *Coulonnois*, leurs villes & victuailles, *Geronime Desfoutes-villes*, & autres sujets de sa Saincteté, & les remettre par nostre dit S. Pere

Barons des Colonnes. Hieroſme d'Eſtouteville.

en leurs eſtats, biens & offices. Et pareillement le Roy de ſa part ſera content, de pardonner aux Seigneurs *Urſins*, *Jacobo Comte*, & autres Comtes & Barons, les offenées paſſées par eux faictes contre luy, reſervé les deniers qu'il a pris du Roy, & non compris en ce preſent traicté, la queſtion que les Seigneurs Coulonnois ont contre ledit Jacobo Comte.

Seigneurs des Urſins ennemis du Roy Charles VIII. en Italie.

XXVIII.

Item, Conſtituera le Cardinal de *Savelle* en la Legation de Ducato de Spoleto ainſi qu'il eſtoit cy-devant.

Cardinal Savelly Legat de Spolete.

XXIX.

Item, Autant que touche les Sieurs Coulonnois, Savelles, Vitelles, Geronimo d'Eſtouteville, des Comtes & autres Barons & amis du Roy, noſtre S. Pere, les reſtituera, en tous leurs Eſtats, Offices & biens quelconques tout ainſi qu'ils eſtoient par cy-devant.

Les Colonois, Savelles, Vitelles, D'Eſtouteville, Barons d'Italie, amis de la France.

XXX.

Item, Sera content noſtre dit S. Pere, de deſlier & quitter les Car-

dinaux qui le demanderont, & feront demander de l'obligation par eux faicte, par laquelle ils estoient obligez, d'eux non absenter, ne partir de Rome, sans le congé de nostre dit S. Pere. Et aussi par l'obligation de le suivre s'il partoit de Rome, & de tout le contenu en ladite Bulle, & pourront demeurer ou eux en aller où bon leur semblera, sans ce que nostre dit S. Pere les revoque, & contraigne de venir contre leur volonté.

XXXI.

Item, Que le Roy à son departement baillera à nostre dit S. Pere la Cité de Rome, & pareillement les clefs, portaux & ponts d'icelle laquelle sa Saincteté lui avoit baillé.

XXXII.

Item, Le Roy ne demandera point ledit Chasteau S. Ange à nostre dit S. Pere, ne luy en fera aucune requeste ne poursuitte.

XXXIII.

Item, Le Roy fera obeissance en personne à nostre dit S. Pere avant

son departement à Rome toutes les choſes deſſuſdites accordées.

XXXIV.

Item, Et promettra le Roy de non offendre noſtre dit S. Pere, en temporel ne ſpirituel, & ſe aidant à l'occaſion des choſes qu'il luy a octroyé, luy vouloir courir ſus, de luy ayder, & deffendre envers tous & contre tous.

† Pendant que le Pape faiſoit ce traitté il travailloit à prendre des engagemens contraires, il ſe ligua avec les Venitiens, & ſes intrigues ayant été découvertes il eut ſi peur que le Roy Charles VIII. ne luy fit reſſentir les effets de ſa juſte colere, qu'il prit le party de ſortir de Rome, lors que le Roy y repaſſa en revenant de Naples.

XXXV.

Item, Et pareillement, noſtre dit S. Pere, Meſſieurs les Cardinaux & peuple Romain, promettront de leur pouvoir, & garderont deffendre le Roy, & toute ſa compagnie, qu'il ne permettront ne ſouffriront que aucun butrage ne ſoit fait ne procuré directement ou indirectement, qu'il ne donneront ayde ne faveur à ſes ennemis, en gens d'armes, ne argent en quelque façon que ce ſoit. †

XXXVI.

Item, Et entant que touche l'entretenement des articles du Conclave, noſtre dit S. Pere ſera content de remettre cette matiere, à la ve-

nuë de ſa Sainteté & du Roy, pour par eux en eſtre ordonné. Fait le quinzieſme jour de Janvier 1494. Signé, ROBERTET. 1494.

LA VILLE EST DEFOURVEUE.] 4.

ROME, cette ville celebre qui eſt capitale de l'Eſtat Eccleſiaſtique, & qui a commandé à une grande partie de la Terre; l'on peut voir la deſcription tres-exacte chez les Autheurs qui ont traité de la Geographie. Un de ceux qui ait mieux reüſſi, a eſté François Albertin Florentin, en ſon œuvre *des Merveilles de la nouvelle & vieille Rome*, qu'il dédia au Pape Jules II. l'an 1509. & qu'il compoſa dans la ville de Rome eſtant au ſervice du Cardinal de S. Sabine. *Opuſculum de Mirabilibus, Novæ & veteris Romæ.*

LE SAC DES LANSKENETS.] 4.

Rome a eſté ruinée & priſe pluſieurs fois; Neron commanda qu'on y miſt le feu, & la vit bruſler durant ſix jours, afin d'avoir l'honneur de baſtir la nouvelle Rome. Sous Athalaric Roy des Gots, elle fut ſaccagée l'an de grace 410. Et ſous Genſerie Roy des Vandales l'an 455. Les *Tacite.* *Sigebert.* *Procope.*

particularitez de sa derniere prise sont amplement traictées dans un discours intitulé ; *Historia expugnatæ & direptæ urbis Romæ per exercitum Caroli V. Imperatoris, die 6. Maii 1527. Cæsaris Gratiarum.* Le Valureux, mais infortuné Prince Charles Duc de Bourbon Connestable de France, l'emporta par assaut, & y perdit la vie. S'estant rangé du party de l'Empereur, il le declara son Lieutenant General en ses armées d'Italie, & ayant attaqué inutilement les villes de Plaisance & de Florence associées en la Ligue dite Saincte, † faicte contre l'Empereur entre le Pape Clement VII. & les Rois de France & d'Angleterre, poussant son dessein plus outre, & estant assisté des troupes Allemandes, dénna jusques à Rome, alliege le Pape dans le Chasteau S. Ange, & allant inconsidérément à l'assaut, il fut frappé d'une mousquetade, dont il tomba mort. Les Imperiaux entrerent pesle mesle dans la ville au nombre de quarante mil hommes, la saccagerent miserablement, firent un grand carnage du

1527.

† Le Traitté de cette Ligue est imprimé dans le Recueil des Traittés de Paix To 2. des deux editions de Paris & de Hollande.

peuple Romain, & assiegerent le Pape au Chasteau S. Ange avec quelques Cardinaux, qui furent reduits à une telle necessité, qu'il ne s'en est point veu gueres de pareille, jusques-là que si l'on veut croire la vie de ce Pape; *Vetula laciuosa Pontifici cupienti deferens crudeliter suspenditur. Quare cum nullus esset in arce commeatus, paucis diebus tantâ fame Pontifex urgeri cepit, ut Asininâ Carne Cardinalibus qui aderant quasi ad epulas invitatis inseeret.* Mais enfin il fut delivré par le moyen du Traicté de Paix qui fut conclud entre l'Empereur & le Roy François I. principal Mediateur de sa liberté.

Guichardin dans son Histoire re- *Livre 18.*
presente sommairement la prise & le sac de la ville de Rome, dont voicy la narration.

Monsieur de Bourbon se logea le 5. de May auprés de Rome, & avec une insolence militaire, il envoya un Trompette demander passage au Pape par la Cité de Rome pour aller avec l'armée au Royaume de Naples: Et la matinée suivante estant delibe- *Description de la prise & Sac de Rome.*

ré ou de mourir ou de vaincre, parce qu'il n'avoit gueres d'autre eſperance que celle-là en ſes affaires, & s'eſtant avancé du fauxbourg, il commença à y donner un furieux aſſaut, & s'avança devant toutes les compagnies par un dernier deſeſpoir, non ſeulement pour ce que s'il ne demeuroit victorieux, il ne luy reſtoit plus aucun refuge, mais auſſi pour ce qu'il luy ſembloit que les Lanskenets alloient froidement à l'aſſaut, fut frappé d'une arquebuſade, duquel coup il tomba mort en terre: Et neantmoins ſa mort ne refroidit, ains alluma l'ardeur des ſoldats, leſquels combattans avec une tres-grande vigueur par l'eſpace de deux heures, entrerent finalement dans le fauxbourg, à quoy leur ayda bien non ſeulement, la foibleſſe des remparts qui eſtoit tres-grande, mais auſſi la mauvaiſe reſiſtance que firent ceux de dedans, &c.

Chacun ſe mit en fuitte, & pluſieurs coururent à la foule vers le Chaſteau, en ſorte que les fauxbourgs entierement abandonnez, demeure-

rent en proye aux victorieux : Et le Pape qui attendoit au Palais du Vatican quel seroit le succez, entendant que les ennemis estoient dedans, s'enfuit incontinent avec plusieurs Cardinaux dans le Chasteau, ou consultant s'il devoit arrester là ou se retirer en lieu seur, par la voye de Rome, *luy qui estoit destiné pour estre exemple de calamitez qui peuvent survenir aux Papes* : Ayant nouvelle de la mort de Monsieur de Bourbon, † & que toute l'armée abaissée de courage desiroit s'accorder avec luy, il laissa mal-heureusement le conseil de s'en aller. Parquoy le jour mesme, les Espagnols ne se voyant ny ordre ny conseil, pour defendre le quartier delà le Tybre, entrerent dedans sans aucune resistance : Et de là ne trouvans plus d'empeschement, le soir mesme à vingt & trois heures, ils entrerent par la porte de Xiste en la Cité de Rome, où hormis ceux qui se confioient au nom de la faction, & quelques Cardinaux lesquels pour avoir le bruit d'avoir suivy le parti de l'Empereur, croioyent estre plus à seure-

† Ce fut Berard de Padoue qui lui apprit cette nouvelle ayant pour ce sujet deserté de l'armée de l'Empereur. Guichardin l. 18.

té que les autres, tout le reste de la Cour & de la Cité, comme il se fait en cas si épouventable estoit en fuite & en confusion.

Entrez qu'ils furent dedans, chacun commença à courir à la foule au pillage, *sans avoir aucun égard, non seulement au nom des amis, ou à l'autorité & dignité des Prelats, mais aussi aux Temples, aux Monasteres, aux Reliques honorées de l'appuy de tout le monde, ou aux choses sacrées:* Tellement qu'il seroit impossible non seulement de raconter, mais presque d'imaginer les calamitez d'icelle Cité, destinée par l'ordonnance du Ciel à une merveilleuse grandeur, mais aussi à plusieurs fortunes, par ce qu'il y avoit neuf cens quatre vingts ans qu'elle avoit esté saccagée par les Gots. Il est impossible de raconter la grandeur de la proye, pour les richesses qu'il y avoit à monceaux, & tant de choses rares & precieuses des Courtisans & des Marchands: Mais ce qui la fit encore plus grande ce fut la qualité & le grand nombre des prisonniers, qui se devoient ra-

chepter avec de tres-groſſes rançons. Et pour comble de miſere & d'infamie, pluſieurs Prelats pris par les ſoldats, meſmement par les Lanskenets, (leſquels pour la haine qu'ils portoient au nom de l'Egliſe Romaine ſe monſtroient cruels & inſolents) eſtoient menez à reculons, avec un tres-grand mépris par toute la ville de Rome, ſur des aſnes & méchantes mules, reveſtus des habits, & avec les enſeignes de leur Dignité. Et il y en eut pluſieurs tres-cruellement tourmentez, leſquels ou moururent és tourmens, ou furent traictez de ſorte, qu'ils finirent leur vie peu de jours apres qu'ils eurent payé leur rançon.

Il mourut tant à l'aſſaut qu'à la furie environ quatre mil hommes. Les Palais de tous les Cardinaux furent ſaccagez, hormis ces Palais-là, leſquels pour ſauver, les Marchands qui s'y eſtoient retirez avec leurs biens, promirent une tres-groſſe ſomme de deniers: Et quelques-uns de ceux qui compoſerent avec les Eſpagnols, furent apres ou ſaccagez

par les Lanskenets, ou contraints de se rachepter encore une fois. La Marquise de Mantouë composa pour son Palais à cinquante mil ducats, qui furent payez par les marchands & autres qui s'y estoient retirez ; & le bruit courut que Ferrand son fils en eut dix mille pour sa part. Le Cardinal de Sienne dedié de pere en fils au nom Imperial, † apres qu'il eut composé avec les Espagnols, tant pour luy que pour son Palais, fut fait prisonnier des Lanskenets, qui saccagerent son Palais, & puis l'ayant mené à coups de poing, & la teste nuë dans Borgo, il falut qu'il se rachetast de leurs mains avec promesse de cinq mille ducats. Les Cardinaux de la Minerve & Ponsette, † souffrirent presque une semblable calamité; lesquels estans faits prisonniers des Lanskenets, payerent rançon, apres qu'on eut vilainement mené en procession, l'un & l'autre d'entr'eux, par toute la ville de Rome. Les Prelats & Cardinaux Espagnols & * Lanskenets, qui se tenoient pour asseurez que ceux de leur nation, ne

† Il étoit de la maison de Picolomini ; il en est parlé cy-après.

† Le Cardinal Ponsette en mourut de déplaisir la même année.

* *Lisez Allemans.*

leur feroient point de tort, furent pris, & aussi mal traittez que les autres. On entendoit les cris & hurlements miserables des femmes Romaines, & des Religieuses, que les soldats menoient par trouppes pour saouler leur luxure : *se pouvant dire que les jugemens de Dieu sont cachez aux mortels, attendu qu'il souffroit, que la renommée Chasteté des femmes Romaines, fust ainsi vilainement & miserablement forcée.* On entendoit par tout infinies plaintes de ceux qui estoient inhumainement tourmentez, partie pour les contraindre de faire leur rançon, partie pour manifester les biens qu'ils avoient cachez. Toutes les choses Sacrées, les Sacremens, & les Reliques des Saincts dont les Eglises se trouvoient pleines, estans dépouillées de leurs ornemens, gisoient par terre, à quoy s'adjousterent infinies vilenies que faisoient les barbares Lanskenets. La renommée fut que le sac tant en deniers, qu'or, qu'argent & joyaux, monta à plus d'un million de Ducats : mais que des rançons on en tira encore bien plus grande quantité, &c.

Ce ſont juſques icy les meſmes termes de Guichardin, lequel pourſuit les evenemens de ceſte memorable priſe, & comme le Pape ſe voyant abandonné de toute eſperance, fut contraint de convenir avec les Imperiaux par un Accord fait le 6. jour de Juin; † n'ayant pû fleſchir l'Empereur Charles V. (Ce grand Catholique & Protecteur du S. Siege) que par une ſomme de quatre cens mille ducats, qui ſeroit levée ſur l'Eſtat de l'Egliſe, dont les principales places ſeroient miſes en ſa puiſſance: le Pape meſme demeurant priſonnier avec treize Cardinaux qui eſtoient avec luy juſques à l'entiere execution du Traicté.

† Cet accord ſe trouve à la fin du diſcours dont le titre latin eſt rapporté cy-devant p. 88.

5. LA PAUVRETE' QU'IL EST, EST GRANDE PLUS QU'EN PAPE QUI FUT DEPUIS CCC. ANS.] C'eſtoit un teſmoignage de la perte que Rome avoit ſoufferte en ſa priſe, puis que dix ans apres elle ne s'eſtoit pû encore remettre. Quoi que le Pape Clement VII. pour ſatisfaire aucunement à ſa captivité, euſt fait fondre tous les ornemens d'or & d'argent

Vita Clementis Papæ.

gent pour satisfaire à sa rançon, & qu'il fust venu à ceste extremité, mesme que d'exposer en vente, trois chapeaux de Cardinal, qui ne furent pas suffisans pour assouvir l'avarice du soldat.

☞ SENATEUR.] c'est la seule dignité de l'ancienne Rome qui subsiste encore à present, elle est à la nomination du Pape qui n'en doit pourveoir qu'une personne née hors la ville Rome : le pourveu en jouit ordinairement toute sa vie, à moins qu'il ne soit élevé à une dignité plus éminente.

GOUVERNEUR & CONSERVATEURS.] Ce sont trois Gentilshommes Romains, qui demeurent au Capitole, & ont soin de la conservation de la ville. Cette Charge est à present exercée par *les Marquis de Saincte Croix & Orsine*. Quant au Gouverneur principal de l'Estat Ecclesiastique, c'est *le Gouverneur de Rome*, par la mort du Seigneur Vitricé, le Pape Innocent X. a pourveu de ceste charge l'an 1650. le Seigneur Farnese Archevesque de

Farnese Archevesque de Rome.

Patras, Secrétaire de la Congregation des Eveſques, de la Maiſon de Paul III. frere du Duc de Lateri.

LE CARDINAL DE SENES LEGAT.] L'illuſtre Famille de *Piccolomini* a produit ſept Prelats qui ont avec honneur gouverné l'Egliſe de Sienne. Le premier de ce nombre fut le celebre Pape Pie II. auquel ont ſuccedé Anthoine, François, Jean, Alexandre & Aſcagne Piccolomini, dont le neveu portant ce meſme nom, qui eſt fils de Silves Piccolomini Grand Maiſtre de la Maiſon de Coſme II. grand Duc de Toſcane, & petit fils d'Enée & de Victoire Piccolomini eſt Archeveſque de Sienne en Toſcanne l'an 1651. & a pour frere le Brave Octave Piccolomini Duc d'Amalphi, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant General des Armées du Roy Catholique Philippes IV. dans le Pays-bas, & de l'Empereur Ferdinand III. en Allemagne, qui le crea Prince de l'Empire apres le Traicté de Paix de Nuremberg 1650.

Famille de Piccolomini.

1651.

Le Cardinal *de Senes Jean Piccolo-*

mini estoit proche parent des deux Papes Pie II. & Pie III. Ses merites le firent eslever à l'Archevesché de Sienne en Toscane l'an 1503. Il fut honoré de la pourpre romaine par Leon X. 1517. & parvint aux premieres dignitez de l'Eglise, fut Evesque d'Albano, de Preneste, de Porto, & enfin d'Ostie, Doyen du Sacré College l'an 1535. Le Pape Paul III. l'envoya Legat avec le Cardinal Cesarin vers l'Empereur; puis il mourut l'an 1537. & fut inhumé en l'Eglise de S. François Tombeau de ses Ancestres. Son successeur en l'Archevesché de Siene a esté *François Bandini*, fils de Montanine Piccolomini sa sœur, & de Salluste Bandini noble Sienois.

Ughelli Italia Sacra, T. 3.

1537.

☞ Il semble que la Dignité d'Archevesque de Sienne soit en quelque façon affectée à cette Maison car outre ceux qui sont ici marqués il y a eu encore Coelio Picolomini Archevesque de cette ville, fait Cardinal en 1664. par le Pape Alexandre VII.

LE CARDINAL SALVIATI, LE-

GAT DU PAPE.] Jean Cardinal *Salviaty* naſquit à Florence l'an 1490. le 24. jour de Mars du mariage de Jacques Salviaty, & de Lucrece de Medicis ſœur du Pape Leon X. qui le nomma Eveſque de Ferrare l'an 1520. & comme il eſtoit doüé de grand courage, & d'un excellent naturel, auſſi ne degenera-il point de la reputation d'Hippolite Cardinal d'Eſte ſon predeceſſeur. Clement VII. le deputa Legat du S. Siege à la Cour du Roy François I. & de l'Empereur, comme il fut depuis à Parme & à Plaiſance. Il eut encore l'Adminiſtration de pluſieurs Eveſchez en Italie avec celuy de Parme, de Fermo, & de Trani. Et le meſme Roy François I. qui luy portoit de l'affection, luy fit conferer les Prelatures de S. Papoul, & d'Oleron avec pluſieurs Abbayes dans ſon Royaume.

1490.

1520.

Sous Paul III. il fut Eveſque de Sabine & de Porto, & apres la mort du Souverain Chef de l'Egliſe ayant eu grande part aux ſuffrages de l'Election, elle fut traverſée par les

brigues de l'Empereur Charles V. à cauſe de l'alliance & proche parenté qui eſtoit entre ce Cardinal Salviaty, & le Roy de France Henry II. Enfin il mourut l'un des riches & plus opulens Prelats qui fuſt de ſon temps dans le ſacré College, ce qui ne luy a pas acquis tant de reputation, comme l'eſtime particuliere qu'il faiſoit des gens Doctes, qu'il cheriſſoit & obligeoit avec une grande liberalité. L'Eloquent Sadolet a fait le Panegyrique de ſes eminentes vertus. Il receut les honneurs de la ſepulture en l'Egliſe Cathedrale de Ferrare eſtant decedé l'an 1553. Ughelli Italia Sacra. T. 2. 1553.

Il eut pour freres *Bernard* Cardinal Salviaty Eveſque de Clermont en Auvergne & de S. Papoul, grand Aumoſnier de la Reyne Catherine de Medicis; Et le Grand *Anthoine Marie* Salviaty Cardinal, deſquels Ciaconio, Ughelli, & les autres Hiſtoriens qui traictent de la vie des Cardinaux parlent plus amplement.

C'eſt un grand honneur & avantage à ceſte Maiſon *de Salviaty*, que la Royale de France en ſoit deſcen-

duë, celle d'Angleterre, de Savoye, de Toscane, & autres grands Princes & Princesses qui vivent aujourd'huy dans l'Europe, à cause de la Reyne Marie de Medicis, espouse du Roy de France & de Navarre Henry le Grand, laquelle avoit pour Bis-ayeulle paternelle *Marie Salviaty*, femme de Jean de Medicis, pere de Cosme I. du nom, Grand Duc de Toscane.

Genealogie de la Maison de Salviaty.

Jacques Salviaty & Lucrece de Medicis pere & mere de ce Cardinal eurent un autre fils Laurent Salviaty lequel de Constance de *Comitibus* fut pere de Laurent II. du nom Marquis de Julian, qui a eu pour fils Jacques Salviaty Duc de Julian, Chef de ceste Maison celebre en Toscane, qui a épousé *Veronica Cybo* Princesse de Masse.

6. LE DUC ALEXANDRE DE MEDICIS. Cet Alexandre, frere naturel de la Reyne Catherine de Medicis, femme du Roy Henry II. eut pour pere Laurent de Medicis Gouverneur de la Republique de Florence & du Duché d'Urbin. L'Em-

I. Nesser Hist. de la maison de Medicis.

pereur Charles V. le crea premier Duc de Florence l'an 1531. luy ayant depuis fait espouser sa fille naturelle *Marguerite d'Austriche*, l'an 1536. Quelques Citoyens trouvant son Gouvernement fascheux à supporter à cause de sa tyrannie, (ce qui a du rapport avec l'affaire que Philippes Strozzy avoit a demesler avec ce Prince, & dont parle souvent Rabelais en ses lettres) mesme Laurent de Medicis son cousin, l'ayant attiré en son logis sous l'espoir de le faire joüir d'une noble Florentine, il le fit massacrer l'an 1537. pensant 1537.
avoir mis, par ce tragique coup sa patrie en liberté, mais il fut déceu de son esperance, parce que le Duc Alexandre n'ayant laissé aucuns enfans legitimes, & seulement un fils bastard Jules de Medicis, le mesme Empereur Charles V. nomma Duc de Florence *Cosme de Medicis I. du nom*, qui fut honoré depuis du titre de Grand Duc de Toscane par le Pape Pie V. l'an 1570. Et se rendit celebre parmy les Princes d'Italie.

Genealogie de la Maison de Medicis.

Du mariage de Leonor de Tolede sa premiere femme sortit entre autres enfans, *François* Grand Duc de Toscane pere de la Reyne de France Marie de Medicis. *Ferdinand I.* Grand Duc de Toscane frere de François, s'allia par mariage avec Chrestienne de Lorraine dont il delaissa le Duc *Cosme II.* lequel de Marie-Madelaine d'Austriche a procreé *Ferdinand* de Medicis II. du nom, à present Grand Duc de Toscane, marié à Victoire de la Roüere Mont-Feltre fille & heritiere du Prince Federic Ubalde Duc d'Urbin & de Claude de Medicis dont il a des enfans. Ses freres sont Jean Charles Cardinal de Medicis creé par le Pape Innocent X. & les Princes François & Mattias de Medicis qui ont eu pour sœurs Marguerite femme d'Edouard Farnese Duc de Parme, Marie Chrestienne & Anne de Medicis.

Ceste Maison Ducale porte *d'or à cinq Tourteaux de gueulle 2. 2. 1. le cinquiesme en chef chargé de trois fleurs de Lys d'or*, Pierre de Medicis Gouverneur de la Republique de Florence,

ayant receu à faveur particuliere du Roy Louis XI. qui luy envoya le Tourteau de France semé de fleurs de lys ce qu'a retenu ceste Famille jusques à present.

PHILIPPES STROSSY, LE PLUS RICHE MARCHAND DE LA CHRETIENTE'. 6.] Rabelais est mal instruit faisant paralelle de la Famille des Fourques d'Ausbourg, avec celle de *Strozzy*, Maison illustre de Florence, lors qu'il rapporte que ce Philippes Strozzy duquel le Duc Alexandre de Medicis vouloit confisquer les grands biens, estoit estimé le plus riche Marchand de la Chrestienté, il n'y a pas lieu de croire qu'il fust de ceste Tige, laquelle estoit si considerable par ces celebres Capitaines Pierre & Philippes Strozzy, & par les Alliances qu'elle prenoit en la Maison de Medicis.

Genealogie de la Maison de Strossy.

Philippes Strozzy I. du nom Chevalier Florentin, eut à femme Clarice de Medicis, tante de la Reyne de France Catherine de Medicis & d'Alexandre Duc de Florence; Elle estoit aussi petite niepce du Pape

Leon X. De ceſte Alliance ſortirent *Pierre Stroſſy*, ſurnommé le Grand, Mareſchal de France, Lieutenant General du Roy Henry II. en Italie
1557. mort au ſiege de Thionville 1557. & *Laurent Stroſſy* creé Cardinal par le Pape Paul III. Eveſque de Beziers, d'Alby, & enfin Archeveſque d'Aix.
M. S. des Familles nobles d'Italie. Auquel temps vivoit auſſi *Philippes Stroſſy* Colonel General de l'Infanterie de France, qui mourut au ſervice du Roy de France Henry III. l'an
1583. 1583. eſtant General d'une armée navale contre les Eſpagnols en la guerre de Portugal. *Alfonſine Stroſſy* ſa couſine, proche parente de la Reyne Catherine, fut alliée avec
Fieſque. Scipion de Fieſque Comte de Lavagne Chevalier d'honneur de la meſme Princeſſe: Et de ceſte alliance ſont iſſus les Comtes de Fieſque en France, Barons de Breſſuire en Poictou.

La Maiſon *de Stroſſy* paroiſt encore aujourd'huy dans la Toſcane où elle poſſede les premieres charges de l'Eſtat comme elle a fait dans l'Egliſe. Car outre le Cardinal Stroſſy, Alexandre a eſté Eveſque de Volterra 1565.

Robert Strossy Evesque de Fiesole, Alexandre neveu du Cardinal Bandini Archevesque de Fermo, un autre de mesme nom Evesque de Sainct Miniato, & Robert Strozzy frere d'Alexandre Evesque de Colle l'an 1638.

Ceste famille porte en ses armes, *d'or à la fasse de Sable, chargée de trois croissans tournés d'argent.*

☞ Lors que Rabelais a appelé Philippe Strossy le plus riche Marchand de la Chrestienté il n'a pas pour cela fait tort à sa Noblesse. On scait assés que par toute l'Italie le commerce ne deroge point à Noblesse; au reste Philippe Strossy n'étoit pas autrement bien dans l'esprit de l'Empereur Charles V. car Laurent de Medicis ayant été tué en 1537. † l'Empereur accusa Philippe Strossy d'avoir été un des complices de ce meurtre, & il fit informer contre luy aprés l'avoir fait emprisonner, sous ce pretexte. On peut voir à ce sujet une lettre de l'Evesque de Tarbe au Conestable de Mont-Morency en datte du 20. Novem-

† Voyez cy devant p. 33.

bre 1538. rapportée au T. 1. des Mem. de Ribier. p. 263.

Rad. pag. LES FOURQUES D'AUSBOURG EN ALLEMAGNE. La Famille des Foucres ou Fuggers, *Fuggerana*, eſt maintenant aſſez conſiderable en Allemagne au Dioceſe de Conſtance où elle poſſede les Baronnies de Kircberg & de Weiſſenhorn. Leur premiere reſidance eſtoit en la ville d'Ausbourg, & il y a environ cent cinquante ans que c'eſtoient les plus riches Marchands d'Allemagne. Par la gratification de l'Empereur, ils furent honorez de la dignité de Barons
1510. l'an M. D. X. és perſonnes de Raymond Foucre Baron de Kircberg & de Weiſſenhorn, & d'Anthoine Fugger qui eut pour petit fils Jacques Eveſque & Prince de Conſtance l'an 1604.

Ce qui apporte plus d'eſclat à ceſte Maiſon, c'eſt qu'elle a pris Alliance avec les meilleures Maiſons d'Allemagne à ſçavoir des Comtes de Zollern, de Schuvartzemberg, d'Eberſteyn, de Koningſeck de Montfort, d'Ottingen, de Trueſes, des Ba-

rons de Madruce, des Comtes de Lodron, & autres qui ſont des plus qualifiées de la Baviere.

6. LE CARDINAL CIBO SON GOUVERNEUR.] Innocent Cybo Cardinal du S. Siege, Eveſque de Marſeille, Legat de Bologne & de la Romagne receut la pourpre de ſon oncle le Pape Leon X. en la promotion qu'il fit l'an 1513. luy donnant le meſme chappeau qu'il avoit eu lors qu'il fut Cardinal, avec ces paroles. *Innocent Cybo mi diede queſto Capello, proprio Edio, ad Innotio Cybo lo reſtituiſco.* Ce Cardinal ſe monſtra contraire à la reſolution, que ſes Confreres aſſemblez à Parme, avoient priſe de tranſporter le S. Siege en Avignon à la priere du Roy François I. pendant la priſon du Pape Clement VII. il conſerva l'Eſtat de Florence apres la mort du Duc Alexandre ſon Couſin germain; le gouvernement de ceſte Republique luy ayant eſté offert ſa vie durant, il le refuſa avec grande modeſtie. S'eſtant ſignalé dans les Legatures de Bologne, Parme & Plaiſance, ayant eu 1513. *Ciaconius.*

bonne part en l'amitié du Roy François I. & de l'Empereur Charles V. & apres avoir negotié l'élection de Jules III. il mourut à Rome le 13. Avril 1550. & gist au milieu de l'Eglise de la Minerve, ayant esté en son temps le premier d'Italie en reputation d'esprit & de courage.

1550.

Ce Cardinal Cybo posseda les Archeveschez de Gennes & de Thurin, celuy de S. André en Escosse, les Eveschez de Marseille, d'Albenga & autres, avec les Abbayes de S. Victor de Marseille, & de S. Oüen de Roüen par la gratification de nos Roys. Il avoit pour pere *François Cybo* Comte de l'Anguillare & de Ferentillo, General de l'Eglise Romaine souz le Pape Innocent VIII. son pere, & pour mere Magdelaine de Medicis sœur de Leon X.

Relation du voyage de Pologne par M. le Laboureur.

Laurent Cybo Comte de Ferentillo General de l'Estat Ecclesiastique, frere d'Innocent Cardinal Cybo, espousa *Richarde Malespine* Marquise de Masse & de Carrare, dont il procrea, *Alberic Cybo* Malespina, Prince du S. Empire & de Masse,

Genealogie de la Maison de Cybo.

Duc d'Ayello, Marquis & souverain Seigneur de Carrare, de Ferentillo, qui espousa deux femmes, *Elisabet de la Roüere* fut la premiere, elle estoit fille de François Marie Duc d'Urbin, de laquelle descendit le Prince Alderamo Cybo; de la seconde Isabelle de Capoüe sœur de Ferrant Duc de Termoli sortirent aussi des enfans.

Alderamo Cybo Marquis de Carrare fut un tres-genereux Prince, & qui posseda tous les Arts nobles dignes des occupations d'une personne de sa naissance. Il mourut l'an 1606. ayant esté marié avec *Marfisa d'Est* fille de François Marquis de la Massa en Romagne, cousine du Duc Alfonse de Ferrare. Il laissa d'elle cinq enfans, l'aisné fut:

Charles Cybo Prince de Masse, Marquis & Souverain de Carrare, lequel de *Brigida Spinola* sœur de la Duchesse de Tursis, & cousine du Duc d'Oria a eu douze enfans. Les aisnez sont Alberic Cybo, & Aldèramo Cybo Cardinal Legat du Duché d'Urbin.

Alberic Cybo Marquis de Carrare, s'eſt allié avec la Princeſſe *Fulvie Pie de la Mirande*, fille du Duc Alexandre & de Laure d'Eſt de Modene, dont il en a le Prince Charles Cybo II. du nom, Alexandre Jean Baptiſte, Ferdinand & autres jeunes Princes.

7. LE SOPHY ROY DES PERSES.] *Thaamas* Roy de Perſe fils d'Iſmaël Sophy I. du nom dit le Grand, deſcendu par la ligne des femmes du renommé *Uſum Caſſan*. Il naſquit l'an
1508. 1508. & ſucceda aux Eſtats de ſon pere 1525. auſſi bien qu'à la haine mortelle qu'il avoit eu pendant ſa vie contre l'Empereur des Turcs: Ayant denoncé la guerre à Solyman fils de Selim, il entra dans la Perſe, & *Hieronymi Henningis Theatrum Genealog* T. 4. ſaccagea la ville de Tauris, dont le Sophi eut bien-toſt la revanche, ayant deffait toute l'armée du Turc
1536. pres la ville de Betelis l'an 1536. C'eſt de ceſte fameuſe bataille (dont fait mention *Rabelais* en ceſte lettre) dans laquelle ſelon qu'il eſcrit à l'Eveſque de Maillezais, qua ante mille Turcs à cheval, & ſoixante mille

le fantaſſins perdirent la vie, ce qui revient à cent mille hommes. Eſchec qui fut cauſe de la Paix arreſtée entre Solyman & le Sophy. Depuis il donna retraitte en ſes Eſtats, au Prince Bajazeth, ce qui attira les forces du Turc dans la Meſopotamie, où elles furent defaictes avec advantage en pluſieurs autres rencontres. De tout cecy eſt faicte mention dans l'Annaliſte Jean de Perſe. Après avoir regné cinquante un an il mourut le 11. de May 1576. au 68. de ſon âge, delaiſſant des quatre femmes qu'il eſpouſa une grande poſterité, qui a herité & poſſede encore le Royaume de Perſe. *Kaa Sophi Miriſes* aiant le Souverain gouvernement de cet Eſtat l'an 1642. 1576.

MONSIEUR DE VELY AMBASSADEUR POUR LE ROY VERS L'EMPEREUR.] *Claude Dodieu* Lyonnois ſieur de Vely, Abbé de S. Riquier en Picardie, fut Maiſtre des Requeſtes de l'Hoſtel du Roy François I. qui l'envoya ſon Ambaſſadeur vers le Pape Paul IV. Par la faveur de ce Prince il fut pourveu de l'E- 7. Ed. pag. Gallia Chriſtiana.

veſché de Rennes en Bretagne l'an 1541. apres le deceds d'Yves Ma-
1558. hyeuc. Sa mort advint l'an 1558. à Paris, & fut inhumé aux Celeſtins. Guillaume de Bellay Seigneur de Langey au Livre 5. de ſes Memoires raporte amplement les negotiations du meſme Seigneur de Vely, lors qu'il eſtoit Ambaſſadeur du Roy François I. vers l'Empereur Charles V. Il portoit pour armes *d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux Lyons de meſme*, & eut pour ſucceſſeur Bertrand de Marillac, frere de Charles Archeveſque & Comte de Vienne.

☞ Cet Evêque étoit chargé par le Roy François premier de preſſer l'Empereur Charles V. de luy reſtituer le Duché de Milan & ce Prince l'avoit fait entretenir de belles promeſſes, afin ſeulement de gagner du temps pour ſe preparer à la guerre de Provence : dequoi Mr. de Vely s'étant apperçeu, il en parla fort courageuſement à l'Empereur en luy reprochant ſon manquement de paroles & ſes rodomontades

ordinaires. Mem. du Bellay p. 184. & de Ribier. T. 1. p. 63.

LA GRANDE VILLE DE TAURIS.] 8. Elle eſt capitale de la grande Medie, nommée diverſement par les autheurs *Tauris*, & par les Turcs *Tebris*. C'eſt l'ancienne Ecbatane ſuivant l'avis d'Ortelius, & de pluſieurs autres. Sa ſituation eſt au pied du mont Oronte, qu'elle a du coſté du Nord, & eſt eſloignée de la mer Caſpie de huict journées, à la Perſe au Midy, & les Monts Caſpies au couchant; elle eſt peuplée d'environ deux cens mil ames, ſelon l'opinion de Minado. Et l'an 1607. elle contenoit de tour vingt-quatre milles, ou huict de nos lieues, mais à preſent ſon ancienne deſcription ſe trouveroit ici fauſſe. Ceſte ville eſt fort riche à cauſe du trafic des ſoies, du drap d'or, & des pierreries. *Livre 8.*

IL FAIT MAUVAIS PARTIR SON OST DEVANT VICTOIRE, &c.] 8. Ce fut contre l'avis & le conſeil des plus experimentez Capitaines, & Generaux de l'armée Françoiſe, (meſme de cet Heros incomparable Louis II.

La Tremoille. Sire de la Tremoille, Vicomte de Thoüars, Prince de Talmont, auquel Guichardin donne ce digne Eloge, qu'il eſtoit *le premier Capitaine du monde*) que le Roy François I. eſtant campé devant Pavie, qu'il attaquoit vivement, ſe confiant au nombre de ſes trouppes, & aiant deliberé d'aſſaillir le Royaume de Naples, partagea ſon armée, dont il donna partie à commander au Duc d'Albanie : Ceſte diverſion ayant diminué de beaucoup ſes forces, cela donna occaſion à l'armée Imperiale de ſe fortifier, pour tenter de jetter du ſecours dans Pavie, qui étoit reduite aux extremitez. Ce fut en ce rencontre que ſa Majeſté eſtant obſtinée à ce ſiege, ſe repoſoit du gouvernement de l'armée ſur l'Admiral, & prenoit ordinairement conſeil d'Anne de Montmorency, & de Philippes Chabot Seigneur de Brion, perſonnes qui lui eſtoient agreables, mais de petite experience au fait de la guerre ; en ſorte qu'il ſe laiſſa perſuader à donner la Bataille de Pavie le xxv. de Fevrier feſte de S. Ma-

Journée de Pavie.

1525.

thias, journée mal-heureuſe, où ſa plus genereuſe Nobleſſe perdit la vie, & ce grand Prince la liberté; comme remarque excellemment François Guichardin en ſon Hiſtoire, où il repreſente les conſeils & reſolutions qui furent priſes avant le combat. *Livre 15.*

MONSIEUR D'ALBANIE.] Jean *Stuart* Duc d'Albanie, Regent d'Eſcoſſe, Comte de la Marche en Angleterre, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, eſtoit fils d'Alexandre *Stuart* Duc d'Albanie, Prince de l'Iſle de Man & du ſang Royal d'Eſcoſſe, Comte de la Marche, Grand Admiral d'Eſcoſſe & d'Anne de la Tour dicte de Boulogne: Cet Alexandre avoit pour pere Jacques II. Roy d'Eſcoſſe, & pour frere Jacques III. auſſi Roy d'Eſcoſſe, avec lequel il diſputa la Couronne, chacun d'eux pretendant eſtre l'aiſné, d'autant qu'ils eſtoient gemeaux, & qu'on doutoit lequel eſtoit né le premier. 8. *Hiſt. de la Maiſon d'Eſcoſſe.* *Hiſtoire d'Auvergne.*

Ce Duc d'Albanie ſervit le Roy François I. en Italie avec beaucoup

1536. de valeur, & mourut l'an 1536. ſans enfans d'Anne de la Tour, dite de Boulogne Comteſſe d'Auvergne, & de Lauraguais, fille de Jean III, Comte d'Auvergne, & de Jeanne de Bourbon. Il eut pour niepce du coſté maternel Catherine de Medicis Reyne de France, fille de ſa belle ſœur Magdelaine de la Tour Ducheſſe d'Urbin.

La Branche aiſnée maſculine de la Royalle Maiſon d'Eſcoſſe du nom de

1542. Stuart, ayant finy en la perſonne de Marie Reyne d'Eſcoſſe depuis Douairiere de France, *Henry Stuart* Duc d'Albanie Seigneur d'Arneley iſſu de la meſme Tige, fut appellé à la Couronne d'Eſcoſſe, par le mariage qu'il contracta avec la Reyne Marie, & fut pere de *Jacques* Stuart I. du nom, Roy de la Grande Bretagne, qui eut pour fils *Charles I.* Roy d'Angleterre, d'Eſcoſſe & d'Irlande, eſpoux de Henriette Marie de France, fille du Roy Henry le Grand. Aux Eſtats duquel a ſuccedé l'an

1648. 1648. Charles II. du nom Roy de la Grande Bretagne que Dieu reſta-

Carte Genealogique de la Maiſon de Stuart.

Rois d'Angleterre de la Maiſon de Stuart.

blira quelque jour dans le Throne de ſes Anceſtres, † qui eſt occupé maintenant ſous le tiltre d'une Republique naiſſante par des Sujets rebelles.

† Cela eſt arrivé en 1660.

Reſte une autre Branche de la Maiſon de Stuart, qui a donné origine aux Ducs de Lenox en Angleterre, & aux Seigneurs d'Aubigny en France.

BARBEROUSSE S'EST RETIRÉ A CONSTANTINOPLE.] Hariaden Barberouſſe Roy d'Alger & Admiral des Mers du Turc, a eſté l'un des fameux Capitaines qui ait ſervi le Grand Seigneur dans ſes armées. Son nom Hariaden ſignifie en langue Turqueſque vaillant, les autres l'appellent communément *Barberouſſe*; il prit naiſſance dans l'Iſle de Metelin, & dès ſa premiere jeuneſſe s'adonna à pirater ſur la mer, combatit pluſieurs fois avec avantage contre les Chrétiens, & enfin s'empara de la forte place d'Alger. Selim pere de Soliman Empereur des Turcs, l'avoit cognu pendant ſa vie, & avoit accouſtumé de s'entretenir avec

8. *Leunclavius l.* 18.

Vie de Barberouſſe.

lui par des presens qu'il luy envoyoit.

S'estant donc acquis une haute reputation de valeur; Soliman le convia par ses Ambassadeurs environ l'an 1533. de venir à Constantino-
1533. ple, où il fut receu avec grand appareil, & honoré par ce Prince du
Annales de Turquie. Souverain Gouvernement, & du commandement des armées de la Mer, avec une pension annuelle de quatre vingt mille florins: & encore fut gratifié de la Charge de Vizir fort considerable parmy ceux de ceste nation; puis ayant la Dignité d'Admiral de la mer de l'Empire Ottoman, il parvint enfin à la Pourpre,
Paulus Jovius l. 6. Elogiorum. Hist. l. 33. ayant succedé à son frere aisné au Royaume d'Alger selon le sentiment de l'Evesque de Nocera.

Tant y a que sortant du port de Constantinople avec cent voiles, il porta une telle terreur de son nom,
1534. par toutes les Isles de la Mer Egée, & dans les places que tenoient les Chrestiens, qu'il les asseura au service de Soliman, & donna telle peur à la ville de Naples, que s'il l'eust attaquée dans sa consternation, il

s'en fuſt rendu facilement le Maiſtre, ayant ſaccagé en ce Royaume les villes de Fundi, de Terracine, & l'Iſle de Prochida. Rome capitale de l'Italie trembla à ſes approches, mais il ne ſceut pas profiter d'une ſi belle occaſion, puiſque par un conſeil peu aviſé, il aborde en Affrique, chaſſe Mulei Roy de Tunis qui diſputoit avec ſon frere pour ceſte Couronne, occupe le Royaume au nom de Soliman; qui n'en jouiſt pas long-temps, Muleaſſes ayant eſté reſtably par l'Empereur Charles V.

Il ne fuſt pas ſi heureux à l'expedition de la priſe de la Goulette par cet Empereur, qui le contraignit de ſe retirer honteuſement, & ſe ſauver à Alger; ayant reſtably ſa flotte il prend la ville d'Hippone, traverſe la mer, en faiſant de grandes cruautez ſur les Chreſtiens par tous les lieux où il s'arreſta, & enfin ſe rendit à Conſtantinople: d'où il partit quelques années après, & ayant fait une deſcente à Brindiſi au Royaume de Naples, ceſte partie 1535. 1537.

de l'Italie reſſentit encore de funeſtes marques de ſa fureur. Depuis
1538. avec une grande hardieſſe, il attaqua l'armée navalle des Chreſtiens, conduite par le renommé Capitaine Doria, & luy donna la chaſſe.

Enfin pour dernier exploict militaire de ſa vie, la guerre ayant eſté
1543. renouvellée entre le Roy François I. & Charles V, Soliman envoya au ſecours du premier le meſme *Barberouſſe* Roy d'Alger, ſous la conduite d'Anthoine Iſcalin Adheimar Baron de la Garde, Ambaſſadeur de ſa Majeſté à la Porte du grand Seigneur. Ce fut en ceſte expedition qu'ayant conſommé beaucoup de temps devant la forte Citadelle de Nice en Savoie, qu'il ne put prendre; enfin à la priere du Roy qui fut ſollicité par le Pape d'entendre à la paix, il ſe retira avec l'eſcorte du Baron de la Garde, & vint enfin terminer le cours de ſa vie le 4. jour de Juillet à Conſtantinople l'an 1547.
1547. en âge preſque octogenaire ayant acquis la reputation de vaillant Capitaine. Son fils Aſanes luy ſucceda

Ceſar de Noſtradame 7. part. de l'Hiſt. de Provence.

au Royaume d'Alger, lequel assista au Siege de Malthe avec trente galeres 1565. pour le service du grand Seigneur. Paul Jove, Leunclavius & Henry de Sponde Evesque de Pamiez en ses Annales de Baronius qu'il a continuées font souvent mention de Barberousse, & raportent plusieurs particularitez de sa vie. *Algira Reg. Historia.*

☞ Quoy qu'il ait été dit au commencement de cet article de Remarques que Barberousse avoit pris naissance dans l'Isle de Metelin, il y a pourtant une tradition qu'il étoit François de la maison d'Authon au pais de Xaintonge. Mr. de Brantôme rapporte cette tradition & parle de luy avec éloge To. 2. p. 377. To. 4. p. 158. des hommes illustres François & To. 2. p. 79. des hommes illustres étrangers où il le fait mourir l'an 2. du regne du Roy Henry II. ce qui revient à l'an 1548.

MONSIEUR DE BASILLAC.] Ce pourroit estre Jean de Basilhac Conseiller au Parlement de Thoulouse, lequel fut esleu Evesque de Carcassone apres Hugues de Voisins; mais 10. *Dyptycha Carcassonensia.*

ceſte élection n'eut pas lieu ayant eſté rejettée environ l'an 1522. que Martin de S. André fut appellé pour gouverner ce Dioceſe ; qui a pour Eveſque à preſent Meſſire Vital de l'Eſtang Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, ſucceſſeur de ſon Oncle Criſtophle de l'Eſtang 1621.

II. LES ESCUS QUE SON PERE LUY LAISSA.] Alfonſe I. Duc de Ferrare, Modene & Rege, Marquis d'Eſt, Comte de Carpi, fils d'Hercules I. Duc de Ferrare & de Leonor d'Arragon, fut un Prince de grand courage qui vainquit ſur mer les Venitiens
1509. l'an 1509. & eut de grandes guerres contre les Papes Jules II. & Leon X. ſur leſquels il demeura touſiours victorieux, eſtant aſſiſté de la faveur de Louis XII. Roy de France. Il tranſigea avec le Pape Clement VII. & luy promit qu'à faute d'hoirs maſles legitimes, Ferrare retourneroit à l'Egliſe, ce qui eſt advenu après le deceds d'Alfonſe II. Duc de Ferrare ſon petit fils, & ſous le Pontificat de Clement VIII.

Giovanne Battiſta Pigna Hiſt. d'ella Famiglia de Principi d'Eſt.

1534. Il mourut l'an 1534. ne laiſſant au-

cune lignée d'Anne Sforce ſa premiere femme. De la ſeconde *Lucrece Borgia* naſquirent le Duc Hercules II. duquel eſt parlé cy-apres; Hippolite Cardinal d'Eſt & de Ferrare, Archeveſque Princes d'Arles & de Milan, Protecteur de France à la Cour Romaine ſouz le Regne du Roy Henry II. fut amateur des hommes doctes, & mourut 1572. De la troiſieſme femme qu'aucuns ont voulu dire avoir eſté ſeulement ſa concubine, *Laura Eſtochia* iſſuë de Ferrare; le Duc Alfonſe procrea un fils naturel portant le nom du pere, qui fut Marquis de Montechio, & prit alliance avec Marie de la *Roüere* fille du Duc d'Urbin. Son fils aiſné Ceſar d'Eſt confirmé Duc de Modene & de Rege par l'Empereur Rodolphe, & fait Prince de l'Empire, ayant le droict de ſon couſin le Duc Alfonſe II. qui l'inſtitua ſon heritier en la Duché de Ferrare, fut contraint de quitter ſes pretenſions au Pape Clement VIII. De Virginie *de Medicis* ſon eſpouſe, il procrea entre autres enfans, Alfonſe d'Eſt

Genealogie de la Maiſon d'Eſt.

Ducs de Modene.

Duc de Modene, lequel d'Eliſabeth *de Savoye* fille du Duc Charles Emmanuel, a eu une ſeconde poſterité de Princes & Princeſſes. Francois ſon fils qui eſt à preſent Duc de Modene & de Rege, a pris alliance dans la Maiſon de *Farneſe* Aldobrandin. Son frere Renaud Cardinal d'Eſt, eſt Protecteur de France ſous le Roy Louis XIV. ayant comme herité de ceſte charge, qu'à ſi dignement poſſedé ſon arriere-grand Oncle Hippolite Cardinal de Ferrare.

II. LE PARTY DU ROY.] François I. ſurnommé le Grand, pour les vertus heroiques de valeur joinctes à la clemence, à la magnificence & liberalité, qui ſe faiſoient admirer en la preſtance & beauté de corps, eſtant Duc de Valois & de Bretagne, & preſomptif heritier de la Couronne, ſucceda au Roy
1515. Louis XII. l'an 1515, ſignalant ſon advenement par la memorable bataille de Marignan, qu'il gaigna en perſonne, & où ſa Majeſté combatit
Du Bellay. avec une valeur nompareille, ce qui luy ouvrit facilement le chemin, à

la conqueſte du Milanez, & des principales places de la Lombardie. Depuis il arreſta la paix avec le Pape Leon X. l'Empereur, Roy d'Eſpagne & celui d'Angleterre, qui fut bien toſt rompuë, le Duc de Bourbon s'eſtant revolté contre ſon Souverain. Tout le Milanez luy ayant eſté enlevé, François I. s'achemine en Italie, où ayant donné la funeſte bataille de Pavie, le Monarque y fut pris priſonnier, & mené en Eſpagne, après avoir eſté liberé au moyen d'une exceſſive rançon par le Traicté de Madrid. La guerre ſe renouvela depuis contre l'Empereur dans la Picardie, le Rouſſillon & l'Italie, où pour comble des trophées de ce Prince François, le magnanime Comte d'Anguyen gaigna la bataille de Ceriſolles en Piedmont.

Guichardin.

Paul Jove.

Pluſieurs excellens Hiſtoriens ont décrit le regne de ce grand Prince qui mourut l'an 1547. dont les plus celebres ſont Guichardin, Paul-Jove, Sleidan, & du Bellay. Le Roy Henry II. ſon fils qu'il eut du mariage de Claude de France fut pere des

Thuanus.

1547.

derniers Rois de la branche de Valois, finis en la perſonne d'Henry III.
1650. Roy de France & de Pologne; Mais de nos jours ceſte genereuſe Tige s'eſt renouvelée en la naiſſance du
† Ce Prince eſt mort jeune. jeune Duc de Valois, † fils de ſon Alteſſe Royale Gaſton Jean-Baptiſte de France Duc d'Orleans.

II. MONSIEUR DE LIMOGES AMBASSADEUR POUR LE ROY A FERRARE.] C'eſtoit Jean de Langeac Eveſque de Limoges, iſſu d'une tres-noble Famille en Auvergne, qui eſt à preſent éteinte, Françoiſe heritiere de Lengeac, ayant porté les biens de cette Maiſon dans celle de la Rochefoucaud par ſon mariage contracté avec Jacques de la Rochefouchaud, Sieur de Chaumont, & Baron de Langeac.

Tabularium familiæ de Langeac. Ce Prelat eut pour pere & mere Triſtan Seigneur de Langeac, & Anne d'Alegre. Il fut premierement Maiſtre des Requeſtes ſous le regne de François I. puis Abbé de Pebrac en Auvergne, Prevoſt de l'Egliſe de Brive, & enfin pourveu de l'Eveſché d'Auranches. Pour ſes ſervices il fut gra-

gratifié de la Prelature de Limoges, après Antoine de Tende de Lascaris. Sa capacité luy fit exercer pour son Roy plusieurs Ambassades vers les Princes Estrangers, desquelles il s'acquitta avec reputation; & laissa dans son Eglise des Marques de sa liberalité, par les dons & divers embelissemens qu'il y fit, où se voyent representées ses Armes : *qui sont d'or à trois pals de vair.* Son Corps repose au Chœur de sa Cathedrale, estant passé de ceste vie en une meilleure, le 23. jour de Juillet 1541. où en cet endroit se void son Epitaphe. 1541.

Gallia Christiana.

Memoires M. S. de l'Eglise de Limoges.

Exemplo tibi satis sim, quisquis es, si sapis, præsentibus necte futura, natus quidem vixi; At hercle mori præstiti ut plus magisquè viverem.

MADAME RENE'E.] Renée de France Duchesse de Ferrare, 2. fille du Roy Louis XII. & d'Anne Duchesse de Bretagne sa premiere femme. Elle nasquit le 15. Octobre 1509. Par Traitté passé à Blois, elle fut promise en mariage à Charles Prince de Castille, depuis Empereur V. du nom; ce qui ne s'accom- 11.

Hist. Genéal. de la Maison Royale. T. 1.

plit pas, auſſi bien que l'Alliance projettée avec Joachim Marquis de Brandebourg. Mais enfin elle eut
1527. pour Eſpoux l'an 1527. *Hercules* D'Eſt II. du nom Duc de *Ferrare & Modene*, Prince qui ſuivit & favoriſa le party de France en Italie, où
Famiglie illuſtri d'Italia di Francesco Sansovino. il fut Lieutenant General de l'Armée du Roy Henry II. pour deffendre le Pape Paul IV. contre le Roy d'Eſpagne Philippes II. En cette conſideration le Souverain Chef de l'Egliſe, donna à ce Duc le Tiltre de Deffenſeur de l'Egliſe, qu'il ne poſſeda long-temps, eſtant mort
1559. l'an 1559. & delaiſſant de la Princeſſe Renée qui le ſurveſquit juſques en 1575. *Alfonſe* II. Duc de *Ferrare*, mort ſans enfans de Barbe d'Auſtriche, & de Marguerite de Gonzague de Mantouë; & en ſa perſonne fut éteinte la branche aiſnée de ceſte ancienne & illuſtre Famille. Il eut pour frere Louis Cardinal d'Eſt & de Ferrare, Archeveſque d'Auch, & pour ſœurs Anne d'Eſt mariée à François de *Lorraine* Duc de Guiſe, puis à Jacques de *Savoye* Duc de Ne-

mours ; d'où sont issus les Ducs de ce nom. Lucrece espousa François II. Duc d'Urbin, & Leonor deceda sans alliance.

☞ M. Bayle dans son dictionaire a remarqué sur le mot de Ferrare que M. de Sainte-Marthe qui a fait la remarque precedente s'est mepris sur la naissance de Madame Renée de France qu'il met au 15. Octobre 1509. au lieu qu'elle est née le 25. Octobre 1510. mais cette meprise est legere en comparaison de celle que M. Varillas a faite dans son livre de la *Pratique de l'education des Princes* pa. 177. de l'Edition de Paris, où en parlant du mariage arresté par le traitté de Blois du 1. Decembre 1513. entre cette Princesse & Charles Archiduc d'Autriche depuis Empereur V. de ce nom ; il dit qu'ils étoient de même age quoy que ce Prince fut dans sa quatorzieme année & que la Princesse n'eut pas encore sept ans, comme il est dit au premier article de ce traitté imprimé dans les receuils de Leonard & de Hollande. Ce n'est pas la seule cho-

ſe en quoy M. Varillas s'eſt trompé à l'égard de cette Princeſſe & M. Bayle a fait voir au même endroit que preſque tout ce qu'il en dit eſt inventé où fort outré ; cela ne ſurprendra pas ceux qui ont examiné les ouvrages de M. Varillas n'y ayant pas d'hiſtorien contre lequel on doive être plus en garde, ſur tout à l'égard de ſes citations qui ſont la pluſpart ſuppoſées & imaginaires. On peut voir l'éloge de cette Princeſſe dans les vies des Dames illuſtres de M. de Brantome.

II. MADAME DE SOUBISE SA GOUVERNANTE.] Elle s'appeloit Michelle de Saubonne Damoiſelle originaire du Pays de Bretagne, l'une des Dames d'honneur de la Reyne Anne de Bretagne, laquelle pour marque de l'affection qu'elle lui portoit, la choiſit pour être Gouvernante de Renée de France ſa fille, Ducheſſe de Ferrare. Par ſa faveur elle avoit eſpouſé dés l'an 1507. *Jean l'Archeveſque* V. du nom, Seigneur de Soubiſe, Chef de l'ancienne & 1507.

illuſtre Maiſon de Parthenay en Poitou, pere de Jean l'Archeveſque Seigneur de Soubiſe, Lieutenant du Roy Henry II. en Toſcane, & en la ville de Sienne en Italie, lequel d'*Antoinette Bouchard* d'Aubeterre fut pere de Catherine de Parthenay, Heritiere de Soubiſe, mariée l'an 1575. avec *René* Vicomte de *Rohan*, Prince de Leon, Comte de Porhoët, Baron de Frontenay, Lieutenant General du Roy Henry le Grand ſon Couſin dans ſes Armées, eſtant Roy de Navarre, qui en a delaiſſé entre autres enfans *Henry* I. Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, Gouverneur de Poitou, & Lieutenant General des Armées du Roy Louis le Juſte en la Valteline, & en Allemagne, où il perdit la vie d'une bleſſure à la bataille de Rinfeld, ayant remporté la gloire d'avoir eſté l'un des grands Capitaines de ſon ſiecle. Sa fille unique Marguerite heritiere, Ducheſſe de Rohan, Princeſſe de Leon, Comteſſe de Porhoët, qu'il eut du mariage de Marguerite de Bethune de

Parthenay Soubiſe.

1575.

Ducs de Rohan.

Rohan Chabot. Sully, a espousé Henry Chabot Duc de Rohan, auparavant Marquis de saincte Aulaye, Gouverneur d'Anjou, dont il a des enfans.

12. MONSIEUR DE CRISSE'.] Jacques Turpin II. Seigneur Baron de Crissé, de Vihers, & de Montreveau, estoit issu d'une des anciennes Maisons d'Anjou, de laquelle est à present chef du nom & des Armes Charles IV. Comte de Crissé. Ce premier estoit proche parent du Cardinal du Bellay, qui demeuroit alors à Rome, à cause de Catherine du Bellay sa premiere femme, fille de René du Bellay, Seigneur Baron de la Foreſt & de Comequiers, & de la Marquise de Laval.

Turpin Crissé.

12. LA BANDE DU SEIGNEUR RANCE A ESTE' DEFFAITE.] Ce Seigneur Italien qui estoit à la solde du Roy de France, & duquel sera parlé cy-apres plus amplement, fut deffait par les trouppes du Duc de Savoye, estant lors en differend avec le Roy François I. Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, en rapporte les motifs : *Premierement, de ce qu'il avoit engagé ses joyaux pour fomenter le*

Memoires du Bellay l. 5.

party du Duc de Bourbon Rebelle ; Il avoit escrit des lettres congratulatoires de la prison du Roy, faisoit des praticques pour aliener les Suisses de cette Couronne, avoit refusé de prester Nice pour l'entrevenüe du Pape Clement & de luy, & le passage de ses troupes. Le Roy pour cette cause avoit donné quelque empeschement à l'entreprise du Duc contre Geneve ; & ne pouvoit ignorer ce Duc (*dit du Bellay*) que ne se fust ingerée si avant la compagnie du Seigneur Rance, que de favoriser sans le sceu, ou par avanture sans le secret commandement du Roy, les habitans de la ville de Geneve contre luy.

LE DUC DE SAVOYE.] Charles III. du nom Duc de Savoye, de Chablais, d'Aoste, & de Genevois, Prince de Piemont, Roy de Cypre, Successeur de son frere Philibert ; l'un & l'autre enfans du Duc Philippes II. Quoy qu'il fust sorty du second lit de Claude de Brosse de Bretagne, la Princesse Louise de Savoye sa sœur, issuë du premier, & de l'Alliance de Marguerite de 14.

Pingonij Arbor Gentilitia Sabaudiæ.

Bourbon, fut excluse de la succes-
ceſſion de l'Eſtat de Savoye par l'an-
cienne Couſtume ; ce qui donna ſu-
jet en partie aux guerres que le Roy
François I. neveu du Duc Charles
luy fit depuis.

Ce Prince dès ſon premier advene-
ment, avoit accompagné le Roy
Louis XII. aux guerres de Milan &
de Gennes. Il fut compris dans la
Alliances de France & Savoye de Monod. Ligue arreſtée à Cambray, pour le
recouvrement du Royaume de Cy-
pre, (heritage de ſes-Ancetres,)
& aſſiſta le Monarque François à ſon
premier voyage en Italie, le receut
magnifiquement à Turin, & fit la
Ligue du Pape Leon X. & des Suiſ-
ſes avec la France après la journée de
Marignan. Depuis ſa Majeſté luy fit
la guerre, & le deſpoüilla de la pluſ-
part de ſes Eſtats de Piemont ; en
meſme temps Geneve ſe retira de ſon
obeiſſance, & les Bernois ſes voi-
ſins ſe ſaiſirent du Païs de Vaux :
Le Duc Charles ayant ſuporté tou-
tes ſes traverſes d'un courage gene-
reux.

1553. Il mourut à Verceil l'an 1553.

ayant eſté marié avec *Beatrix de Portugal*, fille du Roy Emmanuel, laquelle eſtoit eſtimée la plus belle Princeſſe de ſon temps, dont il delaiſſa *Emmanuel Philibert* Duc de Savoye, allié avec une Princeſſe de France *Marguerite* fille du Roy François I. Elle fut mere de *Charles-Emmanuel* I. du nom Duc de Savoye, qui herita de la valeur du pere. Le Roy d'Eſpagne Philippes le Prudent II. du nom reconnoiſſant ſon merite, luy fit eſpouſer ſa fille *Catherine d'Auſtriche*, dont il delaiſſa pluſieurs enfans. *Genealogie de la Maiſon de Savoye.*

L'aiſné *Victor-Amedé* Duc de Savoye, Prince de Piemont, Roy de Cypre, fut un tres-genereux Prince, & qui donna des preuves de ſa valeur en la journée du Teſin. Il mourut l'an 1637. ayant eſpouſé une vertueuſe Princeſſe, Madame Royale *Chreſtienne de France*, fille du Roy Henry le Grand, qui a eſté long-temps Regente des Eſtats de Savoye pendant la minorité de ſes enfans. François Hiacynthe nommé *Louis-Amedé* au Bapteſme, mourut au 1637.

ſeptiéme de ſon âge, ayant eſté Duc de Savoye pres d'un an. *Charles-Emmanuel II.* à preſent Duc de Savoye, Roy de Cypre, eſt un Prince de tres-grande eſperance pour les graces d'eſprit & de corps dont il eſt avantagé; l'aiſnée de ſes ſœurs *Marie Anne Loüiſe* eſt femme de Maurice de Savoye ſon oncle, Prince d'Oneille & de Barcelonette; *Adelaide* la puiſnée a eſté mariée l'an 1650.
1650. avec *Ferdinand-François* Prince de *Baviere*, fils aiſné du Duc Maximilien, Duc de Baviere Electeur, Comte Palatin du Rhin.

13. ANDRE' DORIA EST ARRIVE' A NAPLES.] André Doria Prince de Melfe, Chevalier de la Toiſon d'or, General des Galeres de l'Empereur Charles V. & Gouverneur de la ville de Gennes, tiroit ſon origine d'une des premieres Maiſons de ceſte ville, qui tient le ſecond rang après celle de Spinola. Comme il eſtoit experimenté Capitaine en la conduite des Armées de mer (qui le firent ſurnommer un autre Neptune) auſſi fut-il appelé à la Cour du Roy Fran-

Vie d'André Doria.

Famiglie illuſtri di Francesco Sanſovino.

çois I. qui l'eſleva à de grandes Charges, meſmement à la Dignité d'Admiral des mers de Levant, avec aſſeurance de xxxvj. mil eſcus d'or de penſion annuelle, & outre luy confia le Gouvernement & la garde de la ville de Gennes & des places maritimes. L'an 1528. le meſme 1528.
Prince luy ayant donné le commandement de l'Armée navalle de France pour s'oppoſer contre celle de l'Empereur, qui eſtoit commandée par Alfonſe d'Avalos, & Camille Colomne, les plus vaillans de l'Armée, les ayant pris priſonniers, il deffit leur flotte entierement.

Mais depuis quelques années après le Roy qui avoit obligé le Prince Doria, par tant d'effets d'amitié, en l'employant aux plus importantes affaires de la guerre, il uſa d'une grande infidelité au prejudice de ſa foy, pour embraſſer le party d'Eſpagne, eſtant perſuadé par Ant[illegible]ne de Leve & ſes autres priſonniers, ſous couleur de mécontentement, de ce qu'on luy donnoit pour adjoint à commander ſur mer le Sei-

gneur de Barbezieux, de la Maiſon de la Rochefoucaud; Que le Roy ne luy payoit point ſes appointemens, & avoit refuſé à ſa priere de reſtituer au Genois la ville de Savonne. Il ſe revolta contre François I. quittant le ſervice, & emmena douze Galeres, avec une partie des meilleurs ſoldats de l'armée du Roy, delivra Antoine de Leve, Alfonſe du Guaſt, & Alfonſe Colomne, trois Chefs des plus valureux de l'Armée Imperiale. Ainſi chargé des deſpoüilles de la France il ſecourut la ville de Naples, qui eſtoit aux extremitez eſtant aſſiegée par les François: Et continuant le deſſein de ſa trahiſon, ſe refugie dans Gennes ſa patrie, dont il ſe rendit maiſtre, l'ayant fait revolter contre le ſervice du Roy, ce qui luy acquit une grande eſtime parmy les ſiens, & cauſa aux François la ruine generale de leurs affaires en Italie.

Hiſtoria di Genoa.

L'Empereur Charles V. dont il eſtoit fort familier & chery, au lieu de l'Ordre de S. Michel dont le Roy l'avoit honoré; luy fit prendre ce-

luy de la Toiſon d'or, & l'inveſtit du Duché & Principauté de Melphe appartenant à Jean Carraciol Duc de Venouſe & d'Aſcoli grand Capitaine qui rendit de notables ſervices au Roy François I. ayant eſté Mareſchal de France.

Le meſme Empereur voulant paſſer d'Eſpagne en Italie par mer, commanda au Prince Doria d'eſtre ſon Conducteur; les actions militaires qu'il fit contre les Turcs ſont remarquables, il prit de force les villes de Coron, de Patras & autres dans l'Achaye. Charles V. l'eſtablit ſon Lieutenant General en l'armée navale qui reduiſit en ſon obeiſſance le fort de la Goulette, & la ville de Tunis; il receut depuis cet Empereur paſſant à Gennes dans ſon Palais 1536. avec grande magnificence. 1536.

Pendant la Treſue arreſtée entre les Rois de France & d'Eſpagne, François I. eut la bonté de recevoir André Doria à pardon de ſon infidelité paſſée. En ſuitte avec les galeres de Naples & de Sicile il battit & *Carolus Sigonius de vita ſua.*

chaſſa les Turcs de la pluſpart des places qu'ils tenoient dans la mer Egée & vers l'Afrique, & les reduiſit à recognoiſtre Muleaſſes, Roy de Tunes qu'il reſtablit en ſon Throne. Ce renommé Capitaine mourut l'an 1560. agé de 90. ans.

Spondanus T. 3. Annal.

1560.

Les Genois pour l'eſtime particuliere de ſa valeur, & de la haute reputation qu'il avoit acquiſe dans les armes érigerent à cet Heros leur compatriote une ſtatuë publique de marbre, ſur la baſe de laquelle fut gravé cet eſcrit :

Hinningel Theatrum Genealogicum.

Andreæ Auriæ civi optimo, Felicissimoque, vindici atque Auctori publicæ Libertatis Senatus populusque Genuensis posuerunt.

Il mourut ſans enfans, & laiſſa heritier de ſa renommée pluſtoſt que de ſes grands biens, *Jean André Doria*, fils de Jannetin qui fut General de l'armée navale en Afrique. De luy peuvent eſtre deſcendus les Ducs de Turſis du nom de Doria qui ſont encore aujourd'huy au ſervice du Roy d'Eſpagne Philippes IV. & ont le commandement des armées nava-

les de mer. Les Marquis de Cirié en Savoye sont chefs de ceste Maison de Doria.

LA GOULETTE PRES TUNIS. 13.
Le Fort de la Goulette fut basty à l'embouchure de la ville de Tunis par Charles Quint 1535. Quelques années après les Turcs ayant assiegé ceste place, l'enleverent, à la reserve d'un seul bastion qu'ils fortifierent pour la deffense du port & de l'embouchure du Lac. Ceux de Tunis y ont pour l'ordinaire une garnison de leur milice & un grand magasin. 1535.

Quant à la ville de Tunis capitale d'un Royaume de mesme nom en Afrique, elle est esloignée de douze mille de la mer, & fameuse en nostre Histoire par le memorable siege qu'y mit le Roy S. Louïs, où il fut pris prisonnier, & au second voyage d'outremer mourut devant ceste place. Dès le temps de ce Prince il y avoit des Rois dont la lignée a duré jusques au temps de Muley-Assis Roy de Tunes, & de son fils le Tyran Amides, sur lequel Sultan Selim *Nauglus.* *Hist. de Joinville.* *Hist. de Barbarie l. 2.*

s'empara du Royaume, & en osta la joüissance à ceux de sa posterité.

13. LES ARABES.] Ce sont ces peuples vagabonds, & si adonnez au larcin que du temps de S. Hieroſme ils estoient blasmez de ce vice. Ils sont disperſez en plusieurs endroits de l'Empire Ottoman, & principalement dans les campagnes de Barbarie. C'est par l'appuy de leurs armes, que l'infidele Mahometh, sema ses erreurs, & establit sa maudite Secte, de là ils passerent en Afrique l'an 637. souz le Caliphe Omar III. & envahirent ce pays. Les Afriquains ennuyez de ceste race d'Arabes qui furent depuis appellez Sarrazins, les chasserent de leurs pais, & en retinrent la fausse religion. Leur façon de vivre est fort differente de celle des Turcs, comme l'on peut voir chez l'Autheur de l'Histoire de Barbarie plus amplement.

Marmoll. part. 1. l. 2. de ſc. Afric.

13. SARDAIGNE ET MINORQUE.] Isles de la mer Mediterranée, la premiere est voisine de celle de Corse, & a pour capitale la ville de Ca-

Cagliari, residence du Vice-Roy que le Roy d'Espagne y envoye. Celle de Minorque a pour principale ville *Civita d'ella*, laquelle faisoit anciennement partie du Royaume de Majorque possedé par les Roys d'Arragon, & à present par le Roy Catholique.

LE GRAND MAISTRE DE RHODES PIEDMONTOIS.] *Didier de Tolon* Saincte Jaille Dauphinois, lequel de Grand Prieur de Tholose fut esleu Grand Maistre après Pierre du Pont 1535. & deceda à Montpelier le 26. Septembre 1536. ayant esté inhumé à Sainct Gilles. *Jean d'Hommedez* Espagnol luy succeda en la mesme année. L'Isle de Rodes qui estoit la residence des Chevaliers de S. Jean de Hierusalem, ayant esté prise par Soliman l'an 1522. après la resistance genereuse du vaillant Philippes de Villiers l'Isle-Adam; le Siege de la Religion fut estably dans l'Isle de Malthe. *Jean Paul Lascaris* que l'on dit estre de mesme race, que celle des anciens Lascaris Empereurs de Constantinople, sorty d'une bran- 13. 1535. *Hist. de Malthe.*

che des Comtes de Tende au Comté de Nice, eſt à preſent Grand Maiſtre de S. Jean de Hieruſalem, dit de Malthe & Prince de Goze.

14. ON NE VIT ONCQUES ROME TANT ADONNE'E AUX DIVINATIONS QU'ELLE EST DE PRESENT.]

C'eſtoit au tems que le Pape Paul III. ayant eſté inſtruit dans toutes les plus belles ſciences, & particulierement en l'Aſtrologie, avoit pour familier auprès de luy *Lucas Gauric* celebre Mathematicien d'Italie, qui depuis au raport du premier Hiſtorien de ce ſiecle, predit à la Reyne Catherine de Medicis, le deſaſtre qui arriva à ſon Eſpoux le Roy Henry II. lors que par un funeſte accident il fut bleſſé ſi griefvement d'un eſclat de lance par le Comte de Montgommery, qu'il en mourut en ſon Palais des Tournelles à Paris, l'an 1559.

Jacob. Aug. Thuanus.

Livre 1. & 2. Le docte Eveſque de Chartres Jean de Saresbery, Anglois de nation, en ſon livre intitulé *Policraticus de Nugis Curialium & veſtigiis Philoſophorum*, raporte les diverſes eſpeces de preſtiges & de divinations,

auſquelles l'on renvoye le Lecteur s'il deſire en eſtre informé plus particulierement.

☞ On ne peut gueres parler plus modeſtement que Rabelais fait de l'inclination que le Pape Paul III. avoit pour l'Aſtrologie. L'Autheur du Libelle adreſſé à Aſcagne Colomne contre ce Pape en a parlé plus hardiment dans le reproche qu'il luy fait en la maniere ſuivante. *An non turpiſſimum eſt, te pendere totum ab Aſtrologis & Necromanticis? negari factum non poteſt, nam & honoribus illos & facultatibus atque donis amplificaſti. Cesium, Marcellum, Gauricum, Luzitanum & alios quæ ſane res impietatis te manifeſtè redarguit, & ſatis eſt gravis quam ob rem à Pontificatu debeas removeri.* C'eſt le ſentiment de cet autheur rapporté par *Hoſpinianus in Hiſtoria Jeſuitica*, ſurquoi on doit remarquer que les hommes d'un genie ſuperieur ont toujours été expoſés aux calomnies, & le reproche le plus commun qu'on leur a fait eſt de n'avoir point eu de Religion, & de s'être ſervis de l'art magique pour parvenir à leurs fins.

Voyez Naudé dans l'Apologie des grands hommes accusés de Magie.

15. MESSINE.] Ceste ville à long-temps debattu de la primauté avec celle de Palerme, Siege des Rois de Sicile & à present des Vicerois. Elle est grande & bien fortifiée de bastions & de chasteaux, avec un Arcenal & un Palais Royal, qu'on tient estre l'une des belles pieces de l'Europe; pour ornemens publics elle a de belles fontaines, & une Eglise Metropolitaine; prez du port l'on monstre le goufre de Charybde, ayant de l'autre costé prez de la Calabre, le fascheux passage de Scylla tant decrié par les anciens. *Jean d'Austriche*, fils naturel du Roy d'Espagne étoit Gouverneur Viceroy & Capitaine General de la Sicile en 1651.

15. LE FEU DUC DE MILAN.] *François Sforce II.* du nom, dernier Duc de Milan, fut le second des fils de Louis Sforce, surnommé le More, qui mourut prisonnier du Roy Louis XII. dans le chasteau de Loches, & de Beatrix d'Est de Ferra-

re. Charles V. & le Pape Leon X. le reſtablirent dans la Duché de Milan l'an 1521. après que les François en eurent eſté chaſſez. Il fut quelque temps mal-voulu de l'Empereur, & trouva moien de ſe remettre en grace avec luy, ayant fait executer à mort un Ambaſſadeur du Roy François I. *lequel s'appreſtant pour vanger ceſte injure, *François Sforce* mourut l'an 1535. il avoit eſpouſé peu auparavant *Chreſtienne*, fille aiſnée de *Chreſtien II. Roy de Dannemark*, & d'Iſabelle d'Auſtriche, dont il n'eut enfans. Elle paſſa en ſecondes nopces avec François *Duc de Lorraine*, pere de Charles II. Après ſon deceds & celuy de ſon frere aiſné *Maximilian* Sforce, l'Empereur Charles V. s'empara du Milanez. Il eut auſſi pour frere naturel *Jean Paul Sforce*, Marquis de Caravas, duquel ſont iſſus les Marquis de *Caravagio*.

1521.

* C'étoit un Gentilhomme Milanois, nommé Merveilles.

1535.

Hiſt. de Milan.

GOUVERNEUR DE LYON.] Jean d'Albon Seigneur de ſainct André Gouverneur du Lyonnois, iſſu de l'illuſtre maiſon d'Albon Seigneurs de S. André & de S. Forgeul, lequel

16.

de Charlotte de la Roche Baronne de Tornoëlles, fut mere de *Jacques d'Albon*, Seigneur de S. André, Marquis de Fronſac, Gouverneur de Lyonnois, Foreſts & Beaujolois, d'Auvergne, Bourbonnois, haute & baſſe Marche, creé Mareſchal de France par le Roy Henry II. l'an 1547. celebre dans l'Hiſtoire pour ſes actions militaires. Il termina le cours de ſa vie pour le ſervice de ſon Prince l'an 1562. à la bataille de S. Denis ſans laiſſer enfans. Les Barons de S. Forgeul ſont aiſnez de ceſte Maiſon, & ont pour cadets les Seigneurs de Chazeul, dont l'aiſné porte qualité de Comte d'Albon.

Famille d'Albon Seigneurs de S. André.

M. S. de la Famille d'Albon.

18. MONSIEUR DE SAINTES.] *Julian Soderin*, fils de Paul Anthoine, & petit fils de Thomas Soderin, & de Diane Tornaboni, eſtoit iſſu d'une des premieres familles de Florence. Par la faveur de ſon oncle François Cardinal Soderin, Legat des Florentins auprès du Pape, il eut le meſme employ en France auprès de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne, & fut fait Eveſque de *Volterra* en Ita-

Italia Sacra T. 1. in Epiſcopis Volaterranis.

lie l'an 1509. assista depuis au Concile de Latran l'an 1514. & de là fut transferé à l'Evesché de Viceze, & par la resignation de son oncle Evesque de Saintes en France, Prelature qui pensa faire perdre le Cardinal, d'autant que le Pape Adrian VI. ayant appris par des lettres interceptées de l'Evesque de Saintes son neveu, qu'il sollicitoit le Roy de France pour envahir la Sicile; il fut mis prisonnier au Chasteau S. Ange, & y demeura estant privé de la liberté des suffrages, jusques à l'election de Jules de Medicis; Ce Cardinal acquit un grand renom pendant qu'il vesquit comme l'Histoire nous aprend. *Julien* son neveu mourut l'an 1544. & gist en son Eglise Cathedrale. Charles I. Cardinal de Bourbon lui succeda en l'Evesché de Saintes, qui est à present possedé par *Louis de Bassompierre*, fils de François Mareschal de France.

1509.

Cartularium Ecclesiæ Santonensis.

1544.

LE FEU PAPE CLEMENT.] *Jules de Medicis* fils naturel de Julian Gouverneur de la Republique de Florence, & Cousin germain de Leon X.

18.

Ciaconius.

naſquit poſtume après le maſſacre de ſon pere, fait par la conjuration des Pazzi alliez de la Maiſon de Medicis. Il fut premierement Chevalier de Rhodes, puis creé Cardinal & Archeveſque de Florence, l'an 1503. & enfin eſlevé au ſouverain Pontificat l'an 1523. le 13. Decembre ſous le nom de *Clement* VII. quoi qu'il euſt pour contendans, Jules de Medicis de ſa maiſon, & Pompée Colomne tous deux illuſtres en extraction. L'Italie fut troublée par pluſieurs guerres pendant qu'il veſquit, Rome fut priſe, & luy aſſiegé dans le Chaſteau S. Ange, puis demeura priſonnier de l'Empereur Charles V. qu'il couronna depuis à Bologne. Eſtant paſſionné pour la grandeur de la Maiſon de Medicis, il moyenna leur reſtabliſſement dans Florence, & decreta l'excommunication de l'interdit du Royaume d'Angleterre contre le Roy Henry VIII. ſa mort arriva le 25. Septembre 1534.

Du Cheſne Hiſt. des Papes.

Guichardin.

Il laiſſa, *dit Guichardin qui finit ſes guerres d'Italie en cet endroit*, au chaſteau S. Ange pluſieurs bagues &

joyaux, & en la Chambre Pontificale une infinité d'Offices, mais contre l'opinion d'un chacun une tres petite quantité de deniers. Il fut exalté de bas* degré au Papat avec une merveilleuse felicité de fortune, & si l'on pese l'un & l'autre, il eut bien plus grande mauvaise, que bonne fortune. Car quel heur se peut comparer au malheur de sa prison? à ce qu'il vit avec une si grande ruine & destruction saccager Rome? Et à ce qu'il fut cause d'une si grande desolation à sa patrie? Il mourut hay de la Cour, suspect aux Princes, & avec une renommée plustost fascheuse & odieuse que plaisante; estant reputé avare, de petite foy, & naturellement estrangé de faire plaisir aux personnes. Neantmoins il estoit fort grave & fort avisé en ses actions, & vainqueur de soy-mesme, & de tres-grand esprit, si la timidité ne luy eust souvent corrompu le jugement.

* *Estant Ed. Lard.*

LE CARDINAL CESARIN LEGAT VERS L'EMPEREUR.] Alexandre Cardinal *Cesarin* Romain de naissance, Paul Jove fait grande estime de 19.

luy dans ſes ouvrages pour la protection qu'il donnoit aux perſonnes de lettres. Le Pape Leon X. pour preuve de ſon affection le crea Cardinal 1517. & le Sacré College le députa en Eſpagne après l'eſlection d'Adrian VI. Paul III. l'envoya avec le Cardinal de Sienne complimenter l'Empereur Charles V. ſur ſa victoire de la priſe de Tunes, & eut beaucoup d'autres honorables emplois à la Cour Romaine, dont fait mention l'Hiſtoire des Cardinaux. Mais l'on ne peut aſſez eſtimer l'Eloge que rend de ſa perſonne Jacques Sadolet Eveſque de Carpentras dans l'une de ſes Epiſtres où il louë ſes vertus, particulierement ſa pieté, une prudence rare & doctrine non commune, Ce Cardinal mourut ayant eſté Eveſque d'Albano & de Pampelonne l'an 1542. le 13. du mois de Fevrier.

Italia Sacra, T. 1.

20. JE SEROIS PLUS RICHE QUE JACQUES COEUR.] Jacques Cœur natif de la ville de Bourges, de premier & du plus riche Marchand de ſon temps fut Conſeiller & ſeul Threſorier de l'Eſpargne du Roy Char-

les VII. Sous lequel il fut en grande conſideration ; & comme il eſtoit homme de negotiation il fut employé dans les plus importantes affaires de l'Eſtat, meſme dans la Pacification du Schiſme qui eſtoit pour lors en l'Egliſe, & pour accorder le Pape Nicolas & Felix auparavant Duc de Savoye, que ceux du Concile de Baſle avoient nommé Pape, qui eſtoit la plus grande affaire qui fuſt lors en la Chreſtienté. A cet effet le Roy le choiſit avec Tanneguy du Chaſtel pour les envoyer en une celebre Ambaſſade vers ledit Pape Nicolas à Rome, où l'Hiſtoire dit ; *qu'ils allerent dans les Galeres de ce Jacques Cœur* : Et de Rome retournerent vers le Pape Felix qui reſidoit pour lors à Loſane, d'où ils revinrent en France trouver le Roy avec les Ambaſſadeurs dudit Felix, où ces differends furent enfin terminez au contentement de tout le monde.

Alain Chartier. Hiſtoire de Charles 7.

Ce grand credit qu'il avoit prez de ſon Prince, la bonne & ſevere conduite qu'il apportoit au maniment des Finances, la ſplendeur de ſa

Hiſt. des Preſidens au Mortier.

fortune, & ſes biens qui eſtoient conſiderables, luy ſuſciterent l'envie de quelques grands Seigneurs du Royaume, qui pour ſe reveſtir de ſi belles deſpoüilles ſe mirent à le perſecuter outrageuſement. Et pour authoriſer plus facilement leurs calomnieuſes accuſations près du Roy, ils luy firent entendre que ce *Jacques Cœur* eſtoit trop familier avec le Dauphin ſon fils (depuis Roy Louis XI.) qu'il fomentoit ſa deſobeiſſance, & qu'il luy fourniſſoit trop librement de l'argent & du conſeil; ce qui en effet fut la veritable cauſe de ſa disgrace, eſtant contraint de ceder à la perſecution, & d'obeir aux ordres du Roy. Mais le Parlement de Paris prit cognoiſſance de l'affaire, & donna Arreſt, par lequel les calomnies avancées contre la bonne adminiſtration dudit *Jacques Cœur*, furent deſcouvertes, & ordonna que le tort qui luy avoit eſté fait ſeroit entierement reparé, & que tous ſes biens luy ſeroient reſtituez. Voicy en ſommaire les principaux chefs de ſon accuſation, qui ſont rapportez

plus au long ; dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, cottè *Jacques Cœur* XI. & dans le Recueil des Antiquitez de la ville de Bourges.

Hiſtoire de Jean Clerun.

CHARLES PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE. Comme après le decés de Agnes Sorelle *Damoiſelle, la renommée fut qu'elle avoit eſté empoiſonnée, &* Jacques Cœur *lors noſtre Conſeiller & Argentier en euſt eſté ſoupçonné, & d'avoir envoyé des harnois de guerre aux Sarazins, & que aucuns de nos ſubjets nous euſſent fait de grandes plaintes dudit Jacques, diſans avoir fait pluſieurs grandes concuſſions en noſtre Païs de Languedoc, & avoir tranſporté aux Sarazins ſur ſes galeres quantité d'argent, pourquoy euſſions ordonné eſtre faites informations par nos Officiers pour en ordonner ; leſquelles informations ſur la mort & empoiſonnement d'Agnes rapportées en l'Hoſtel de Taillebourg, où nous eſtions pour la conqueſte du Duché de Guyenne, les avoir fait viſiter en noſtre preſence par noſtre grand Conſeil, Icelles veuës, & la dépoſition de* Jeanne de Vendoſme *Damoiſelle, Dame de Mortagne, par la deliberation deſquels euſſions ordonné, que iceluy* Jacques Cœur *ſeroit arreſté, ſes biens mis entre noſtre main, & en garde des Commiſſaires qui en ſceuſſent rendre compte.*

Depuis lequel appointement eust ledit Jacques Cœur *esté arresté audit Chasteau de Taillebourg, puis à Lezignem, où il fut interrogé par plusieurs fois, & depuis mené au Chastel des Montils les Tours, où furent apportées plusieurs informations: par lesquelles ledit* Jacques Cœur *fut trouvé chargé, que dés l'an* 1429. *estant compagnon de la Ferme de nostre monnoye de Bourges, il avoit fait forger escus à moindre prix, &c. en commettant en ce, crime de fausse monnoye, &c. Fut chargé d'avoir fait quantité de harnois aux Sarrazins, afin que ses galeres fussent mieux traittées, & qu'il pust tirer deux ou trois cens escortes de poivre d'Alexandrie, sans payer le droict du Souldan, &c. Estant renommé que par le moyen desdits harnois, iceux Sarrazins avoient gagné une bataille sur les Chrestiens.*

Fut chargé d'avoir fait fondre lingots, monnoyes, & quantité d'argent, &c. Fut aussi trouvé ledit Jacques par les informations, chargé d'avoir fait faire de son authorité, un petit scel de plomb ou cuivre pareil au petit scel de secret. Fut aussi trouvé par les informations, que pendant qu'on traittoit le mariage de nostre Fille Jeanne avec nostre Cousin le Comte de Clermont iceluy Jacques meu de grande avarice, avoir dit au Seigneur de Canillac, & la Fayette, & autres venus en la ville de Chinon par devers nous, de par nostre Cousin le Duc de Bourbon pour la poursuite dudit mariage, qu'ils ne feroient rien vers nous touchant ledit

traitté, que n'eussions deux mil escus pour faire nos presens és Festes de Noel, & que pour ce il avoit pris les obligations desdits Seigneurs.

En outre fut chargé d'avoir exigé grandes sommes de deniers des marques des Genevois, de Provence, & de Catalongne, & d'avoir annullé l'ancienne marque des Genois mises sus, pour recompenser la perte de la galere de Narbonne, &c. Et d'avoir exigé sur lesdits Genevois six mil escus d'or, &c. Auroit aussi ledit Jacques receu de la composition de la marque de Florence douze mil florins; & combien qu'il fut lors notre Officier & eut le gouvernement de nos Finances, neantmoins en baillant nos fermes, avoit esté compagnon & parçonnier, mesme des foires de Pezenas & de Montignac, & autres affermées neuf mil cinq cens livres. Outre fut trouvé chargé d'avoir fait mettre sans nostre sceu en Languedoc, pardessus nos Tailles, grandes sommes de deniers, & fait de grandes exactions, plusieurs contraintes & violences.

De tout ce qu'en cette partie l'Archevesque de Bourges *fils dudit Jacques Cœur ont produit pardevers nos Commissaires, & de par nostre Ordonnance a esté ammené du Chastel de Maillé en nostre Chastel de Tours, &c. Et sur cette deliberation avons par nostre Arrest declaré ledit Jacques Cœur, atteint d'avoir fait transporter quantité d'argent aux Sarrazins, & hors nostre Royaume, transgression d'Ordonnances Royaux,*

crime de leze Majesté commis forfait, envers nous corps & biens.

Toutefois pour aucuns services à nous faits par ledit Jacques Cœur, *en faveur de nostre S. Pere le Pape, qui nous a pour luy rescrit, pour ces causes remettons audit Jacques la peine de mort, l'avons declaré inhabile à toujours d'Offices Royaux & publics, l'avons condamné à nous faire amende honorable, en la personne de nostre Procureur, &c. Disant que mauvaisement il a envoyé armes au Souldan, avoir fait vendre aux Sarrazins des enfans, & le condamnons à les racheter & les faire ramener à Montpelier, declarons l'obligation de deux mil escus des Seigneurs de Canillac & de la Fayette de nulle valeur; & outre condamnons ledit* Jacques Cœur *à nous restituer pour les sommes recelées de trois cens mil escus, & à tenir prison jusques à la pleine satisfaction. Et au regard des poisons, pource que le procez n'est en estat de jugement pour le present nous n'en faisons aucun jugement, & pour cause. Donné en nostre Chastel de Lezignem le 29. de May* 1453. *de nostre regne le* 31.

1453.

Jacques Cœur posseda plusieurs grandes Terres, il fut Baron de S. Forgeau Seigneur de Menetou, Salon, Maubranche & de Marmaigne, de la Bruyere de S. Germain de Meaune, qu'il acquit du Seigneur de Culant de S. Aon, de Boily en Rouan-

Rouannois, à preſent Duché appartenant à Artus Gouffier, Duc de Roüanois, de la terre de S. Geran de Vaux, qui eſt un Marquiſat de la Maiſon de la Guiche, Comte de Pallice, & de pluſieurs autres Seigneuries. Il s'allia par mariage avec *Macée de Leodepart*, dont on voit le tombeau en l'Egliſe parrochiale de Saincte Ouſtrille à Bourges; de laquelle il eut deux fils *Jean Cœur* Abbé de S. Sulpice, puis Archeveſque de Bourges, Primat d'Aquitaine, & qui fut un docte & vertueux Prelat, ſa mort arriva l'an 1483. & giſt en la Cathedrale de Bourges.

Hiſt. des Archeveſq. de Bourges.

Son frere *Geoffroy Cœur* Chevalier, Sr. de la Chauſſée, Eſchanſon du Roy Louis XI. eſpouſa *Iſabeau Bureau* fille de Jean Bureau, Baron de Monglat, Maiſtre de l'Artillerie de France, Maire perpetuel de Bordeaux, & de Germaine Eſſelin, dont il eut *Jacques Cœur* II. du nom mort ſans lignée. *Germaine Cœur*, femme de Louis de Harlay, Baron de Monglat, Seigneur de Beaumont, de laquelle alliance ſont iſſus Meſſieurs de

General. de La Maiſon de Cœur.

Harlay Comtes de Beaumont, de Sancy, les Comtes de Cesy, & les Marquis de Chanvallon, & de Breval.

Marie Cœur, sœur de Germaine, fut mariée avec Eustache l'Huilier, Seigneur de S. Memin & de Boulancourt, desquels est descendu une grande posterité.

Ce fameux *Jacques Cœur* portoit en ses Armes, *d'azur à la face d'or, chargée de trois coquilles de sable que d'autres appellent vanets accompagnée de trois cœurs au naturel alias de gueulle* 2. 1. Cet Escuçon se voit apposé en plusieurs lieux du superbe Hostel portant son nom, qu'il fit bastir dans la ville de Bourges.

☞ Les Richesses de *Jaques Cœur* eurent plus de part à sa condamnation, que les crimes desquels il fut accusé; *Antoine de Chabannes Comte de Dammartin*, qui étoit d'ailleurs un très grand homme, s'attacha à le persecuter tant pour se faire donner une partie de ses biens que pour rompre les liaisons que Jaques Cœur avoit avec le Dauphin dont il entretenoit

indirectement la revolte, en luy fournissant plus d'argent qu'il n'en avoit besoin; pour rompre cette liaison, il n'y avoit pas de moien plus seur que de ruiner les affaires de Jaques Cœur ce qui donna envie de luy faire son proces.

Le Roy Louis XI. étant parvenu à la Couronne songea à se vanger de tous ceux de qui il croyoit avoir receu du deplaisir; il fit condamner *Antoine de Chabannes* à la mort en 1463. & suivant les apparences le jugement rendu contre luy ne fut pas plus juste que celuy qui avoit été rendu contre *Jaques Cœur*. Le merite de ce Comte porta le Roy à commuer sa peine en celle de tenir prison à la Bastille, d'où s'étant sauvé il se ligua avec les autheurs de la guerre du bien public & fit son accomodement avec le Roy par le 18. article du traitté de St. Maur de l'an 1465. en vertu duquel il fut retabli dans ses honneurs, biens, droits, & actions. †

† Voyez *Philippe de Comines*. T. 1. p. 53.

Pour ce qui est de *Jaques Cœur* après qu'il eut été condamné à sortir du Royaume, il fut assés heureux

pour trouver ſoixante de ſes Commis, qui pleins de reconnoiſſance de la fortune qu'il leur avoit procurée, luy firent preſent, chacun de mil eſcus, ce qui luy donna le moyen de paſſer en l'iſle de Cypre où il ſe remaria & laiſſa deux filles extremement riches.

Les enfans de ſon premier Mariage ayans remontré au Roy Louis XI. que les pourſuittes faittes contre leur pere, n'avoient d'autre fondement que la haine *d'Antoine de Chabannes* contre luy, demanderent au Roy que *Geoffroy Cœur* ſon fils fut retabli dans les biens de ſon Pere, ce qui luy fut accordé par les lettres ſuivantes.

Lettres patentes du Roy Louis XI. *par leſquelles il retablit* Geoffroy Cœur *dans les biens de* Jaques Cœur *ſon Pere* A Paris *au mois d'Aouſt* 1463.*

* Voyés *l'addition à l'Hiſtoire du Roy Louis XI. edition de 1709. p. 173.*

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE, ſçavoir faiſons à tous preſens & avenir, que comme il ſoit venu à noſtre cognoiſſance que des pieça & par les rap-

ports qui furent faits à noſtre très-cher Seigneur & pere que Dieu abſolue de la perſonne de feu *Jacques Cœur* ſon Argentier par pluſieurs ſes hayneux & malveuillans tendans à le deſpouiller & eux enrichir de ſes biens, & entre les autres par *Antoine de Chabannes* † ledit feu *Jacques Cœur* fut conſtitué priſonnier, leſquels hayneux & malveuillans pourchaſſerent & demanderent avoir don des biens dudit *Jacques Cœur* ſous couleur de confiſcation paravant la fin du proces & declaration d'icelle confiſcation & ſi pourchaſſerent d'eſtre Commis & Juges à faire ledit proces d'icelui feu *Jacques Cœur*, & par ſpecial ledit *De Chabannes* lequel fut un des principaux qui eut la charge de la garde dudit feu *Jacques Cœur*, Et après certain Jugement donné contre ledit Argentier en la preſence de noſtre dit feu Seigneur & pere, ſur le rapport deſdits *de Chabannes* & autres Commiſſaires par lequel Jugement entre autres choſes furent les biens dudit feu *Jacques Cœur* declarez confiſquez, & que ledit *de Chabannes*

† *C'eſt le Comte de Dammartin duquel il eſt fait mention dans les Memoires de Comines Edition de 1706. T. 1. p. 17. & 201, & T. 3. p. 18. 53. 125. & 127.*

ſous couleur dudit don paravant fait pretendit & pretendoit avoir les terres & Seigneuries de *Saint Forgeau*, *de Lanau*, *de la Coudre*, *de la Perreuze*, *de Champignolles*, *de Merilles*, *de Villeneufve Lez Genez*, & leurs appartenances, *Sainct Meriſe*, *la Frenoye*, *Fontenelles*, *Mel-le Roy*, & leurs appartenances, la Baronnie *de Touſſy* avec leurs appartenances, appendances & dependances quelconque aſſiſes au païs *de Puyſoye* & dont il jouiſſoit à l'heure de ſon arreſt & empeſchement, iceluy *de Chabannes* pour cuider avoir titre plus coloré & apparent fit & pourchaſſa certaines criées eſtre faites deſdites terres & icelles adjuger en ſon nom & à ſon profit pour le prix & ſomme de vingt mil Eſcus qui incontinant luy furent donnez & quittez par noſtre dit feu Seigneur & pere, pour ce que ledit don deſdites terres luy avoit eſté fait, & en avoit eu la jouiſſance paravant icelles criées, & depuis ſous ce titre & couleur ledit *de Chabannes* a tenu leſdites terres & y a fait faire pluſieurs miſes & reparations comme l'on dit

& jusques à ce qu'icelles terres & Seigneuries ont esté regies & gouvernées sous nostre main, pour & a cause de certains grands crimes & delicts par lesquels ledit *de Chabannes* & tous ses biens ont esté mis en arrest & empeschez, & après le proces deuement contre luy fait par arrest de nostre Cour de Parlement prononcé le vingtiesme jour de ce present mois d'Aoust a esté ledit *de Chabannes* declaré criminel de Leze Majesté & entre autres choses ses biens a nous acquis & confisquez, & depuis nostre cher & bien amé Eschanson *Geoffroy Cœur* fils & heritier dudit feu *Jaques Cœur*, nous a fait remonstrer que ledit don ainsi fait desdites terres audit *de Chabannes* estoit contre disposition de droict & nos ordonnances, & de nos Predecesseurs, & que parce ledit don estoit nul au moins n'estoit valable, & que ledit *de Chabannes* au moyen d'iceluy n'avoit aucun droict ne titre valable esdites terres, en nous requerant que ce attendu & que ledit *de Chabannes* a indeuement pourchassé ledit don, & que

par ſon moyen ledit *Geoffroy* n'a pû recouvrer leſdites terres & Seigneuries il nous pleuſt le reſtituer & reſtablir en icelles, & entant que meſtier eſt, les luy donner avec tous les droits que nous en pouvons avoir, enſemble toutes reparations, meliorations, fruicts & levées qui en peuvent eſtre deues pour en jouir ainſi que ſondit feu pere en jouiſſoit au temps de ſa priſe & depuis ledit *de Chabannes*; Pourquoy nous, ces choſes conſiderées informez dudit don pourchaſſé par ledit *de Chabannes* contre nos dites ordonnances ayans en memoire les bons & louables ſervices à nous faits par ledit feu *Jacques Cœur* vray Seigneur & jouiſſant deſdites terres &. Seigneuries au temps dudit empeſchement, & deſirant le bien & accroiſſement de noſtredit Echanſon; avons à iceluy pour ces cauſes & autres à ce nous mouvans reſtitué & reſtably, reſtituons & reſtabliſſons leſdites terres & Seigneuries cy-deſſus declarées qui furent & appartindrent à ſondit feu pere, & leſquelles a depuis tenues

& poſſedées ledit *de Chabannes* avec touttes leurs appartenances, & dependances, & avec ce d'abondant & entant que beſoin eſt, avons de grace ſpeciale, pleine puiſſance & authorité Royale donné, tranſporté & delaiſſé, donnons, tranſportons & delaiſſons audit *Geoffroy Cœur* icelles terres & Seigneuries appartenances & dependances en tel eſtat qu'elles ſont de preſent, & tout le droict & action que nous y avons & pouvons avoir à quelque titre & en quelque maniere que ce ſoit, avec toutes les reparations & meliorations faites en icelles, pour en jouir doreſnavant par noſtredit Eſchanſon, & les tenir & poſſeder a tousjours perpetuellement par luy, ſes hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe & en faire diſpoſer, ordonner à leur plaiſir & volonté comme de leur propre choſe & heritage. Si donnons en mandement par ceſdites preſentes à nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans & qui tiendront noſtre Cour de Parlement, les gens de nos Comptes & Treſoriers, & tous nos autres Juſticiers & Officiers ou à leurs Lieu-

tenans, & à chaſcun deux ſi comme à luy appartiendra, que de noſtre preſente grace, reſtitution, don, ceſſion & tranſport ils faſſent, ſouffrent & laiſſent ledit *Geoffroy Cœur*, ſeſdits hoirs ſucceſſeurs & ayans cauſe, jouir & uſer à tousjours, perpetuellement, plainement & paiſiblement, en mettant ou faiſant mettre ledit *Geoffroy Cœur* en poſſeſſion deſdites terres, villes, Chaſteaux & fortereſſes cy-deſſus declarées & de leurſdites appartenances & dependances, & auſſi des meliorations, fruicts proffits, & levées qui doreſnavant en eſcherront pour en jouir & les tenir & poſſeder par luy, ſeſdits hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe & en faire & diſpoſer à leur plaiſir & volonté comme de leur propre choſe & heritage, en payant les charges & faiſant les hommages & devoirs anciens & accouſtumez à ceux qu'il appartiendra, ſans leur faire mettre ou donner ne ſouffrir eſtre fait, mis ou donné, ores ne pour les temps à venir, aucun deſtourbier ou empeſchement au contraire, & par rapportant ces preſentes ſignées

de noſtre main ou Vidimus d'icelles fait ſous le ſeel Royal pour une fois ſeulement, & quittance ou recognoiſſance dudit *Geoffroy Cœur* ſur ce ſuffiſante, nous voulons & mandons tous nos officiers à qui ce pourroit toucher, en eſtre tenus quittes & deſchargez en leurs comptes par noſdits gens des Comptes & par tout ailleurs où il appartiendra ſans aucune difficulté nonobſtant que la valeur deſdites terres, Villes, chaſteaux & fortereſſes, de leurſdites appartenances & dependances & deſdites meliorations fruicts proffits & levées ne ſoit ici autrement exprimée ne declarée & quelconques autres ordonnances, mandemens ou deffenſes à ce contraires, & n'entendons pas que par ce preſent don & tranſport ſoit fait aucun prejudice audit *Geoffroy Cœur*, & autres heritiers dudit feu *Jacques Cœur*, aux droicts, actions, noms, raiſons, & pourſuittes qu'ils avoient ou pouvoient avoir a cauſe dudit feu *Jacques Cœur* ou autrement eſdites terres & Seigneuries & autres qui appartindrent à leurdit feu pere, ains vou-

lons & declarons noſtre intention & volonté avoir eſté & eſtre que ledit *Cœur* & ſes freres ſoient & demeurent entiers en leurſdroicts & pourſuites d'iceux & des proces par eux encommencez, conduits & demeurez en noſtredite Cour ou ailleurs, tout ainſy & par la forme & maniere qu'ils eſtoient avant noſtredit don, & nonobſtant, icelui, & afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable a tousjours Nous avons fait mettre noſtre ſeel à ceſdites preſentes, ſauf en autre choſe noſtre droit & l'autruy en toutes, *Donné à Paris au mois d'Aouſt l'an de grace mil quatre Cent ſoixante trois*, Et de noſtre regne *le troiſieſme*. Signé Louys & ſur le ply *Par le Roy* les Sires de Precigny, & Du-Lau, le Bailly de Rouen & autres preſens. *J. Bourre*. Et au dos eſt écrit *Lecta, publicata & regiſtrata Pariſiis in Parlamento ſeptima die Septembris anno* 1463. Et Signé *Cheneteau*.

On peut juger par les lettres precedentes que la condamnation de *Jaques Cœur* avoit commencé par une

intrigue de Cour, & que quelques recherches que l'on eut faittes contre luy, cela n'avoit pu operer, qu'un banniſſement, quoyque les crimes dont il étoit accuſé, l'euſſent rendu coupable de mort s'il en avoit été convaincu. *Voyez* à ce ſujet l'hiſtoire du Roy Charles VII. p. 859. & ſuiv. & les lettres de Paſquier T. 1. p. 158.

LE CAMP DE FLOUR.] Il y a plusieurs places publiques à Rome, mais les principales d'apreſent ſont la Vaticane, la Navone, celle des Juifs, & celle de *Fiore* ou de *Flour*. 20.

LE PALAIS FARNESE.] Il fut baſty par le Pape Paul III. dans la court l'on voit deux admirables ſtatuës d'Hercules & de Jupiter, & dans les ſalles & galeries, une infinité de belles peintures avec les ſtatuës du Duc Alexandre Farneſe, de Dircé, de l'Empereur Aurele, & diverſes Antiques & Medailles. 20.

LE CHASTEAU S. ANGE.] Dit autrefois *Moles Adriani*, baſtiment dreſſé pour la conſervation des cendres de l'Empereur Adrian, & des 20.

Antonins ; mais depuis fortifié par
D'Auity. les Papes Boniface IX. Alexandre VI. & autres. On donne à ce Chasteau le nom de S. Ange, pour l'apparition que l'on dit qui s'y fit d'un Ange du temps du Pape Gregoire. Là se voient encore quelques Antiques, & ce lieu est la principale forteresse de la ville Rome, où les Papes se peuvent retirer sans estre veus, par une galerie desrobée qui vient du Palais S. Pierre, ouvrage de l'invention du Pape Alexandre VI.

20. LE S. PERE ALLA OUIR MESSE A S. PAUL.] La premiere des trois Eglises & plus considerable au dehors de la ville de Rome, est S. Paul à un mil de la ville sur le chemin d'Ostie : Elle est d'une belle structure, enrichie de diverses colonnes de marbre & de porphyre, on y voit diverses representations admirables en Mosaïque, & des reliques venerables. Les Moines de S. Benoist de la Congregation du Mont Cassin en ont l'administration.

21. JANISSAIRES.] Ce n'est pas qu'il y ait à Rome au service du Pape,

de cete ſorte de milice, qui eſt à Conſtantinople, & par tout l'Empire du Turc employée au ſervice du grand Seigneur, & qui porte le nom de *Janiſſaires*, eſtant ſemblable à l'infanterie des autres Eſtats des Princes Chreſtiens : mais ceux dont parle *Rabelais*, s'appellent *Giannizzeri*, & ſont les ſolliciteurs du Palais de Rome, pour les affaires de la Juſtice. * Voyés le *Tableau de la Cour de Rome p.r Mr. Aimin p.* 203.

LE PRINCE DE PIEMONT.] 11. Louis de Savoye Prince de Piemond, fils aiſné du Duc Charles III. & de Beatrix de Portugal, naſquit à Geneve l'an 1523. & fit le voyage d'Eſpagne avec l'Empereur Charles V. ſon oncle, où il fut eſlevé avec ſon fils, depuis Roy d'Eſpagne Philippes II. mais ayant eſté ſurpris de fievre l'an 1536. à Madrid, il y finit ſes jours en l'âge de treize ans, & fut inhumé en la ville de Grenade : Prince genereux, & qui donnoit de grandes eſperances de ſa perſonne. 1523. *Philibertus Pingonius.* 1536.

LE ROY DE PORTUGAL.] 12. Jean III. Roy de Portugal & des Algarbes, naſquit à Lisbonne l'an 1502. & continua les hauts deſſeins de ſon

pere pour les memorables conquestes, & l'avancement de la Religion en l'Asie Orientale, la haute Ethiopie, les Isles Moluques & Japon. Il s'empara par ses Lieutenans de l'Isle de Betlehem, des villes de Diu, de Bacin & de Daman, tua le Sultan Badur, tres-puissant Roy de Cambaye, & en Afrique conquist les places de Tanger, Mazagan & Septe.

Andrada Hist. Joannis III.

Vasconcellius.

Ce Monarque fut encore orné de vertus Royales & dignes d'un grand Prince, de la Clemence, de la Paix, & d'une affection particuliere pour les personnes de sçavoir; attira plusieurs estrangers en son Royaume, & rendit l'Université de Coimbre l'une des plus celebres de l'Europe. *Catherine d'Austriche* sa femme estoit sœur de l'Empereur Charles Quint, dont il eut une feconde posterité, entre-autres enfans *Jean Prince de Portugal*, lequel de Jeanne d'Austriche fut pere du jeune *Sebastien* Roy de Portugal, qui en la premiere fleur de son âge, sans experience aux armes, par une deliberation imprudente,

Nombr.

Histoire de la Geneal. Royale de France, T. 2.

dente, s'embarqua dans une glorieuse entrepriſe contre les infideles; mais qui luy fut funeſte ayant eſté tué inhumainement le 4. d'Aouſt 1578. à la bataille d'Alcaçar ſans avoir eſté marié. 1578.

LE FEU ROY EMANUEL.] Le celebre *Emanuel Roy de Portugal & des Algarbes*, ſurnommé le Grand fils de Ferdinand Duc de Viſeo, naſquit l'an 1469. Par ſes glorieuſes entrepriſes qu'il mit heureuſement à chef, s'eſtant rendu tributaire pluſieurs Roys des parties Orientales, & ayant planté la Foy Chreſtienne dans les regions les plus eſloignées, il merita juſtement d'eſtre eſtimé l'un des plus heureux Princes du monde. 22. *Hier. Oſor.* 1469. *Jean Maſſée Hiſt. des Indes.*

Dés ſon advenement à la Couronne il pourſuivit les genereux deſſeins du Roy ſon predeceſſeur pour la conqueſte des Terres eſtrangeres, & avec beaucoup de bonne fortune il découvrit par ſes Lieutenans Vaſco & Paul Gama Gentils-hommes Portugais, toute la coſte Orientale d'Ethiopie, l'Iſle de Mozambique & autres, & *Antoine Vaſconcellos.*

partie du Breſil : Ce ne fut pas ſans avoir une cruelle guerre avec les Mores & Sarrazins ; où les Portuguais firent de merveilleux exploits d'armes. Comme auſſi en Affrique, & aux Indes. Les Rois infideles de Cochin, de Cananor, de Calecut, de Cambaie & d'Ethiopie apres avoir eſté vaincus, ſe rendirent ſes tributaires, & furent trop heureux d'etre ſous ſa protection, & de rechercher ſon alliance. Le fameux Albuquerque reduiſit en ſon obeiſſance la ville de Goa, Siege des Vicerois, s'empara de celle de Malaca, d'Azamor, des Iſles Moluques, & de la plus part des villes de la Mauritanie, ayant eu pour but principal avec ſes conqueſtes l'avancement de la Religion Chreſtienne, qu'il eſtablit bien avant dans l'Ethiopie, les Indes, & l'Afrique.

Ce Monarque le Conquerant de l'Orient mourut à Lisbonne l'an 1521. ayant épouſé *Iſabelle & Marie de Caſtille* ſœurs l'une apres l'autre, & *Leonor d'Auſtriche*, ſœur de l'Empereur Charles V. De Marie de Ca-

Mariana.

ſtille naſquirent Jean III. Roy de Portugal, duquel a eſté parlé cy-devant, & pluſieurs autres Princes & Princeſſes ; *Louis* Duc de Beja, *Alfonſe* Cardinal & Archeveſque de Liſbonne, *Henry* Cardinal, puis Roy de Portugal, Edoüard, *Iſabelle*, Emperiere & Reyne d'Eſpagne, *Beatrix* Ducheſſe de Savoye, & autres enfans. Entre ceux-là.

Famille Royale de Portugal.

Edoüard Prince de Portugal, Duc de Guimaraëns, eut pour fille *Catherine de Portugal* Ducheſſe de Bragance, femme de Jean Duc de Bragance & de Barcellos, laquelle eut les juſtes pretenſions pour la ſucceſſion de la Couronne de Portugal, qui furent empeſchées par la violence des armes du Roy d'Eſpagne Philippes II. *Theodoſe II.* Duc de Bragance leur fils *d'Anne de Velaſco*, a eſté pere de *Jean IV. Roy de Portugal & des Algarbes*, lequel apres ſoixante ans d'uſurpation injuſte, eſtant le vray heritier de cet Eſtat, en a eſté proclamé Roy le premier Decembre 1640. & maintient contre les vains efforts des

Portugal Bragance.

1640.

Castillans son Royaume en paix.

De son espouse *Louise de Guzman* de Medina Sidonia, fille de Jean-Emmanuel Perez, Duc de Medina Sidonia, & de Jeanne de Sandoval, il a des enfans, à sçavoir, *Theodose III.* Prince de Portugal, Alfonse Henry, Pierre Jeanne, & Catherine, Infantes de Portugal.

23. L'ARMEE DU TURC.] Solyman fils de Selim Empereur des Turcs, nasquit l'an 1500. & s'est rendu l'un des plus celebres Princes des Ottomans par ses hauts faits d'armes.

Il attaqua Belgrade en Hongrie, & reduisit en son obeïssance Rhodes, boulevart de la Chrestienté l'an 1523. 1523. avec toutes les forteresses de l'Archipelague, de la Grece, & d'une partie de la Hongrie. Conquit par ses Lieutenans les villes de Tunes, d'Alger, de Tauris, de Bagadat, Albe-Royale, & Strigonie. Il enleva aux Chevaliers de Malthe la ville de Tripoly, & les Isles de Chio & de Gerbes: Mais en vain ayant attaqué avec de puissantes forces l'Isle de Malthe l'an 1565. il fut

Hist. des Turcs.

1565.

contraint de se retirer avec perte, puis mourut le 4. Septembre 1566.

Son fils *Sultam Selim* II. né de Roxolane, fut pere de *Sultan* Murat III. & cetuy-cy de *Mahomet* III. du nom, lequel eut pour fils *Achmet* I. assez debonnaire pour ceux de sa nation. Mais son fils *Sultan* Osman Prince valureux eut une fin tragique causée par la mutinerie des Janissaires : *Amurath* IV. son frere regna apres *Mustapha* leur oncle, ayant eu pour successeur *Hibraim*, dont le fils *Mahomet* IV. est à present Empereur des Turcs. * *Empereurs des Turcs.*

* *C'est à present Mustapha III.*

LE FLEUVE TANAIS.] Ceste Riviere separant l'Europe de l'Asie, court premierement l'espace de quelques lieuës entre Cazan & Astrakan, du costé du Nord, puis vient prendre son cours vers le Sud, où finalement elle se va rendre dans le lac Meotide, ayant près de son embouchure la ville d'Asoph ; les bords de ce Fleuve sont agréables à cause des serpentemens qu'il fait. 23.

BONA.] Bonne jadis Hyppone, ville de Barbarie, recommandable 23.

pour avoir eſté le Siege Epiſcopal du grand S. Auguſtin, où il mourut. Sa ſituation eſt ſur le bord de la mer, & a une fortereſſe aſſez bonne, où ceux d'Alger tiennent garniſon. A un cart de lieuë de là, ſe voyent encore les veſtiges d'un Convent qu'y fit baſtir ce Sainct.

Hiſt. de Barbarie.

23. ALGIERY.] Alger, ville capitale de ce Royaume en Barbarie, à d'eſtenduë plus de ſoixante & dix lieuës, & fut autrefois la principale ville de toute la Mauritanie. Ses abords ſont agreables pour les vérgers qui l'environnent, & ſes fontaines. Elle eſt auſſi bien fortifiée, a d'aſſez beaux baſtimens, des moſquées & autres ornemens publics. Les Janiſſaires ont en ce lieu un Aga ou General de leur Milice, & c'eſt une des principales retraites pour les Corſaires de la mer Mediterranée qui ſont ſous la protection du Turc.

24. MONSIEUR DE L'AVAUR AMBASSADEUR POUR LE ROY A VENISE.]

Pierre Danes Eveſque de l'Avaur, Pariſien de naiſſance, dés ſa jeuneſſe

fut instruit, & eut l'honneur d'avoir pour Maistres deux grands hommes, Jean Lascaris, & Guillaume Budée, sous lesquels il apprit les plus beaux secrets des Langues Grecque & Latine : sa suffisance & haute capacité estant recognuë, & le Roy François I. ayant estably dans l'Université de Paris des Professeurs en toutes sciences, il fut choisi pour tenir la place de Professeur Royal en Langue Grecque : puis estant aymé & favorisé de François Cardinal de Tournon, pour la beauté de son Esprit, & la pureté de ses mœurs qui le rendoient recommandables, le Roy Henry II. le choisit pour Precepteur du jeune François Dauphin de France, depuis Roy II. du nom. Et incontinent apres le gratifia de l'Evesché de l'Avaur en Languedoc, dignité qu'il soustint avec eſclat, estant envoyé Ambassadeur de sa Majesté au Concile de Trente ; & en presence de tous les Peres de l'Eglise assemblez y fit admirer son éloquence à l'avantage de ceste Couronne. *Gallia Christiana.*

Il eut encore divers autres emplois & Ambaſſades extraordinaires, que les Rois l'obligerent d'entreprendre aupres des Souverains Pontifes, & des autres Princes d'Italie, pour les affaires de la Chreſtienté : Eſtant de retour. & ayant atteint un long âge, il ſe retira à l'Abbaye de S. Germain des Prez à Paris, où il fut inhumé avec ceſte inſcription.

Cy giſt Reverend Pere en Dieu, Meſſire Pierre Danès, en ſon vivant Eveſque de l'Avaur, inſtitué premier Lecteur Royal és Lettres Grecques par le Roy François I. & envoyé pour ſon Ambaſſadeur au Concile de Trente, lequel deceda en la Maiſon de ceans le 23. Avril 1577.

Gilbert Genebrard Profeſſeur en langue Hebraïque, depuis Archeveſque d'Aix fit ſon Oraiſon funebre ; Et Scevole de Sainte-Marthe Preſident des Threſoriers de France en la Generalité de Poictou le met au rang des hommes Illuſtres de ſon ſiecle, dans le recueil des Eloges qu'il a fait. Ce grand Prelat ayant ſouſtenu la

dignité de ſa charge par une haute reputation qu'il s'eſtoit acquiſe par ſon éloquence, & la parfaite cognoiſſance des Lettres Grecques & Latines.

☞ *Pierre Danes* a été Eveſque de l'Avaur & cela excuſe l'application que Mr. de Sainte Marthe luy fait de ce qui eſt dit de cet Eveſque dans la lettre de Rabelais du 27. Janvier 1536, & qui ne peut convenir à *Danes* qui n'étoit pas encore parvenu à cette dignité.

Celuy qui étoit Eveſque de l'Avaur en 1536. étoit *George de Selve* fils de l'Illuſtre *Jean de Selve* ſucceſſivement premier Preſident des Parlemens de Bourdeaux, de Rouen & de Paris, & de *Cecile de Buxis*. Ce *George de Selve* a été Ambaſſadeur à Veniſe en 1534. 1535. & 1536. & enſuitte à Rome en 1537. On trouve dans le ſixieme livre des lettres familiaires de *Pierre Bembo*, une lettre qu'il luy a écritte le ſixieme des Ides de Septembre. 1534., & une autre écrite le lendemain à *Pierre Belin* dans laquelle il eſt parlé de cet

Eveſque lors Ambaſſadeur à Veniſe. *Mr. Ribier* a rapporté dans ſes Memoires quelques lettres qu'il a écrittes au Roy François I. en 1537. conjointement avec * *Charles Hemard* dit le *Cardinal de Maſcon*, lors qu'ils étoient enſemble Ambaſſadeurs à la Cour de Rome & il a fait ſon éloge que l'on peut voir *page* 93. du premier tome de ces memoires.

* Voyés cy-devant p. 64.

Pour ce qui eſt de *Pierre Danes* il ſe peut faire qu'il étoit à Veniſe en 1536. non pas en qualité d'Ambaſſadeur de France mais comme un particulier qui vouloit profiter de la ſcience de *George de Selve* auquel il s'étoit attaché, comme le dit *André Thevet.* p. 585. de ſon receuil des Portraits des hommes Illuſtres : il y a dans les Epitres d'*Eraſme* une du 5. Septembre 1528. adreſſée à *Danes* par laquelle il luy temoigne l'affection qu'il avoit conceue pour luy ſans l'avoir jamais veu, & ſeulement ſur le recit qu'on luy avoit fait de ſa perſonne & de ſon attachement aux ſciences : les progres qu'il y fit le firent parvenir à l'Eveſché de l'A-

vaur en 1557 : la même année il alla au Concile de Trente, où il se fit fort distinguer particulierement par la belle reponse qu'il fit à *Sebastien Vance Evesque d'Orviete* lequel ne pouvant souffrir que *Nicolas Pseaume Evesque de Verdun* blasmat la conduitte irreguliere de la pluspart des Ecclesiastiques, dit d'un air mocqueur *Gallus cantat*; ce que *Danes* ayant entendu il repondit comme inspiré du St. Esprit *Utinam ad Galli cantum Petrus respiscerat.* Voyés *Gallia Christiana*, les Eloges des Hommes illustres de Mr. de *Sainte Marthe* sur les noms de *Pierre Danes* & de *Jean Brodeau*, les Eloges des hommes scavans de Mr. *de Thou* avec les additions de Mr. *Teissier* sur le nom de Pierre Danes & l'histoire du Concile de Trente de *Fra Paolo* traduitte par *Mr. Amelot.*

EN SON LIEU VA MONSIEUR DE RODEZ.] Un Eloge manuscrit represente partie de la vie de ce fameux Cardinal en ces termes. 25.

GEORGES D'ARMAGNAC, tresdigne & tres-illustre Cardinal, fils

de *Pierre d'Armagnac* Chevalier honorable, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, eſt iſſu d'une des plus anciennes, des plus nobles, & des plus grandes Maiſons de France. Car les *Comtes d'Armagnac* ſes Anceſtres, tenans autrefois la pluſpart de la Guyenne eſtoient de tout temps alliez des Ducs *de Berry*, *d'Anjou*, *d'Orleans*, *d'Alançon*, *& de Bourbon*, & des plus grands Princes & Seigneurs de ce Royaume. Outre les Alliances eſtrangeres qu'ils avoient, des Maiſons Royalles *d'Eſpagne*, *de Caſtille*, *d'Arragon*, *& de Navarre.*

Ce Seigneur donc, unique, ſeul & dernier d'une Race tant illuſtre & fameuſe, s'adonna dès ſon enfance à l'eſtude des bonnes Lettres & Sciences liberales, ſe rendit en peu de tems digne de tout honneur & loüange. Qui fut occaſion que *Charles d'Alençon* Prince benin & vertueux, fils de René, Couſin germain de *Pierre d'Armagnac* ſon pere, l'embraſſant & cheriſſant comme ſon proche parent & allié, le tint privément fort jeune en ſa compagnie, & depuis en

receut maints bons & profitables ſervices. Mais nommément un entr'autres qu'il n'eut ſceu jamais aſſez recognoiſtre. Car apres la mal-heureuſe bataille de Pavie, dont il s'eſtoit honnorablement & miraculeuſement ſauvé, ce jeune Prelat n'eut oncques ceſſe ny repos, qu'il ne le trouvaſt comme il fit de bon-heur, & de bonne heure, en une petite ville, nommée *Monſtier en Tarentaiſe*, où il s'arreſtoit bleſſé, las & faſché, mais l'aſſeurant de la priſe du Roy, & l'acertenant au vray des morts, bleſſez, noyez, & priſonniers, il le preſſa de deloger incontinent, & gaigner la Cité de Grenoble, pour ne tomber és mains *du Comte de Geneve*, qui ſe haſtoit avec quatre cens chevaux, & quelques bandes Eſpagnoles, par l'authorité du Duc de Savoye ſon frere, pour clore les chemins & attraper le Duc d'Alençon, comme ils euſſent fait ſans doute. Car ils arriverent en ce lieu meſme, auſſi-toſt qu'il en fut party. Tellement que ce bon Prince n'euſt pû eſchapper ſa mort, ou ſa priſon,

à l'heure ſans l'avis & diligence de ſon Couſin.

Il avoit eſté mandé auparavant par Madame *Louyſe* Mere du Roy François, lors Regente, vers le Roy ſon fils qui ſe retrouvoit encore avec toutes ſes forces en Avignon, pour l'induire & perſuader, de ne paſſer plus outre, ny pourſuivre plus avant ſes ennemis qu'il avoit deſia effrayez, & chaſſez heureuſement. Mais la hardieſſe & magnanimité du Roy, ne pût oncques s'accorder à la raiſon du bon conſeil qu'il luy donnoit.

Il eſtoit pour ſa diſcretion & modeſtie, uniquement aimé de tres-haute & tres-illuſtre Princeſſe, feuë de ſainte memoire *Marguerite* ſœur unique du Roy François, lors Ducheſſe d'Alençon, & depuis Reyne de Navarre, qui ne laiſſa tant qu'elle veſquit aucune occaſion de le hauſſer & élever à grand honneur.

Sur le vingt & huictieſme an de ſon âge, il fut deux fois eſleu Eveſque tant de *Leytoure* premierement, que de *Rhodez* apres, ſans brigue ny differend aucun, pour l'odeur & re-

nommée qui couroit de ſes merites. Peu de temps apres le Roy l'envoya pour Ambaſſadeur à Veniſe, où il acquit autant de bruit & reputation, qu'autre fut jamais en telle charge : Car (outre pluſieurs actes memorables) lors que l'Empereur Charles V. vint en Provence, il fit tant par ſon credit & dexterité, que le Comte *Guy de Rangon*, le Seigneur *Canin de Gonzague*, le Seigneur *Ceſar Fregoſe*, & autres grands Seigneurs & Capitaines Italiens, prirent les armes pour le Roy, & partans de la Mirandolle avec une grande maſſe de gens tirerent droict à Gennes. Qui fut cauſe que l'Empereur qui ſe trouvoit deſia avec grande puiſſance, devant la Cité d'Aix, fut contraint l'abandonner, & departir ſes forces pour renvoyer André Doria avec toute ſon armée, au ſecours & deffenſe de Gennes, quoy voyans les ſuſdits Capitaines, rebrouſſerent leur chemin vers le Piedmont, où ils reprirent ce qui eſtoit perdu, juſques à la ville de Turin, & mirent pluſieurs terres & places ſous l'obeiſſence du Roy.

Il fut encore apres mandé pour Ambaſſadeur à Rome, aupres du S. Pere Paul III. qui ne voulut fraude[r] ſes graces & vertus, du plus grand Ornement & Dignité qu'il puſt departir en l'Egliſe: Et pour la Prudence, Religion & Sageſſe qu'il reconnuſt en luy, le fit Cardinal à l'inſtance & priere du Roy; & au gré & contentement de tout le monde. Or durant ſon Ambaſſade fut faite la journée de Ceriſoles, dont le *Comte d'Anguien* tres-heureux & tres-hardy Prince emporta la victoire; & afin qu'en ſi favorable occaſion il pût venir au-deſſus de ſes entrepriſes: Ce Seigneur Ambaſſadeur uſant de l'eſtime & credit, qu'il avoit acquis à Rome, luy envoya ſecours de huict mil hommes, & d'un grand nombre de cavalerie, qui fut rompu & defait à l'eſcrime és vallées de Gennes pas faute de l'arriere-garde, mais neantmoins pour la ſeconde fois il trouva tant de faveur en Italie, qu'il remit encore ſus une grande maſſe d'infanterie Italienne ſous la conduite du Seigneur *Pierre Strozzi*, main-

maintenant Mareſchal de France, qui paſſa malgré l'ennemy, & ſe vint joindre audit Seigneur d'Enguyen en Piedmont, prenant auſſi-toſt apres la ville d'Albe, qui fut occaſion que le Roy François, comme à l'envy du Pape pourveut auſſi lors ce grand Cardinal de grands biens, teſmoignant par ceſte liberale recompenſe, l'eſtime qu'il faiſoit de ſa ſinguliere vertu.

Il le rappella bien-toſt apres de Rome, & le retira pres de ſa perſonne, luy ayant fait entendre qu'il vouloit l'employer en ſon Conſeil Privé, & en ſes affaires d'importance: Mais ſur ce poinct ce grand Roy treſpaſſa à une meilleure vie. Le Roy Henry ſon fils apres, allant avec une forte & puiſſante armée en Allemagne, le fit & laiſſa Lieutenant general au pays de Languedoc, lequel il gouverna durant ſa charge ſoigneuſement en bonne paix & ſeureté. Il l'envoya depuis encore à Rome, où durant ces guerres en la grande diverſité des affaires qu'on a vus en Italie, il s'eſt touſiours monſtré ſa-

ge & prudent ſur tout autre. Maintenant apres une longue inſtance de pouvoir viſiter ſes Egliſes & Maiſons, il joüiſt d'un repos loüable & deſiré qu'il employe continuellement, en l'exercice & devoir d'un Paſteur, veillant & ſoigneux, tel qu'il eſt; au moyen dequoy, il eſt aymé, honoré & reveré de ſon peuple, plus qu'on ne ſçauroit croire.

Nature l'a doüé de belles & rares parties autant qu'à perſonne de noſtre age, car outre la forme de corps belle, & venerable, il eſt accompagné d'une douceur & gracieuſeté ſinguliere, mais ſur tout de liberalité grande envers un chacun, & meſmement envers les gens doctes & ſçavans comme il eſt. Il eſt âgé de cinquante-ſept ans ou environ aujourd'huy, & pour ſa temperance & ſobrietê dont il uſe, il ſemble diſpoſé d'avoir une bien longue vie, en laquelle Dieu veille le conſerver & garder avec proſperité.

Georges Cardinal *d'Armagnac* fils de Pierre d'Armagnac Comte de l'Iſle en Jourdin & d'Ioland de la Haye

sortie des Seigneurs de Passavant, & de Marie d'Orleans de Longueville nasquit l'an 1500. Il fut premierement Evesque de Rhodez, puis employé par le Roy François I. dans l'Ambassade de Rome, dont s'estant acquité dignement à la priere de sa Majesté, le Pape Paul III. le crea Cardinal l'an 1544. *Ciaconius.*

Il fut depuis Archevesque de Tholose, & enfin d'Avignon, où il commanda en qualité de Vice-Legat sous Charles Cardinal de Bourbon, Legat du Comtat Venaissin; laquelle ville & Province il deffendit pendant les guerres civiles de France sous le Pontificat de Pie IV. Estant Evesque d'Ostie Doyen des Cardinaux, il mourut en la mesme ville d'Avignon l'an 1585. & fut inhumé en l'Eglise Cathedrale, ditte Nostre Dame des Dons. Entre plusieurs vertus qui ont rendu recommandable la memoire de ce Cardinal une des principales fut, *qu'il avança & favorisa de tout son pouvoir, ceux qui faisoient profession des bonnes lettres.* 1544. *Patramellarius.* *Italia sacra.* 1585.

En sa personne fut esteinte la race

des anciens Comtes *d'Armagnac* en Guyenne, qui ont autrefois tenu rang de Souverains en ce Royaume. Ils prenoient qualité de Comtes par la grace de Dieu, ce qui leur fut deffendu ſous le regne du Roy Charles VII. & poſſedoient pluſieurs grands Eſtats & Seigneuries; ils ſe ſont alliez ſouvent à la Maiſon de France; neantmoins les principaux Seigneurs de ceſte Tige, ont eu une fin funeſte. *Bernard* Conneſtable de France fut tué dans Paris par la faction de Bourgogne. *Jean V.* Comte d'Armagnac perdit la vie à l'aſſaut de Leytoure; & *Jacques* Duc de Nemours eut la teſte tranchée dans Paris pour deſobeiſſance à ſon Prince.

Martial de Paris en ſon Hiſt.

Comtes d'Armagnac.

28. MONSIEUR DE MASCON.] *Charles de Hemard* de la Maiſon de Denonville en Beauſſe Cardinal, Eveſque de Maſcon & d'Amiens, Abbé de S. Pere en Vallée. Ayant long-temps ſervy le Roy François I. (qui l'affectionnoit) dans ſon Conſeil d'Eſtat, il vint enſuitte à eſtre employé dans les Ambaſſades eſtrangeres: & ſucceda en celle de Rome à Jean Car-

Voyés cy-devant pag. 64.

dinal du Bellay; l'un & l'autre par la faveur de ce Prince ayans eſté honorez de la pourpre l'an 1536. ſous le Pape Paul III. Et comme le Roy luy departoit ces bonnes graces, il le gratifia de l'Eveſché de Maſcon, & en ſuitte de celuy d'Amiens, qu'il gouverna avec une approbation ſi generale, qu'il en remporta le ſurnom de *Bon Paſteur* ayant tenu ceſte derniere Prelature juſques en 1540. le 23. Aouſt qu'il paſſa de ceſte vie en une meilleure. Ceux qui deſireront de voir de plus amples particularitez de ſa vie doivent conſulter les ouvrages des Autheurs qui ont eſcrit des Cardinaux. 1536. 1540.

LE ROY A PRESENTE' AU PAPE POUR ESTRE LEGAT LE CARDINAL DE LORRAINE.] 28.

Jean Cardinal de Lorraine du tiltre de S. Onufre, creé par Leon X. l'an 1518. naſquit du mariage de René II. Duc de Lorraine & de Bar, & de Philippes de Gueldres & d'Egmond l'an 1498. il poſſeda en ſa vie, & eut l'adminiſtration des plus belles Prelatures de France, à ſçavoir les Ar- 1498.

cheveſchez de Lyon, de Rheims, & de Narbonne. Les Eveſchez de Mets, Toul, Verdun, Theroüenne, Alby, Valence & Luçon. Fut encore Abbé & Prince de Gorze, de Feſcamp, de Clugny, de Marmoutier, & Legat du S. Siege par toute la Lorraine. Ayant acquis aupres des Roys François I. & Henry II. le premier degré de faveur, ſa capacité parut en beaucoup de negotiations qu'il fit en Italie pour la France, & en l'élection de pluſieurs Papes où il aſſiſta : retournant du Conclave, auquel avoit eſté eſleu le Pape Jules III. il mourut le 18. May l'an 1550. ſon corps fut porté à Joinville, Tombeau de la Maiſon de Guiſe. Et la deſpoüille de ſes Benefices fut donnée par le Roy à Louis de Lorraine Archeveſque de Rheims premier Pair de France, *Cardinal de Guiſe* ſon neveu, depuis appellé Cardinal de Lorraine.

Hiſt. de la Maiſon de Lorraine.

1550.

Ducs de Lorraine.

D'Anthoine Duc de Lorraine & de Bar frere aiſné de ce Cardinal, ſont iſſus les Ducs de Lorraine, deſquels eſt chef à preſent *Charles III.* Duc

de Lorraine & de Bar qui a eſpouſé *Nicole* heritiere Ducheſſe de Lorraine, dont il n'a enfans. *Nicolas François* Duc de Lorraine, frere de Charles a eu pour fils Leopold Charles de Lorraine de ſon mariage avec Claude de Lorraine ſœur de Nicole.

De Claude de Lorraine Duc de Guiſe, eſt ſortie une ample poſterité des Ducs de Guiſe & de Joyeuſe, de Mayenne, de Chevreuſe, d'Aumale, d'Elbœuf & Comtes de Harcourt. L'aiſné de ceſte Branche & Maiſon qui eſt eſtablie en France, & la plus ancienne Ducale de l'Europe eſt *Henry de Lorraine II.* Duc de Guiſe Prince de Joinville Comte d'Eu Pair de France. *Ducs de Guiſe.*

LE JARDIN SECRET DU S. PERE DE BELVEDER.] En la ville de Rome ſont de beaux Jardins qu'ils appellent preſque tous vignes, & qui ſont accompagnez de Maiſons de plaiſance, ornés de ſtatuës & de peintures; mais entre les plus renommez qui appartiennent au Pape ſont ceux de *Belveder* & de *Montecavalle*, les autres conſiderables ſont ceux des 29.

Borgheſes, des Medicis, Mattei, Juſtinian, Aldobrandin, Farneſe, Colonne, Montalto & autres.

L'Autheur du Livre des Merveilles de la nouvelle & vielle Rome d'eſcrit ce lieu de Belveder en ces termes :

Deſcription de Belvidere. *Inter Palatium Apoſtolicum & Palatium Innocentij VIII. tua ſanctitas, (Julius II.) Conſtruxit adificium perpetuum, ope ſumptuoſo, variis lapidibus & æneis, marmoreiſque ſtatuis exornatum. Omitto loca pulcherrimè depicta, in quibus civitates Italiæ celeberrimæ depictæ viſuntur. Omitto loca ampliſſima & amœna, Doriço more conſtructa cum turribus, balneis, & aquæductibus. Sunt ibi nemora ferarum & avium; Omitto loca ſumptuoſiſſima, Thermarum more conſtructa: adeo quod equeſter, per latum & altum parietem, tripliciter ab uno palatio ad aliud facilè pervenitur, maxima Pontificum Cardinaliumque commoditate una cum utilitate & pulchritudine. Omitto locum pro conclavi deſignatum, à tua Beatitudine & montes ipſos adæquatos, & valles adimpletas. Et alia multa ibidem maximis ſumptibus, breviquę curriculo temporis conſtructa, quæ omnia aliam urbem demonſtrant, &c.*

29. CELLES DE LEGUGE'.] C'eſt un

Prieuré en bas Poictou qui appartenoit à l'Eveſque de Maillezais d'Eſtiſſac, où il ſe divertiſſoit à cauſe de la beauté du lieu qui eſt tres-fertile & propre pour le jardinage, maintenant les Jeſuites en ſont maiſtres.

J'AY DIEU MERCY EXPEDIE' MON AFFAIRE, ET LE S. PERE ME DONNE DE SON GRE' LA COMPOSITION DES BULLES.] C'eſtoit l'Abſolution que *Rabelais* impetra du Pape Paul III. à la faveur du Cardinal du Bellay, de l'Eveſque de Maſcon & de l'Ambaſſadeur de France, pour avoir quitté la Religion des Cordeliers de la ville de Fontenay le Comte en Poictou. Par la ſignature qui en fut expediée en ſa faveur au Conſiſtoire eſt expoſé, qu'il s'eſtoit rendu Religieux en l'Abbaye de Maillezais par la permiſſion du Pape Clement VII. mais que depuis eſtant ſorty du Cloiſtre, & ayant pris l'habit de Preſtre ſeculier, il fut long-temps au grand ſcandale de l'Egliſe vagabond çà & là, juſques à ce qu'il ſe mit à faire profeſſion de la Mede- 31.

Floretum Philoſophicum.

cine, & prit ſes degrez de Docteur, ce qui donna lieu à ſa vie libertine, & aux cenſures Eccleſiaſtiques lancées contre luy, dont il eut abſolution de Paul III. le 17. jour de Janvier 1536. qui luy permit de retourner à Maillezais, & ſans faire tort à la profeſſion Eccleſiaſtique de pouvoir par charité ſeulement & ſans aucun gain, exercer librement la Medecine en la Cour Romaine, & par tout ailleurs qu'il luy plairoit.

32. LA ROQUA COMMENCE'E EN FLORENCE.] C'eſt une Citadelle accompagnée de deux fortereſſes bien baſtionnées, qui fut en ce temps batie à Florence vivant le Duc Alexandre de Medicis, pour brider le peuple qui eſtoit aſſez mutin.

33. LE CHASTEAU CAPOUAN EN LA VILLE DE NAPLES.] Il y a trois Chaſteaux dans Naples, ceux de S. Elme, de l'œuf, dit *Caſtel d'el ovo*, & le Capoüan, appellé ainſi eſtant prés la porte Capoüane, qui eſtoit autrefois conſiderable pour ſa force, & eſt deſtiné à preſent aux aſſemblées de la ville & conſeils de

la juſtice, pluſtoſt qu'à une forteresſe de guerre.

SA BASTARDE FIANCE'E AU DUC DE FLORENCE.] *Marguerite d'Auſtriche*, fille naturelle de Charles Quint, Ducheſſe de Florence, de Parme, & de Plaiſance, Gouvernante des Pays-bas, l'une des Heroines du ſiecle paſſé, eut pour mere Marguerite Vangeſtin: Comme elle eſtoit doüée d'une grande beauté, l'Empereur ſon pere prit le ſoin de la faire élever chez ſa tante Marguerite fille de Maximilian I. Empereur juſques à huit ans, qu'elle fut envoyée à la Cour de Marie Reyne de Hongrie pour y eſtre inſtruite en perſonne de ſa naiſſance, & elle y reüſſit parfaitement, s'eſtant renduë en peu de temps un vray exemple des vertus de cette grande Princeſſe. 33.

Vie de Marguerite Ducheſſe de Florence.

Voyés cy-devant p. 103. 107. & 109. & corrigés à la page 107. lig. 19. & 20. le mot Laurent en mettant Alexandre.

Hercules Prince de Ferrare rechercha *Marguerite* en mariage: puis elle fut eſpouſée par Alexandre de Medicis ſept ans apres avoir eſté fiancée; ce qui ſervit à ceux de la Maiſon de Medicis pour eſtablir leur

Famian. Strada de Bello Belgico. T. 1. l. 1.

Principauté de Florence. Les nopces ſe firent en la ville de Naples avec un ſuperbe appareil, Alexandre ayant eſté mandé de Toſcane, & Marguerite d'Auſtriche des Païs-bas où elle demeuroit. Charles V. revenant de l'expedition d'Afrique honora la ceremonie de ſa preſence.

Ce mariage ne fut pas long-temps heureux, le Duc Alexandre ayant eſté tué au meſme an de ſes nopces, Coſme de Medicis ſon ſucceſſeur la demanda en mariage, & l'Empereur qui avoit deſia aſſez obligé la Maiſon de Medicis en la rendant Souveraine, voulut gratifier celle de Farneſe, faiſant eſpouſer l'an 1538. cette Princeſſe veufve à *Octavian Farneſe* Duc de Parme & de Plaiſance. L'an 1559. ayant eſté deſignée Gouvernante des Païs-bas & du Comté de Bourgogne après Philippe Prince d'Eſpagne, elle y fut receuë avec grand applaudiſſement, & gouverna ces Provinces avec beaucoup de ſatisfaction des Flamans. Elle eut pour principal Miniſtre & Chef de ſon Conſeil ſecret *Antoine Perrenot*

1537. *On peut voir dans le 3. tome des lettres des Princes de Ruſcelli une du 15. Mars 1537. adreſſante à* Paul de Toſſo, *laquelle contient pluſieurs particularités de la mort de ce Prince. Thuanus.*

Cardinal de Granvelle, nommé à ſa priere par le Pape Pie IV. qu'elle fit éloigner depuis du Gouvernement par une ſecrete jalouſie.

Sous ſon adminiſtration les Pays-bas furent en paix, & troublez ſeulement un peu de temps par la faction des Gueux & des heretiques, laquelle s'éleva contre elle, l'ayant diſſipée en peu de jours par ſa vigilance & bonne conduite. Elle maintint avec une haute reputation ces Provinces en l'obeïſſance du Roy Catholique, juſques à ce qu'elle pria ſa Majeſté de la diſpenſer du Gouvernement, qui fut donné à ſon fils Alexandre Duc de Parme, Prince fameux en l'Art militaire.

Ceſte genereuſe Princeſſe eut de tres-loüables qualitez, elle fut doüée d'un courage martial & infatigable, d'un eſprit vif, penetrant, & capable de grandes choſes. Elle mourut l'an 1586.

Le celebre Hiſtorien Famien Strada Religieux de la Compagnie de Jeſus, dans ſa Decade de la Guerre Belgique, en la premiere partie, dé-

crit amplement la vie de cette grande Princesse, & de son fils le Duc de Parme.

33. LE PRINCE DE SALERNE VICE-ROY DE NAPLES.]

Vie du Prince de Salerne.

Ferrant de S. Severin Prince de Salerne, Comte de Marsico, fils de Robert de S. Severin Prince de Salerne, & de Marine d'Arragon de Villahermosa, naſquit l'an 1507. Eſtant parvenu en âge de porter les armes, il ſe trouva dans Naples lors qu'elle fut aſſiegée par les François ſous la conduite du Seigneur de Lautrec; puis fut pris priſonnier par André Doria avec le Marquis du Guaſt, & Aſcagne Colomne, au combat naval donné devant ceſte ville pour ſon ſecours.

Il fut General de l'Infanterie Italienne lors que l'Empereur Charles V. fut à Tunis, & l'accompagna aux expeditions de Provence & d'Alger: En ſuite il exercea la meſme Charge en la celebre bataille de Cerizolles, gaignée par un Prince de la Maiſon de Bourbon, & vainquit Pierre Strozzy, aſſiſta au combat de

S. Disier, & fut deputé du peuple Napolitain vers l'Empereur en Espagne, afin que l'Inquisition ne fut point establie dans ce Royaume; ce qu'il ne pût obtenir à cause de la rebellion des Napolitains contre Pierre de Tolede leur Vice-Roy.

Ce Prince de Salerne estant retourné à Naples il y fut magnifiquement receu; honneur qui donna jalousie au Vice-Roy, qui luy fit tant de mauvais offices, qu'il fut contraint de se retirer de Naples, d'abandonner le party de l'Empereur, & se refugier à la Cour du Roy Henry II. duquel il fut fort bien receu, & sous son authorité fit le voyage de Constantinople vers Solyman, afin d'obtenir des forces pour recouvrer les Estats qui luy avoient esté ostez par les Espagnols, mais il n'y gaigna rien; de sorte qu'autant qu'il avoit esté consideré & magnifique, autant fut-il miserable & abandonné sur la fin de ses jours, qu'il termina sans laisser posterité. Et en luy finit la branche aisnée de la tres-ancienne & illustre Maison de *S. Severin* au Royaume de Naples.

33. LE MARQUIS DEL VAST.]

Alfonſe d'Avalos & d'Aquin, Marquis du Guaſt & de Peſcaire, Gouverneur de Milan, l'un des excellens Capitaines de ſon temps, dont Guichardin fait mention. Sa vie ayant eſté particulierement décrite par Paul Jove Eveſque de Nocera. * Il naſquit du mariage d'Inigo d'Avalos Marquis du Guaſt, & de Laure San-Severin d'Arragon des Princes de Biſignan le 25. de May 1502. & ſervit l'Empereur Charles V. en toutes les plus belles Charges de la guerre en l'Italie & en la bataille de Pavie. Ce Prince pour recompenſe de ſes ſervices, le gratifia de ſon Ordre de la Toiſon d'or, du Gouvernement du Duché de Milan, & de la Charge de Capitaine General en Italie, qu'il exerça apres Antoine de Leve.

Nobiliario Genealogico de Eſpagne l. 3.

** Brantome a fait ſon éloge que l'on trouvera au I. Tome de ſes hommes illuſtres étrangers : Voyés ce qui eſt dit de luy dans la Satyre Menippée T. 1. p. 250. de l'Edition de 1709.*

Guichardin.

Le fameux Poëte Louis Arioſte luy a dreſſé cet Epitaphe.

Quis jacet hoc gelido ſub Marmore? Maximus ille,
Piſcator, *belli gloria, pacis bonus.*
Numquid & hic piſces cepit? Non, ergo Quid? urbes

Magna-

Magnanimos Reges, Oppida, Regna, Duces.
Dic, quibus hæc cepit Piſcator ? *Retibus, alto*
Conſilio, intrepido corde, alacrique manu.
Qui tantum rapuere Ducem ? Duo Numina, Mars, Mors.
Ut raperent, quid compulit ? Invidia.
Nil ! nocuere ſibi ? vivit nam fama ſuperſtes,
Quæ Martem & Mortem, vincit & Invidiam.

Vie du Duc d'Albe.

LE DUC D'ALBE.] *Ferdinand Aluares de Tolede III.* Duc d'Albe & de Hueſca, Marquis de Coria, Comte de Salvaterra Chevalier de la Toiſon d'or, fils de Garcie Aluarez de Tolede, Duc d'Albe, Capitaine General du Roy Catholique en Afrique, & de Beatrix Pimentel. Ceſtuy-cy dont nous parlons parvint par ſon conſeil, ſa vigilance dans les armes, & un courage relevé à entreprendre des actions de haute reputation à un ſi grand degré de gloire qu'il s'acquit dans ſon ſiécle au recit des Autheurs Eſpagnols le Titre *de la gloi-*

Famianus Strada de Bello Belgico, Dec. 1.

Nobiliario de Eſpagna l.

re & ſplendeur d'entre les Grands Capitaines de la nation Eſpagnolle.

Imperatorum Regum Comitum Baronum aliorum clariſſimorum virorum. Veriſſimæ imagines, &c. Auth. Jacobo Schenkio.

L'Empereur Charles V. l'eut en particuliere eſtime, & l'accompagna en tous ſes exploicts militaires, en la guerre de Tunis, d'Alger, d'Allemagne, & au ſiege de Mets. Depuis il eut la conduite de l'armée qui vainquit l'Electeur de Saxe Jean Frederic. Apres la mort de cet Empereur il ſervit non moins utilement ſon fils & ſucceſſeur Philippes II. Roy d'Eſpagne, qui le deſtina Gouverneur de Milan, en la place de Ferdinand de Gonzague, puis exercea la charge de Viceroy & Capitaine general du Royaume de Naples; auquel temps la guerre ayant été declarée entre le Roy ſon Maiſtre, & le Pape à raiſon de Marc Anthoine Colomne, & pour d'autres conſiderations d'Eſtat; il mit ſur pied de grandes forces avec leſquelles, il reduiſit Terracine, Anagni, Tivoly & pluſieurs autres places de l'Eſtat Eccleſiaſtique, & garantit le Royaume de Naples contre les efforts du Duc de Guiſe General des troupes du Pape.

En ſuitte le Traicté de paix s'eſtant terminé heureuſement entre le Roy d'Eſpagne Philippes II. ceſtuy-cy envoya le Duc d'Albe, tant pour ratifier ceſte paix, que pour demander par une magnifique Ambaſſade la Princeſſe Iſabelle en mariage.

Apres que le Duc d'Albe ſe fuſt acquité de ceſte Legation à la grande ſatisfaction de ſon Prince, il paſſa aux Pays-bas l'an 1567. avec une puiſſante armée pour ſucceder au Gouvernement abſolu de ces grandes Provinces, poſſedé par Marguerite d'Auſtriche Ducheſſe de Parme. Mais il n'en uſa pas avec la meſme moderation qu'avoit fait ceſte Princeſſe, puis que par une ſeverité & rigueur extreme il fut cauſe du ſoulevement des Pays-bas, en faiſant trancher la teſte à Lamoral Comte d'Egmond, & à Philippes de Montmorency Comte de Hornes ſous pretexte d'avoir entrepris quelques trames contre le ſervice du Roy Catholique; & pour tenir en bride le peuple d'Anvers, il fit conſtruire la forte Citadelle qui s'y voit encore; deffit en

Thuanus.

Emmanuel de Meteren Hiſt. des Pays-bas.

bataille Louis Comte de Naſſau, & prit la ville de Mons-en-Hainaut.

Voyant qu'il s'eſtoit acquis l'inimitié de la Nobleſſe & du peuple, qu'il traitta indignement, il retourna en Eſpagne, où le Roy Catholique l'honnora de la Charge de Lieutenant General de ſon armée, pour la conqueſte de Portugal, qu'il reduiſit & unit à la Couronne de Caſtille, ayant deffait en bataille navalle le Roy Anthoine & pris Lisbonne Capitale du Royaume.

Ses exploicts militaires finirent en la derniere Conqueſte qu'il fit des Iſles Azores, & apres avoir conſommé ſa vie dans les plus beaux emplois qu'ait eu General d'armée de ſon temps, il vint finir ſes jours à Lisbonne chargé de gloire & d'années
1582. l'an 1582. meritant le juſte Titre de l'un des grands Capitaines & Chefs de guerre de ſon ſiecle. Ayant rendu de grands ſervices à la Couronne d'Eſpagne en la guerre d'Allemagne contre les Proteſtans, dont il abbatit la Ligue, conſerva les Royaumes de Naples & de Portugal. De ſa

femme *Marie Henriquez*, fille de Diego Comte d'Alva, ſont deſcendus les Ducs d'Albe & de Hueſca qui ſont des plus conſiderables d'aujourd'hui entre les grands d'Eſpagne.

MIREBALAIS.] Pays de la Province de Poictou, dont la principale ville eſt Mirebeau, eſloignée de Poictiers environ ſix lieuës. Fouques Nerre Comte d'Anjou Seigneur de ce lieu, fit baſtir l'ancien chaſteau qui s'y void à preſent, dans l'enclos duquel a eſté fondée l'Egliſe Collegiale de Noſtre Dame, par Maurice de Blazon Eveſque de Poictiers l'an 1200. Barthelemy de Vendoſme Archeveſque de Tours l'eut en don de Geofroy Comte d'Anjou, & apres luy en fut Seigneur par le bien-fait du meſme Prince, Guillaume qui ſe qualifie *Prince du Chateau de Mirebeau* au Cartulaire de Bourgueil. *Thibaut Seigneur de Blazon* luy ſucceda, ſur lequel Geoffroy Martel confiſqua la Seigneurie, pour cauſe de rebellion, & la donna par teſtament au Comte Geoffroy ſon fils, avec les 34.

Seigneurs de la Baronnie de Mirebeau.

Geſta Conſulum Andegavenſium.

Joannes Majoris Mon. Monach.

villes de Loudun & de Chinon, ce que Henry Roy d'Angleterre ſon frere n'ayant pas agreable, il prit ces trois places apres un long ſiege, comme raporte un celebre Hiſtorien Anglois.

Matthæus Paris.

Guil. Brito Philippidos l. 6.

Depuis fut fait un accord par lequel la terre de Mirebeau demeura au Roy Henry II. apres la mort duquel eſtant ſurvenu un grand debat, pour la ſucceſſion entre Artus fils de Geoffroy, & ſon oncle Jean Sans-Terre ſouſtenu par le Roy Philippes Auguſte, il aſſiegea & prit Mirebeau, où eſtant acouru le Roy d'Angleterre par la trahiſon de Jean des Roches grand Seneſchal d'Anjou. Artus fut fait priſonnier, & depuis inhumainement tué par ſon oncle. Pour ce parricide Mirebeau fut confiſqué par le Roy, & uny au Domaine de la Couronne, apres une forte guerre entre le Roy Philippes & celuy d'Angleterre, juſques à ce qu'il fut donné pour partie de l'Appanage de la Comté d'Anjou, à Charles I. Roy de Sicile & de Jeruſalem, frere du Roy S. Louis, qui laiſſa en mariage cette Baronnie à Charles

Comte de Valois, fils du Roy Philippes le Hardy, eſpouſant Marguerite de Sicile ſa petite fille, le meſme l'ayant depuis cedée au Prince Philippes ſon fils comme Comte d'Anjou, & depuis Roy de France VI. du nom, qui eſtant parvenu à la Couronne y reüniſt la ville de Mirebeau 1318. 1318.

Depuis ceſte Baronnie paſſa en la famille des *Comtes de Rouſſy*, dont elle fut retirée des mains d'Iſabelle Comteſſe d'Anjou, par Louis fils de France Duc d'Anjou, pere du Duc Louis II. qui l'an 1405. donna Mirebeau avec Saumur en doüaire, à Yolande d'Arragon ſa femme, laquelle engagea ce Patrimoine pour onze mil Royaux d'or, au Seigneur de Bueil, dont il fut retiré par Louis III. Duc d'Anjou 1419. 1419. *Treſor des Chartes de France.* 1405.

En ſuitte *René Roy de Sicile*, pour la reſtitution de dot de Marie de Bourbon, femme du Duc de Calabre ſon fils, l'engagea au Duc de Bourbon 1478. Apres la mort de René, Louis XI. la reünit au Duché d'Anjou par droict de rever- 1478.

sion, & en gratifia l'an 1482. *Anne de France* sa fille, femme de Pierre de Bourbon Seigneur de Beaujeu, laquelle la ceda encore à Jeanne sa sœur naturelle Comtesse de Roussillon. Sa fille Anne de Bourbon Dame de Mirebeau espousa Jean Baron d'Arpajon qui ceda son droict à Jean Cardinal Bertrand, pendant que ceux de la maison de Bourbon ayans fait cession de la mesme chose, longtemps auparavant à l'Admiral de Culant, ses heritiers remirent leur droict au Seigneur de Blanchefort, & donnerent occasion à un grand procez terminé par un Arrest de l'an
1572. 1572. Depuis lequel les Ducs de Montpensier de la Maison de Bourbon ont possedé ceste Baronnie jusques en l'an 1600. que *Catherine Henriette de Joyeuse* Doüairiere de Montpensier l'achepta pour remplacement de ses propres alliénez par les tuteurs de Marie de Bourbon Duchesse d'Orleans, laquelle doüairiere de Montpensier l'a depuis venduë à Jeanne de Cossé Dame de la Rochepot, Louis Gouffier Duc de Rouannois

l'a poſſedée apres elle ; & à preſent ceſte Baronnie fait partie de la Duché de Richelieu erigée en faveur d'Armand Jean du Pleſſis Cardinal de Richelieu par le Roy Louis XIII. l'an 1631.

PASQUIL A FAIT NAGUERES UN CHANTONET.] La ſtatuë de Paſquin à Rome pres le champ de Flour, eſt renommée par tout le monde pour les Satyres qu'on y met preſque tous les jours. On a voulu perſuader aux Papes de l'oſter de ce lieu, afin d'empeſcher tant d'affiches de raillerie & de mediſance, mais un Pape *reſpondit à ceux qui lui conſeilloient de la faire jetter dans le Tybre, qu'il avoit peur qu'il s'y convertiſt en grenoüille & criaſt deſormais jour & nuict au lieu qu'on ne l'oyoit que de jour. • 34. *D'Auity.*

* *Ce fut Adrien VI. Voyés Paul Jove & Bayle à la fin de ſon Dictionaire dans ſa diſſertation ſur les Libelles diffamatoires.*

LE CARDINAL RODOLPHE.] *Nicolas Cardinal Rodolphi* Archeveſque de Salerne poſſeda auſſi les Eveſchez de Florence, de Vicenze, de Viterbe & la Legation du Patrimoine de l'Egliſe ; il paroiſt par les importans emplois qu'il eut ſous les Pa- 34. *Ferdin. Ughellus.*

pes comme il estoit grand homme d'Estat, ce qui le fit designer Souverain Pontife, mais les suffrages n'eurent lieu à cause de sa mort soudaine advenuë apres celle de Paul III. Ciaconius.

Rabelais en ceste Epistre semble taxer ce Cardinal par raillerie de peu de capacité; quoy qu'il fust en ce temps là employé dans la negotiation, du moins il se reconnoist par l'Epistre XII. du Seigneur Gabriel Simeon, escrite à Donat Jannot Orateur & Poëte Grec & Latin, quel fut le regret de sa mort arrivée l'an 1550. Lors qu'il dit, *Helas amy, est-il possible qu'on ait fait mourir si soudainement* (ainsi qu'on dit) *nostre pauvre Rodolphi, lequel entre les bons Cardinaux estoit nostre seule esperance.*

35. MADAME RENE'E EST ACCOUCHEE D'UNE FILLE.] Lucrece d'Est, laquelle fut depuis mariée avec *François Marie de la Roüere II.* du nom Duc d'Urbin, de laquelle ce Prince ne laissa enfans estant decedée 1598.

ELLE AVOIT JA UNE AUTRE BELLE FILLE AGE'E DE SIX ANS.]

C'eſtoit Anne d'Eſt ou de Ferrare, Ducheſſe de Guiſe & de Nemours, de Genevois & de Chartres, tres-vertueuſe Princeſſe, laquelle le Roy Henry II. deſira eſtre mariée à François de Lorraine, alors Duc de Guiſe, l'honneur & la gloire de la tres-ancienne Maiſon de Lorraine, ce qui fut executé à Moulins l'an 1548. & de cet hymenée ſortit une nombreuſe & tres-illuſtre poſterité de Princes, dont reſtent aujourd'huy des rejettons. Apres la mort de ſon eſpoux tué au ſiege d'Orleans, elle paſſa en ſecondes nopces 1566. avec Jacques de Savoye Duc de Nemours & de Genevois, puiſné de la Royale Maiſon de Savoye, qui rendit de ſignalez ſervices en France & en Italie à nos Monarques, lequel enfin deceda à Anneſſy l'an 1583. dont le petit fils Charles Amedée, Duc de Nemours, de Genevois, & autres Terres, par l'alliance qu'il a pris avec Iſabelle de Vendoſme, eſt Chef de ceſte tres-illuſtre branche. Enfin ceſte Ducheſſe, digne mere de tant de braves Princes, de-

Ead. pag.

Thuanus.

Lorraine, Guiſe.

Savoie, Nemours.

ceda à Paris l'an 1607. plusieurs luy ayans justement donné les Eloges de l'une des plus grandes & vertueuses Princesses de ce siecle ; † Et le sçavant President de Thou dans son Histoire l'appelle une veritable Heroïne. Le Docte & pieux Hilarion de Coste, Religieux Minime, en son Histoire des vies des Dames Illustres, au Tome premier, descrit fort amplement la vie de ceste Princesse.

† Voyés ce qui est dit de la vertu de cette Princesse dans la Satyre Menippée T. 2. p. 228. de l'Edition de 1709.

35. UN PETIT FILS AGE' DE TROIS ANS.]

Il s'appeloit Alfonse II. Duc de Ferrare, de Regge & de Modene, Marquis d'Est, Prince de Carpy ; lequel heritant de la valeur de ses Ancestres, secourut l'Empereur Maximilian II. contre le Turc, & le vint trouver en Hongrie l'an 1566. mais il eut le regret de ne laisser aucune posterité de ses trois femmes Lucrece de Medicis, Barbe d'Austriche, & Marguerite de Gonzague Mantouë. Par sa mort avenuë l'an 1597. le Pape Clement VIII. reünit ce beau Duché de Ferrare au Domaine de l'Eglise ; & Cesar d'Est, fils na-

turel d'Alfonſe I. Duc de Ferrare, fut contraint de quitter ſes pretentions, & ſe contenter de ceux de Modene & de Regge, & de la Principauté de Carpy, dont eſt Chef aujourd'huy en Italie François III. d'Eſt Duc de Modene. *

* C'eſt à preſent Alphonſe d'Eſt IV. du nom.

LE SEIGNEUR PIERRE LOUIS.] 37.

Pierre Louis Farneſe fut inſtitué par ſon pere l'an 1545. premier Duc *de Parme & de Plaiſance*, & Gonfalonier de l'Egliſe, Charge qui eſt demeurée comme hereditaire à ſa poſterité. Ce Prince attira tellement la haine de ſes ſujets contre luy, à cauſe de ſes tyrannies & mœurs déreglés, qu'avec l'intelligence de Ferdinand de Gonzague qui tenoit le party de l'Empereur, l'on dreſſa une conjuration contre luy ſi dextrement conduite, qu'il fut tué à Plaiſance au mois de Septembre 1547. ayant procreé de *Hieronyme des Urſins*, fille de Louis des Urſins Comte de Pitiliane, *Octavian Farneſe* Duc de Parme & de Plaiſance, Prefect de Rome, & Gonfalonier de l'Egliſe, lequel de *Marguerite d'Auſtriche*, fil-

Genealogie des Ducs de Parme.

le naturelle de l'Empereur Charles V. engendra le vaillant Prince *Alexandre Farneſe* Duc de Parme, Gouverneur des Pays-bas, dont les glorieux faits d'armes ont rendu la memoire celebre. Celuy-cy de *Marie de Portugal* fut pere de *Rainuce I.* Duc de Parme & de Plaiſance, qui de *Marguerite Aldobrandin*, petite niepce du Pape Clement VIII. a eſté pere du Duc *Edouard*, eſpoux de *Marguerite de Medicis*, fille de Coſme II. Grand Duc de Toſcane, qui ont eu pour fils *Rainuce Farneſe II.* Duc de Parme, de Plaiſance & de Caſtro.

☞ Quoyque *Rabelais* ait dit dans ſa lettre cy-devant p. 37. que le Pape Paul III. n'avoit jamais été Marié, & que Piere Louis Farneſe Duc de Parme étoit veritablement ſon batard, cependant Mr. *l'Abbé Faydit* dans ſes remarques ſur Virgile & ſur Homere. §. 134. p. 376. a dit que ce Duc étoit fils legitime d'Alexandre Farneſe, qui après la mort de ſa femme fut fait Pape ſous le nom d'Onuphre III. & enſuite ſous le nom de Paul III.

Le fait du mariage du Pape Paul III. s'il étoit bien prouvé, detruiroit ce que Rabelais dit à ce ſujet & feroit honneur à ce Pape dont la memoire a été ternie par le reproche qui luy a été fait d'avoir eu une jeuneſſe un peu trop libertine.

A l'égard du nom d'Onuphre III. que Mr. *Faydit*, prétend que ce Pape prit d'abord, il s'eſt mepris en cela, n'y ayant point eu de Papes du nom d'Onuphre, mais ce fut le nom d'Honoré V. qu'il prit d'abord, & qu'il changea en celuy de Paul III. dans la Ceremonie de ſon Couronement. *Voyés* l'hiſtoire du Concile de Trente de Fra Paolo. l. 1. p. 67.

ET AVOIT LE PAPE UNE SŒUR BELLE A MERVEILLES.] *Julie Farneſe* ſœur du Pape Paul III. fille de Pierre Louis Farneſe Gentil-homme Romain, & de Jeanne Caietan de Sermonette, laquelle ſe laiſſa aller aux amours du Pape Alexandre VI. 37.

☞ *Julie Farneſe*, ſe laiſſa non ſeulement aller aux amours du Pape Alexandre VI. mais on pretend, con-

tre le ſentiment de *Rabelais* rapporté cy-devant p. 38., que les rebuts qu'elle eut pour luy dans le temps qu'il avoit le plus d'ardeur pour elle, le porta à élever à la pourpre, en 1493, ſon frere *Alexandre Farneſe* lors agé de 25. ans, & lequel a été depuis fait Pape en 1534. ſous le nom de Paul III. au moins c'eſt le ſentiment de l'autheur du libelle adreſſé à Aſcagne Colomne. *Voyes* la Remarque ſubſequente ſur *Conſtance Farneſe* fille naturelle de ce Pape Paul III.

38. UN ESPAGNOL PAPE.] *Roderic Borgia* natif de Valence en Eſpagne, fils de Geofroy Lenzola Chevalier, & de la ſœur de Calixte Troiſiéme ſon oncle, qui le deſigna Archeveſque de Valence, & l'an 1456. le crea Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine. Par apres il fut fait Eveſque d'Albe & de Port par le Pape Sixte IV. Enfin Innocent VIII. eſtant mort l'an 1492. les Cardinaux le declarerent Pape en ſon lieu, & changeant ſon nom, ſe fit appeller *Alexandre VI.* Guichardin, Onuphre, & autres affirment que ce Pape ache-

1456.

A. du Cheſne Hiſt. des Papes T. 2.

ta

ta les voix de ſes Cardinaux, partie en deniers comptans, partie par promeſſe d'Offices & Benefices, entre leſquels furent principalement les Cardinaux Aſcagne, d'Oſtie & de S. Georges, qui depuis eſtans ſuſpects furent bannis de la Cour Romaine. Le meſme Guichardin adjoûte, *Qu'en la perſonne eleüe n'y avoit point de ſincerité, nulle foi, nulle religion, une avarice inſatiable, une ambition immoderée, & un deſir ardent d'élever en quelque façon que ce fut ſes enfans naturels, qui étoient en grand nombre.* Bref ſous lui l'Egliſe & l'Italie ſouffrirent un grand & notable changement, & endurerent par ſon moyen beaucoup de miſeres & de calamitez.

Or parmy tant de vices & de defauts il avoit de grands avantages de nature : Car Guichardin confeſſe, *qu'il eſtoit doüé d'une diligence & vivacité ſinguliere, d'un conſeil prompt, d'une efficace à perſuader, & aux affaires d'importance d'un ſoin & dexterite preſque incroyable.* Ce Pape donna le titre & ſurnom de Catholique à Ferdinand Roy d'Arragon, avec la nouvelle

deſcouverte des Terres neufves ; Fut contraint de recevoir le Roy Charles VIII. triomphant dans Rome, allant à la conqueſte du Royaume de Naples. A ſon retour fit ligue avec les autres Princes d'Italie, qui fut rompuë à la memorable bataille de Fornouë. Et ſous ſon Pontificat ſe paſſerent pluſieurs évenemens de guerre.

Reſte à contempler ſa miſerable fin, dont Guichardin entre-autres, Autheur irreprochable, recite particulierement l'hiſtoire, & raconte l'accident eſtre arrivé de la ſorte. Il remarque donc que cet *Alexandre* eſtant au comble de ſes plus grandes eſperances, s'en alla ſoupper en une vigne proche du Vatican, pour prendre le plaiſir de la fraiſcheur ; que de là tout ſoudainement il fut aporté tout mourant au Palais Pontifical avec ſon fils ; & le jour enſuivant 18. Octobre 1503. porté mort en l'Egliſe de S. Pierre, noir, enflé, & tres-diforme, ſignes tous manifeſtes de poiſon, lequel toutefois le Valentinois ſon fils ſurmonta, tant

Livr. 6.

par la vigueur de l'âge, que par les fortes medecines & contrepoiſons dont il uſa, & en eut la vie ſauve, bien qu'opprimé d'une longue maladie. Ce qui ſelon le bruit commun arriva de cette ſorte.

Ceſar avoit deliberé d'empoiſonner Hadrian Cardinal de Cornette, en la vigne duquel ils devoient ſoupper; & pour ce ſujet envoya devant certains flacons de vin infecté de poiſon, leſquels il fit bailler à un ſerviteur qui ne ſavoit rien de l'affaire, avec ordre precis que perſonne n'y touchaſt: mais d'avanture le Pape Alexandre ſurvint devant l'heure du ſoupper, lequel preſſé de la ſoif & de la chaleur immoderée qu'il faiſoit lors, demanda à boire; & d'autant qu'on n'avoit encore apporté ſon ſoupper du Palais, celui à qui l'on avoit baillé le vin en garde, eſtimant que l'on luy eut baillé à ſerrer comme un vin fort excellent, luy en donna à boire; & ſon fils arrivé pendant qu'il beuvoit, ne ſe reſſouvenant plus de rien, ny de ce que luy-meſme avoit preparé, ſe mit ſem-

blablement à boire du meſme vin empoiſonné. Ainſi tomberent-ils eux-meſmes dans la foſſe & dans les pieges qu'ils avoient preparez aux autres. Le meſme Guichardin adjoûte enſuite, que toute la ville de Rome accourut avec une allegreſſe incroyable à ſainct Pierre autour du corps mort d'Alexandre, les yeux ne ſe pouvans raſſaſier de voir mort & éteint un ſerpent, lequel avec ſon immoderée ambition & peſtiferée déloyauté, & avec tous les exemples d'horrible cruauté, de luxure monſtrueuſe, & d'avarice non entenduë, vendant ſans diſtinction les choſes ſainctes & prophanes, avoit infecté tout le monde: & neantmoins avoit eſté accompagné d'une tres-rare & preſque perpetuelle proſperité dès ſon jeune âge juſques à la fin de ſa vie.

Le Pape Alexandre eut des enfans, *Ceſar Borgia* Duc de Valentinois & de Romandiole, Gonfalonier de l'Egliſe, qui eſpouſa Charlote d'Albret ſœur de Jean Roy de Navarre, dont il ne laiſſa lignée.

De ſon autre fils ſont deſcendus les *Ducs de Gandie*, Seigneurs à preſent illuſtres en Eſpagne. *Ducs de Gandie.*

☞ La conduitte du Pape *Alexandre VI.* a été ſi irreguliere ainſi que celle du *Duc de Valentinois* & de *Lucreſſe Borgia* ſes enfans, que l'on ne s'eſt point fait de ſcrupule de publier leurs infamies; *Burchard* maitre des Ceremonies de ce Pape, en a fait une Chronique ſcandaleuſe; *Thomaſi*, a fait en Italien la vie de ce Duc, laquelle a été traduitte en François; *Brantome* a auſſi écrit de luy dans ſon receuil des hommes illuſtres étrangers; & Mr. *Bayle* a parlé amplement de cette nouvelle lucrece dans le Chapitre 8. du cinquieme volume de ſes reponſes aux queſtions d'un Provincial, où il fait mention de ce que Mr. *l'Abbé Faydit* rapporte dans ſes remarques ſur Virgile & ſur Homere §. 143. p. 592. au ſujet d'une jeune fille maitreſſe de ce Pape, laquelle ſe faiſoit appeler *Uranie*, & s'étoit fait peindre en Deeſſe, au grand ſcandale de la ville de Rome: ce fait ne paroitra pas extraordinaire à ceux

qui ſcavent juſques où ces ſortes de femmes portent leur impudence, cependant Mr. *Bayle* ne ſe contente pas d'un ſimple recit ſans preuve, & il auroit voulu que Mr. *Faydit* eut marqué l'autheur de cette particularité; peut-eſtre que cet Abbé ne s'eſt mepris que dans quelque circonſtance, & que le portrait de la maitreſſe du Pape de laquelle il entend parler, *ſans la nommer*, & que Mr. *Bayle* croit eſtre *Catherine Vanneſa*, eſt la meſme image de N. Dame faitte ſur le portrait de *Julie Farneſe* la quelle on a montré à Rabelais dans la maiſon des ſommiſtes à Rome, comme il eſt dit cy-devant p. 37.

38. LE PAPE D'UNE DAME ROMAINE EUT UNE FILLE MARIEE' A BAUGE COMTE DE S. FIORE.] *Conſtance Farneſe* eut pour mary Boſo II. du nom, *Comte de Sancta Fiore*, d'Arquaro, & d'autres Seigneuries dans le Plaiſantin, fils de Federic Sforza Comte de ſaincte Fleur, & de Barthelemie des Urſins. De cette alliance ſortirent pluſieurs enfans: Aſcanio Comte de ſaincte Fleur, dont

Maiſon de Sforſe, & les Comtes de ſaincte Fleur.

la posterité est finie en bastards : *Mario* Sforce Comte de Valmonté, General des trouppes du grand Duc, fut pere de *Federic* Duc de Segny, & celuy-cy *d'Alexandre* Prince de Valmonté, Duc de Segny, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, pere de *Mario* Sforse II. du nom, Duc d'Onane, & de *Federic* Cardinal Sforse qui a eu la Charge de Vice-Legat & de Gouverneur General en la Legation d'Avignon, creé Cardinal par le Pape Innocent X. Mario Sforce Duc d'Onane, Comte de saincte Fleur, a esté allié avec *Renée de Lorraine* fille de Charles Duc de Mayenne & d'Aiguillon, & de Henriette de Savoye. De ceste alliance est sorty le Duc Sforse, d'Onane & de Segny, Prince de Valmonté, qui s'est allié en la Maison des Colomnes.

☞ L'affection naturelle du Pape Paul III. pour sa fille *Constance Farnese*, a donné lieu, comme on croit, au reproche qui luy a été fait, d'avoir eu un commerce criminel avec elle, & mesme d'avoir fait empoi-

ſonner *Boſe Sforce* ſon mary pour le poſſeder plus à ſon aiſe, mais apres avoir accuſé ce Pape de Magie ainſi qu'il a été dit cy-devant p. 147. doit on eſtre ſurpris que le meſme autheur, employe les calomnies les plus noires pour decrier ce Pontife ? Voicy de quelle maniere il en parle dans le Libelle adreſſé à Aſcagne Colomne... *Innocentio Pontifice conjectus in vincula fuiſti, Præſul iniquiſſime, propter homicidia duo, & commiſſum parricidium, matre nimirum & nepote tuo quodam veneno ſublatis, ut omnis ad te confluereet hæreditas, cumque deinde liber factus, non dubitares ambire galerum purpureum, & ter eſſes à Collegio repudiatus, germana tua ſoror*, Julia Farneſia, * *tandem pervicit, cum enim copiam ſui non ſe facturum eſſe deinceps minaretur*, Alexander ſextus Pontifex, *offenſionem veritus, & iram illius, in Cardinalium te cœtum allegit. Alteram deinde ſororem, pro familia tua conſuetudine, parum pudicam, interemiſti quoque veneno, per Ancomitanam provinciam cum eſſes Legatus*, Julio ſecundo Pontifice, *puellam ejus civitatis, ne-*

* Voyés la Remarque cy-devant p. 223.

farie circumvenisti, quando dissimulans quis esses, teque pro nobili quopiam gerens ex Legati familiaribus, illam vitiasti: quod quidem facinus puella patruelis, Cardinalis Anconitanus * *urbe capta, coram* Clemente Pontifice captivo, *tibi gravissimis verbis objecit.* Nicolaus Quercæus, *cum* Laura Farnesia, *tua nepte, conjuge sua, te congredientem, deprehendit, & pugione tibi vulnus incussit, cujus etiamnum cicatrix apparet. De filia tua* Constantia, *quacumque toties rem habuisti, quid dicam? etenim ut ea liberius potiri posses, maritum ejus* Bosium Sfortiam, *sustulisti veneno, qui cum nequitiam vestram animadvertisset, incredibilem animo dolorem concepit, nec unquam postea visus est hilaris. Libidine porro* Commodum & Heliogabalum *longe superas: id que tot Spuriis tuis doceri potest. Filias suas Loth vitiavit ignarus & ebrius, tu vero sobrius, non modo cum nepte, sed etiam cum sorore congressus es atque filia. Jam illud quod in* Fanensem Episcopum *admisit sceleratus ille tuus filius* Petrus Aloisius † *quam est dictu fœdum & horrendum facinus. Cum*

* C'étoit Pierre Accolti us Evesque d'Ancone fait Cardinal en 1511. & mort en 1532.

† Il a été Duc de Parme. 1527.

in Adriani mole captivus detineretur Clemens Pontifex, *teque Legaret ad Cæſarem, libertatis recuperandæ cauſa, non prius iter volebas ingredi, quam ille Parmenſem Epiſcopatum, nepoti tuo* Farneſio, *tunc decem annorum adoleſcenti promitteret. Eo facto ludificaſti nihilominus illum, & Genuam ubi perveniſſes, morbo te detineri ſimulabas. Quam vero nundinationem in ſacris bonis nonexercuiſti Cardinalis? & poſtquam factus es Pontifex, Deum immortalem, quam turpiter Eccleſiæ Romanæ facultates dilapidaſti? Non te pudet ſummam præfecturam, atque munus contuliſſe nefario tuo filio, cum aureorum millibus annuis quadraginta, totidemque fere nepoti* Octavio? *ne quid interim dicam, quæ quantaque bona profuderis in tuæ familiæ fœminas omnes, &* Sanflorianas neptes. *Turcarum poſtea mentionem audes inferre, qui miſeræ jam incumbant Italiæ! Quod eo facis, ut expilandi populi cauſam aliquam habeas & occaſionem, qui ſub te Domino graviſſimum onus & intolerabile profecto ſuſtinet.* Duci Ferrarienſi, Mutinam *atque* Rhegium *Vendidiſti*: Parmam & Placentiam,

quas Ecclesia Romana minime acquisiveras, alienasti, quod Clementem *certe Pontificem facere puduit. Ut familiam domumque tuam locupletares, praeter fas & aequum alios exagitasti, & eos qui servitutem illam ferre non poterant, aut recusabant, bello es persequutus: id* Perusini *docent inter alios &* Ascanius Columna. *Qui subsidii loco suis imperat quot annis extra ordinem aureorum millia trecenta, qui novum subinde Vectigal imponit, modo salis, modo caeterarum rerum, qui nunc decumas, nunc dimidiam fructuum partem exigit ille sane pro Christiani sanguinis hoste merito debet haberi. Turcica Classis, te Pontifice, per Ecclesia Romana fines navigavit incolumis non ita pridem quando* Barbarossa *mare nostrum fuit ingressus. Occultum igitur illud, quod cum Barbaris habes commercium, ansam tibi praescindit, quo minus Turcici belli nomen in posterum obducas. Atque interim tamen ausus es Galliae Regem taxare, quod cum Protestantibus, Caesarem vero, quod cum Angliae Rege coleret amicitiam.*

Un écrit aussi injurieux ne pouvoit partir que d'un esprit extreme-

ment envenimé contre le Pape Paul III. On ne ſcait pas certainement qui en eſt l'autheur, mais on le fit paroître ſous le nom de Bernard Ochin qui avoit quitté l'Ordre des Capucins dont il avoit été l'un des Inſtituteurs & general.

Pendant qu'il étoit demeuré dans cet ordre il avoit été d'une conduite ſi reglée & ſi exemplaire que cela luy avoit acquis la veneration d'un chacun † & même une reputation de Sainteté. A la fin il s'étoit fait connoître tel qu'il étoit & en apoſtaſiant ſa regle il avoit quitté une vie penitente, auſtere, & tres-Chreſtienne, pour, ſous le manteau de la Religion Reformée, mener non ſeulement une vie criminelle, mais encore exciter par ſes écrits à un libertinage qui n'eſt toleré que parmy les Juifs, les Idolatres, & les Turcs *. Comme il avoit été Confeſſeur du Pape Paul III. on croit aiſement qu'il s'étoit abandonné juſques à publier dans ce libelle Satyrique, des ſecrets que la ſeule prudence humaine auroit dû luy faire cacher: il y a quel-

† Entre les qualités qui les rendoient venerable il avoit une barbe qui luy deſcendoit juſques à la Centure. *Vie de Commendon par Mr. Fleehier. p. 202.*

* Il a écrit en faveur de la Poligamie.

que apparence que le Pape eut de grandes preventions à ce ſujet & c'eſt peut-être le motif ſecret de ſa colere contre Ochin, qui luy fit concevoir le deſſein d'abolir l'ordre des Capucins, ce qui auroit été executé s'il n'avoit depuis fait reflexion qu'il n'étoit pas juſte que la faute d'un particulier fut cauſe de la deſtruction d'un ordre très-regulier qui pouvoit être de grande utilité à l'Egliſe. *Voyés* la Vie de Commendon par Mr. Flechier. l. 2. Chap. 9. l'Hiſtoire de Sleidan. l. 21. & le Dictionnaire critique ſur le mot Ochin.

LES DEUX PETITS CARDINAUX DE S. FLEUR.] L'aiſné s'appelloit *Guy Aſcagne* Sforce, Cardinal & Legat de Bologne, dit le Cardinal de ſaincte Fleur, qui receut la Pourpre de ſon oncle maternel * l'an 1534. & poſſeda les Eveſchez de Parme & celuy de Lodeve en France, fut auſſi Camerlingue de l'Egliſe Romaine, Legat de la Romagne & du S. Siege en Hongrie contre les Turcs. Il eut là protection des Affaires d'Eſpagne à Rome. Et enfin mourut apres

38.

Guy Cardinal de S. Fleur.

1534.

* *Le Pape étoit ſon grand Pere.*

avoir eu divers emplois considera-
1564. bles, le 7. Octobre 1564.

Alexandre Cardinal de S. Fleur.

Alexandre Sforce Cardinal de sainte Fleur son frere, pourveu de l'Evesché de Parme, fut nommé Car-
1565. dinal par le Pape Pie IV. l'an 1565. Gregoire XIII. successeur de Pie, le destina Legat du Domaine Ecclesiastique, & de la Romagne, où il se comporta dignement jusques au temps de sa mort avenuë à Macerata en la Marche d'Ancone le 16. May
1581. 1581. & fut inhumé à Saincte Marie Majeur. Le celebre Paul de Foix Archevesque de Tholose en ses Lettres, rapporte qu'il estoit frere du du Comte de S. Fleur qui amena en France le secours que le Pape Pie envoya au Roy Charles IX. contre les Religionnaires.

☞ Mr. de Ste. Marthe applique cet endroit de la lettre 15. cy-devant aux deux Cardinaux de *Ste. Fleur* quoy que pour lors, il n'y eut que *Guy Ascagne Sforce* l'un des deux qui fut Cardinal, *Alexandre Sforce* son frere ne pouvoit pas être de ce nombre en 1536. n'étant pour lors agé que de

trois ans. *Mr. de Ste. Marthe* dit même dans ſa remarque qu'il n'a été Cardinal qu'en 1565 : les deux petits Cardinaux, deſquels Rabelais entend parler dans cette lettre, étoient ce *Guy Aſcagne Sforce* & *Alexandre Farneſe* tous deux petits fils du Pape, qui les fit Cardinaux en 1534. étans lors agez chacun d'environ ſeize ans.

PIERRE LOUIS A ESPOUSE' LA FILLE DU COMTE DE SERVELLE, ET EN A.] Enfans entr'autres le petit Cardinalicule Farneſe Vice-Chancelier. 38.

La femme de Pierre Louis Farneſe Duc de Parme, s'appelloit *Hieronime des Urſins*, fille de Louis des Urſins Comte de Pitiliane. Leur fils le Cardinal *Alexandre Farneſe* fut nommé l'an 1534. par le Pape Paul III. ſon ayeul, & eut grande authorité entre les Cardinaux. Il obtint ſous divers Papes pluſieurs grandes Prelatures, le Patriarchat de Hieruſalem, les Archeveſchez d'Avignon & de Monreal, ceux de Maſſe, de Spolete & de Parme en Italie. En *Diaconius.*

Eſpagne celuy de Jaen & la charge de Vice-Chancelier apres le Cardinal de Medicis. Il vint Legat en France l'an 1539. & fut particulierement aymé de l'Empereur Charles V. qui faiſoit eſtime de ſa vertu : ſa mort avint en 1589. & eſt inhumé en la ſuperbe & magnifique Egliſe des Jeſuites qu'il avoit fait baſtir.

39. VICE-CHANCELIER.] Cette charge doit eſtre poſſedée par un Cardinal, le Pape eſtant ſeul Chancelier de l'Egliſe Romaine, ſa Juriſdiction s'eſtend ſur les expeditions des lettres Apoſtoliques de toutes matieres, dont les lettres ſont ſéellées par le Pape, excepté celles qui s'expedient par forme du Bref ſous l'Anneau du Peſcheur.

39. LE SEIGNEUR RANCÉ.] *Rance Baron de Cere* Gentil-homme Romain, Comte de Pontoiſe, General des troupes du Pape, du Roy de France, & des Venitiens, aſſiſta dans toutes les plus belles actions militaires qui ſe firent de ſon temps en Italie.

Voyés cy-devant p. 134.

Ses

Ses premieres armes parurent ſous le regne du Roy Louis XII. en la guerre pour le recouvrement du Duché de Milan ; depuis il ſe mit à la ſolde des Venitiens qui l'eſtablirent Gouverneur de la ville de Creme, & eut la charge de Barthelemy d'Alviane Capitaine General des Venitiens, d'aſſeurer au ſervice de la Republique la Ville & Chaſteau de Breſſe contre les Allemans. Pendant qu'il eut le Gouvernement de la ville de Creme pour ſes Venitiens, entr'autres exploits memorables il ſurprit le fameux Capitaine Proſper Colomne, qu'il mit en fuite. Et c'eſt en ce rencontre que Guichardin dit, *qu'il remporta tant de loüange de ſes heureux & induſtrieux exploits, que du conſentement univerſel, on le tenoit deſia au nombre des principaux Capitaines de toute l'Italie.*

Guichardin l. 11. 1513. *Vie de Rance Baron de Cere.* 1514. *Liv. 12.*

Ce fut en cette place qu'il ſouſtint un long ſiege contre les forces du Duc de Milan, & que nonobſtant une diſette extréme, il battit les troupes de Silvie Savelle. Mais depuis ayant ſaccagé la Cité de Lode 1515.

pres de Milan, & pour quelque di-
Liv. 13. ferend qui ſurvint entre luy & l'Alviane, il obtint ſon congé du Senat,
1517. & paſſa à la ſolde du Pape avec deux cens hommes d'armes, & deux cens chevaux legers, & le ſervit en qualité de General de ſes troupes en la Romagne, avec le Capitaine Vitelli, dans la guerre que ce meſme Pape entreprit contre François Marie de la Roüere; s'eſtant emparé du Duché d'Urbin, & garanty de priſe la ville de Fano, que ce Duc aſſaillit vigoureuſement.

Enſuite le *Baron de Cere* eut la conduite de l'Armée du Pape avec Laurent de Medicis, & commanda l'avant-garde; mais par une diviſion ſecrete ils ne ſceurent pas profiter de l'occaſion favorable qu'ils avoient de remporter une ſignalée victoire con-
1522. tre le Duc d'Urbin. Ce qui donna occaſion apres la campagne finie au Baron de Cere de demeurer ſans em-
Liv. 14. ploy & ſe repoſer à Rome, juſques à ce que le Roy de France, à la ſollicitation du Cardinal de Volterre, eſſaya par ſes pratiques en Toſ-

cane, de faire changer l'Eſtat de Florence.

On luy donna la conduite de l'Armée, ayant en teſte Guy Rangon celebre Capitaine ; avec leſquelles troupes il tenta inutilement pluſieurs ſieges, meſme d'attaquer la ville de Sienne ; & ceſte expedition diminua beaucoup de la reputation qu'il s'eſtoit acquiſe.

Apres la mort du Pape changeant de Maiſtre, il s'attacha au ſervice du Duc de Ferrare, & ſurprit la ville de Regge. L'Admiral de Bonnivet le manda en ſuite dans le Milanez avec ſes troupes, qui aſſiegerent Cremone. De là il ſervit utilement, lors qu'il amena au ſecours du meſme Admiral proche de Bergame un renfort de cinq mil Griſons : *Liv. 15.* 1523.

Mais le feu de la guerre ayant eſté porté en France par l'Empereur Charles V. qui vint en Provence avec de puiſſantes forces, & une Armée de vingt-cinq mil hommes ne ſe promettant rien moins que la conqueſte de ceſte belle Province, où il laiſſa des marques d'une fameuſe déroute, 1524.

Rance fut rappellé d'Italie en France par le Roy François I. qui l'affectionnoit à cauſe de ſa valeur, & par ſon commandement ſe jetta dans Marſeille avec les vieilles troupes qui l'avoient ſervi en Italie; & fut un de ceux qui ſouſtinrent genereuſement le ſiege, avec Philippes Chabot Seigneur de Brion, contre Charles Conneſtable de Bourbon, juſques au dernier ſoûpir, dont il remporta une ſinguliere ſatisfaction de ce Monarque, pour s'y eſtre comporté en brave Commandant l'eſpace de quarante jours, ayant fait paroîſtre durant les attaques qu'il poſſedoit toutes les parties d'un parfait Capitaine.

Apres ceſte diſgrace que l'Empereur receut en France, le Roy recouvrit le Milanez, & auparavant que d'aſſieger Pavie, *le Baron de Cere* eut ordre avec les Seigneurs des Urſins, de ſoudoyer à Rome quatre mil hommes de pied, pour ſe joindre au Duc d'Albanie. La priſe du Roy François I. étant ſurvenuë cette Milice fut diſſipée, & il demeura

1526.

encore ſans employ juſques à ce que ce Prince ayant recouvert la liberté, & entreprenant la conqueſte du Royaume de Naples, il donna la conduite de ſon armée navale au *Seigneur Rance* qui eſtoit au port de Savonne, où il s'acquita de cet employ avec grands progrez. Il eut auſſi commandement dans l'armée des Confederez avec les Venitiens, & le Pape, dans le deſſein qu'on avoit pris d'aſſieger encore Naples. En ceſte expedition *Rance* eut le ſouverain pouvoir, puis qu'au rapport de Guichardin, *ſelon ſa deliberation l'argent du Roy de France ſe dependoit*; Ainſi avec ſix mille hommes, il entra dans l'Abruzze pendant que d'un autre coſté, Monſieur de Vaudemont Lieutenant des troupes du Pape, & l'armée de mer prenoit Salerne & les autres villes maritimes; mais ils ne purent avancer d'avantage leurs conqueſtes à cauſe de la deliberation ſoudaine que Clement VII. prit de s'accorder avec l'Empereur. *Liv. 17.* 1527. *Liv. 18.*

S'eſtant retiré à Rome le Pape eut deſſein de l'employer comme il

fit pour resister au Duc de Bourbon, qui venoit avec de puissantes forces, & à grandes journées, pour assieger la ville de Rome, dont il eut la charge principale de sa deffense; mais il ne peut la garantir d'estre prise par assaut, & du sac qui suivit, comme escrit fort disertement Guichardin. *Ranee de Cere* s'estant refugié avec les principaux Capitaines & aucuns Cardinaux, dans le Chasteau S. Ange où estoit le Pape. Auquel tems les galeres Françoises avec les Venitiens, & celles d'André Doria se mirent en mer avec le mesme Seigneur *Rance* qui conduisoit trois mille hommes pour assaillir la Sicile; Cette entreprise fut inutile par le discord qui survint entre ce Capitaine & André Doria qui quitta le party de France comme il a esté dit.

Depuis il servit sous Monsieur de Lautrec en Italie, au siege de la ville de Naples, entreprise malheureuse par la mort du Chef, qui deceda avec partie de son armée pour les fatigues qu'elle souffrit. Le siege

Liv. 19. 1529.

ayant éſté levé, *Rance* ſe retira à Barlette en la Poüille qu'il conſerva long-temps avec quelques autres places maritimes au party de France, eſtant hors de tout ſecours, contre les efforts des Imperiaux, & la revolte de ſes troupes qui le voulurent tuer, en laquelle occaſion fut admirée ſa conſtance pour la deffenſe de ceſte place. *Arnoldi Ferroni Hiſtoria.* *Belcarius, l. 10.*

Les Hiſtoriens ont teu le reſte des actions heroïques de ſa vie, qu'il termina par un accident le 11. jour de Fevrier 1536. en allant à la chaſſe ſur un cheval Turc, qui ayant la bouche tendre ſe renverſa ſur lui, & l'eſtouffa. *Le Roy* (dit Rabelais) *ayant perdu un bon ſerviteur pour l'Italie.* *Sa mort.* 1536.

JEAN PAULE DE CERE FILS DU SEIGNEUR RANCE] *Jean Paule de Cere* Gentil-homme Italien fut Mareſchal de France, ſous le Roy Henry II. Ses premieres armes furent employées au ſervice des Venitiens, en laquelle occaſion il fut pris priſonnier par le Marquis du Guaſt l'an 1529. 40. 1529.

Les Florentins le prirent à leur

1536. solde l'an suivant pour la garde de leur ville capitale. Delà il vint en France à la Cour du Roi François I. & eut divers emplois honorables dans ses armées, ayant servy utilement dans les troupes de Piedmont commandées par le Seigneur d'Annebaud, depuis Mareschal de France contre le Duc de Savoye. En suitte estant de retour, & l'Empereur Charles V. menaçant d'entrer en France, le Roy distribua aux lieux depourveus de secours sa gendarmerie, & donna le commandement de deux cens chevaux legers, & de deux mil hommes de pied à ce Baron de Cere. Comme aussi le Marquis de Saluces ayant quitté le party de France par une insigne trahison, François I. depescha promptement avec des deniers le même Seigneur *Jean Paul de Cere* pour s'emparer des places de Fossan & de Cony dans le Piedmont, & lever trois mil hommes Italiens.

Du Bellay l. 5.

Liv. 6.

1537.

Liv. 8. *Du Bellay* rapporte qu'entre les Seigneurs du sang, & Chevaliers de l'Ordre que sa Majesté assembla à

Lyon, pour condamner celuy qui avoit empoisonné le Dauphin, le Seigneur *de Cere* assistoit à ce Conseil avec les Ducs de Wirtemberg, de Somme, d'Arriane, d'Atry, le Prince de Melphe & autres Seigneurs Italiens. Et ensuitte en l'armée dont 1538.
estoit General le Prince Dauphin pour la reprise des places de Piedmont, ce Seigneur Rance y conduisit sa compagnie de gensdarmes. Le reste de ses actions militaires est inconnu.

LE COMTE' DE PONTOISE.] c'est 40.
la ville principale du Wexin ainsi nommée à cause de son pont sur la riviere d'Oyse, où est le Siege du grand Vicariat de tout le Wexin François, lequel est sous la charge & depost de l'Archevesque de Roüen, à cause de la contention des Evesques de Paris & de Beauvais.

Hist. de la préeminence & antiquité du Vicariat de Pontoise.

Ceste ville a eu des le temps de nos Rois de la troisiesme lignée des Comtes hereditaires qui l'estoient aussi de tout le Wexin. Le Comte Waleran I. vivoit sous les Roys

Origine de la Maison de France.

Comtes du Wexin & de Pontoise.

Louis d'outremer & Lothaire l'an 960. & s'allia avec Edelgarde de Flandres ; leur fils Waultier I. fut pere de Waultier II. & ceſtuy-cy de Dreux I. Comte de Wexin marié avec Edite d'Angleterre, ſœur de S. Edoüard. Leur fils Waultier III. Comte de Wexin & de Pontoiſe 1057. mourut ſans lignée, & ſon frere Amaurry procrea Raoul dit le delicat, ſurnom qui fut longtemps hereditaire en ceſte famille ; Seigneur de Pontoiſe & de Meru, qui eut pour enfans Raoul II. Seigneur de Pontoiſe, pere d'une fille dite Ade, & d'Agnes de Pontoiſe femme de Bouchard IV. Seigneur de Montmorency, d'Amaurry de Pontoiſe & autres enfans.

La lignée de ces Seigneurs eſtant finie, le Domaine de Pontoiſe fut uny à la Couronne, puiſque l'on apprend par le Treſor des Chartres de France, que la Reyne Blanche de Caſtille mere du Roy S. Louis fondatrice de l'Abbaye de Noſtre Dame la Royalle, dite de Maubuiſſon, avoit en doüaire l'an 1240.

cette ville de Pontoise, qui estoit un des lieux où elle faisoit le plus ordinairement ses retraittes.

Depuis ce temps Pontoise demeura tousiours à la Couronne, jusques à ce que pour les notables services qu'avoit fait *Rance Baron de Cere*, sa Majesté tres-Chrestiene l'en gratifia pour recompense; Depuis *François Duc d'Alençon* & de Chasteau-Thierry l'eut aussi pour son appanage; & de nos jours Armand Jean du Plessis-Cardinal de Richelieu acquist la proprieté du Domaine, qui est à present possedé par Marie de Vignerot Ducheſſe d'Aiguillon sa Niepce.

MONSIEUR DE RAMBOVILLET.] 40. *Jacques d'Angennes* Seigneur de Ramboüillet, parent du Cardinal du Bellay à cause de son ayeulle Philippes du Bellay mariée à son grand pere *Jean d'Angennes* Seigneur de Ramboüillet, ce Jacques ayant dignement servi les Rois François I. & Henry II. aux guerres d'Italie, mourut fort âgé l'an 1562. De lui sont issus les Seigneurs du nom d'Angennes qui subsistent en plusieurs bran- *Seigneurs d'Angennes.*

ches dans ce Royaume, à ſçavoir en la perſonne de *Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet* & de Pizany, Chef du nom & armes, des Seigneurs de *Maintenon, de Mont Louet*, des Marquis de *Poigny*, des Seigneurs de la *Loüppe*, & autres puiſnez de ceſte famille qui porte *de ſable au ſautoir d'argent.*

40. L'ABBE' DE S. NICAISE ARCHIDIACRE DES URSINS.] *Charles Juvenel des Urſins*, Abbé de S. Nicaiſe, Prieur de S. Foy de Coulomiers, & Archidiacre en l'Egliſe de Rheims. Il eſtoit fils de Jean Juvenel des Urſins, Seigneur de la Chapelle Gautier en Brie, & de Louiſe de Varie, & eut pour frere François Seigneur de la Chappelle, Jean Eveſque de Treguier en Bretagne, Baptiſte Grand Prieur d'Aquitaine & Abbé d'Aumale, Louis Seigneur d'Armentieres. Ses ſœurs furent Jeanne Juvenel des Urſins, femme d'Alpin de Bethune, Baron de Baye, d'où ſont iſſus les Ducs de Sully. Catherine femme de Franciſque de Renty, Seigneur de Ribehan & autres.

Ceſte famille des Juvenels que quelques-uns diſent eſtre iſſuë plutoſt de la Province de Champagne que de la celebre Maiſon des Urſins d'Italie, quoy que l'on rapporte par quelques titres que Napollon des Urſins Eveſque de Mets eut pour frere Juvenel des Urſins Chevalier, duquel les Seigneurs de Trainel en France ſont ſortis. Il eſpouſa la fille du Vicomte de Troies, & fut pere de Jean Juvenel des Urſins, Baron de Trainel, lequel eut entre-autres enfans Jean Juvenel des Urſins, Eveſque & Comte de Beauvais, puis de Laon, & de là Archeveſque & Duc de Rheims, Chancelier de France, Autheur de l'Hiſtoire du Roy Charles VI. Gûillaume des Urſins, Gouverneur de Sens, Michel grand Panetier de France, Jacques Patriarche d'Anthioche, Eveſque de Poictiers, & Archeveſque de Rheims auparavant ſon frere.

Genealogie des Urſins.

Memoires M. S.

De Michel Seigneur de la Chapelle Gautier & de Doué en Brie, ſont iſſus les Marquis de Trainel,

dont la race finiſt en la perſonne de François des Urſins, Marquis de Trainel Chevalier des Ordres du Roy, & Ambaſſadeur du Roy Tres-Chreſtien Louis XIII. vers le Pape Paul V. lequel deceda le 9. Octobre 1650. La famille de Harville Paloiſeau a ſuccedé aux biens de ceſte Maiſon des Urſins.

42. LE CARDINAL DE TRENTE EN ALLEMAGNE.] *Bernard de Clos*, dit *Cleſius* noble Baron du pays de Tyrol, Eveſque & Prince de Trente, Adminiſtrateur de l'Eveſché de Brixen, & Cardinal du Titre de S. Eſtienne *in monte Cœlio*, nommé par le Pape Clement VII. en la cinquieſme promotion qu'il fit l'an 1530. Il fut Souverain Conſeiller d'Eſtat de Ferdinand I. Empereur & Grand Chancelier, & employé par ce Prince en pluſieurs Ambaſſades; il aſſiſta au Couronnement de Charles V. à Bologne, & enfin apres avoir gouverné l'Egliſe de Trente vingt-cinq ans, il mourut au meſme an 1539. qu'il fut eſleu

Bernardus Malinckrot Duc. Monaſterienſis in lib. de Card. S. R. E. Germanis.

1539.

au mois de Janvier Eveſque de Brixen où il repoſe avec cet Epitaphe.

BERNARDO CLESIO S.R.E. *tituli S. Stephani in Cœlio Monte Presbytero Cardinali. Epiſcopo* TRIDENTINO *& Adminiſtratori Brixienſi, ob multa magnaque in hanc Eccleſiam merita, æternâ memoriâ digno Poſitum. Obiit* 28. *Julij* 1539. *Sedit* 25. *an. menſem. unum, dies* 24. *Vixit annos* 54. *menſes* 4. *Ciaconius*

Ce Cardinal batit en ſa ville de Trente un magnifique Palais, reſtablit en ſa ſplendeur le Chaſteau & Citadelle de la meſme ville qui alloit tomber en ruine, & y fit graver par toutes les colomnes & murailles, Sa deviſe UNITAS, avec ſept dards, qu'il prenoit pour embleme: Ce qui ſe raporte à ce que *Rabelais* dit en cette Lettre que ſon train eſtoit plus ſomptueux que celuy du Pape, ſa compagnie des gardes l'ayant priſe en deviſe.

Il reſta ſeul des huit freres qu'il

avoit, & qui moururent tous de mort violente dans les armées. *Chriſtophle* Cardinal Madruce luy ſucceda en l'Eveſché de Trente, ceux de ceſte famille en ayans la poſſeſſion depuis cent ans.

43. LE CARDINAL CAMERLIN GENEVOIS DE LA FAMILLE DE SPINOLA.] *Auguſtin Spinola* iſſu de la tres-ancienne maiſon de Spinola à Gennes fut pourveu par Jules II. ſon Concitoyen des Eveſchez de Savonne & de Perouſe, & eut divers beaux emplois en la Cour de Rome, enfin il fut crée Cardinal par le Pape Clement VII. l'an 1527. qui le nomma en ſuitte *Camerlingue* de l'Egliſe, qualité qu'il exercea ſi dignement qu'il en merita le titre de Pere du peuple Romain. Il mourut en ſon Palais à Rome le 17. Octobre 1537. fort regreté, & fut inhumé à Savonne Tombeau de ſes Anceſtres. De ceſte famille eſtoit iſſu le renommé *Ambroiſe Marquis Spinola* & de Venafro Chevalier de la Toiſon d'or, Generaliſſime des armées du Roy d'Eſpagne au Pays-bas, fils de Philippes

Spinula Gentis Eloq. Aub. Mirai.

Marquis Spinola.

lippes Spinola, Marquis de Venafro & de Polixenne Grimaldi, de la branche des Princes de Salerne, qui rendit de grands ſervices au Roy Philippes II. ayant maintenu en ſon obeiſſance la ville d'Anvers, gaigné la bataille de l'Eſcault, reduit le Brabant & la Friſe, apres avoir pris pluſieurs villes, & eſtre venu à bout de celle d'Oſtende apres trois ans de Siege. *Gaſton Spinola* Comte de Broüay en Artois, Gouverneur de Limbourg, & des pays d'outremeuſe, a donné origine à une branche qui ſuit le party de l'Empereur en Allemagne.

CAMERLIN.] Ceſte charge du 43.
ſacré College qui eſt la meſme que celle de Chambellan, prend cognoiſſance de toutes les cauſes de la Chambre Apoſtolique. Entre ſes privileges il a droict, le Siege vacant, de demeurer au Palais en l'appartement du Pape, marche par Rome avec la Garde des Suiſſes, fait battre la monoye avec ſes armes, & dreſſer le Conclave pour l'élection nouvelle, & garde une clef du Chaſteau

S. Ange. Pierre Donato *Cardinal Cefis* Legat de Perufe, fut eſlu à cette charge le 9. Janvier 1651.

43. *On a eu advertiſſement de la mort de la Reyne d'Angleterre, & que ſa fille eſt fort malade.*]

C'eſtoit *Catherine d'Arragon*, fille de Ferdinand Roy d'Arragon, & d'Iſabelle Reyne de Caſtille, mariée en premieres nopces 1499. avec *Artus Prince de Galles*, fils aiſné du Roy Henry VII. Et en ſecondes, l'an 1509. apres la diſpenſe du Pape Jules II. avec Henry VIII. Roy d'Angleterre, frere d'Artus, qui la repudia l'an 1533. pour eſpouſer Anne de Boulen, fille de Thomas, Vicomte de Rochefort.

Catherine fut Mere *de Marie d'Angleterre*, proclamée *Reyne d'Angleterre* & d'Irlande 1553. laquelle épouſa Philippes II. Prince, puis Roy d'Eſpagne l'an 1558. qui ſe qualifia Roy d'Angleterre à cauſe de ce mariage, & reſtablit la Religion Catholique en cet Eſtat. Elle mourut ſans enfans en Novembre 1558. Sa ſœur *Elizabeth*, ce-

lebre Princeſſe luy ſucceda en ſes Royaumes.

On l'a remiſe à la venuë de l'Empereur.] 44.

Quoy que les Lettres precedentes ne d'ecrivent point l'entrée ſolemnelle de l'Empereur Charles V. à Rome, neantmoins on le recueille par tous les Hiſtoriens du temps: *Guillaume du Bellay* en ſes Memoires d'ecrit ſes habits & enſeignes Imperiaux, lors qu'il fut en l'Egliſe de S. Pierre à Rome; une lettre de l'Eveſque de Maſcon & du ſieur de Vely, Ambaſſadeur du Roy François I. vers le Pape eſcrite à ce Monarque le 19. Avril 1536. de la ville de Rome, parle ainſi. *Hier nous fuſmes au ſervice dans l'Egliſe de S. Pierre où l'Empereur veſtu de ſes habits Imperiaux, la Couronne en ſa teſte, & accompagné du Seigneur Pierre Louis de Farneſe qui portoit la pomme du Monde, de l'un des Marquis de Brandebourg portant le Sceptre, & de Jacques de Longueval Seigneur de Boſſu Grand Eſcuyer, qui portoit l'eſpée: le demeurant de la ceremonie ne fut qu'ordinaire,*

☞ *L'Empereur Charles V.* n'arriva à Rome qu'au mois d'Avril 1536. ainſi qu'il eſt rapporté dans la Relation ſuivante tirée du Receuil manuſcrit des voyages de ce Prince étant dans la Bibliotheque du Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de Tournay.

Le premier jour d'Avril paſſant ſa Majeſté par *Veliſtre* trouva les Cardinaux *Trivulce* & *Saint Severin* venans de la part du Pape au-devant de ſa Majeſté laquelle vint coucher à *Piedpynon* village à un Gentilhomme Romain.

Le 2. à *Salmonette* ville appartenant au Prince dudit *Salmonette*, lequel eſt de la maiſon *des Urſins*.

Le 4. à *St. Paul lez Rome* où vinrent au-devant de ſa Majeſte douze Cardinaux.

Le 5. à Rome & ſortirent pour recevoir Saditte Majeſté les Conſuls, Seigneurs, & Citadins Romains, toute la Clergie, Maiſon du Pape, & Cardinaux, reſervés deux, leſquels demeurerent auprès du Pape, lequel attendoit Sa Ma-

jesté sur les degrés devant l'Eglise de St. Pierre assis en sa chaire, les Cardinaux *Campege* & *Capoue* * pour estre gouttеux ne purent sortir au-devant de Sa Majesté.

Et venant par le chemin de Naples à Rome, Sa Majesté eut nouvelles que *le Roy d'Angleterre* avoit fait couper la teste à Damoiselle *Anne de Boulen* sa femme † pour son Adultere, pour laquelle il s'étoit separé de la bonne Reyne sa vraye femme, & le même jour de l'execution il épousa la fille du Seigneur *Seymour* Anglois, dont il eut un fils, laquelle mourut bien-tôt après.

S'ensuit la Ceremonie qui se tint le jour de Pâques de Resurrection que le Pape *Paul III.* dit la Messe, present *l'Empereur Charles V.* étant à Rome en Avril le 16. jour en l'an 1536. & fut que le matin environ les huit heures Sa Sainteté partit de sa chambre accompagnée de tous les Cardinaux accoutrés en leurs habits de Mitres blanches & Chapes. Sa Sainteté en son habit pontifical, sa Couronne Papale sur son Chef fut

* Il se nommoit Nicolas de Scomberg, Archeveſque de Capoue, il avoit été fait Cardinal en 1535. Ciaconius.

† Il pouroit bien y avoir de la mepriſe en cela car tous les autheurs mettent la mort d'Anne de Boulen au mois de May.

porté jusques à l'Eglise St. Pierre dans la Chapelle St. Pierre St. Paul assis en son Siege revetu & prest pour en commencer l'Introite de sa Messe, furent envoyés les Cardinaux *Trivulce* & *Salviatis* Diacres devers Sa Majesté, lequel étoit en sa chambre attendant revétu de tous ses habits Imperiaux, sauf sa Couronne & sa Chappe accompagné de tous Princes; eux étans arrivés Sadite Majesté prit sa Chappe & Couronne Imperialle, & commença t'on à marcher vers laditte Eglise & Chapelle de St. Pierre, à scavoir les Gentilshomes, Barons, Comtes, Marquis de la Maison de Sa Majesté, auxquels suivoient Roys d'Armes & Massiers, precedoient Sa Majesté les Princes portans le Sceptre, l'épée, & le Monde, & le Seigneur *Ascanio Colonne* étoit pour porter la Couronne quand Sa Majesté l'ôtoit, après venoit Sa Majesté, lequel suivoient les *Duc d'Alve*, *Princes de Salerne*, *de Besignan*, *& de Salmone* portans la queue de la Chappe; suivoient plusieurs Seigneurs du Con-

ſeil, les Cent Archers de corps, & deux cens hallebardiers de ſa Garde faiſoient ailes à laditte Compagnie, & en cet ordre ſaditte Majeſté entrant par l'Egliſe vint à la Chapelle St. Pierre, trouva le Pape en ſa Chaire preſt à commencer la Meſſe, ayant Saditte Majeſté fait la Reverence à l'Autel & à Sa Sainteté lequel le baiſa, fut aſſis en ſa Chaire à main droite du Pape & plus bas à main Seneſtre le *Cardinal de Sanes* * Doyen des Cardinaux.

* Jean Piccolomini Archevêque de Sienne

La Meſſe fut commencée procedant juſques à l'Evangile, lors Saditte Majeſté ſe leva & luy fut apporté & preſenté par le *Cardinal Ceſarin* ſervant de Diacre le livre pour chanter l'Evangile, après vint Saditte Majeſté offrir, pourſuivant la Meſſe juſques à la Paix. Sa Majeſté vint baiſer Sa Sainteté à l'Autel; après la Conſommation Sa Sainteté y vint aſſeoir en ſa Chaire, communiqua tous les Cardinaux non étans de Meſſe & pluſieurs ſeculiers; la Meſſe achevée, Sa Sainteté donna la Benediction & vinrent par enſemble juſ-

ques au bout de l'Egliſe ſe mettans à genoux devant la Ste. Veronique, laquelle fut montrée par les Chanoines dudit St. Pierre ; après Sa Sainteté s'en alla ſur le Portail de l'Egliſe donner la Benediction generalle & Sa Majeſté accompagnée comme au venir ſauf les Cardinaux, car au retour vinrent l'accompagner les Cardinaux *Santa Flour* † & *Carachol* * & vint Saditte Majeſté en cet Ordre juſques en ſa Chambre.

† Guy Aſcagne Sforſe *Voyés* cy devant p. 237. & 239.

* Marin Caraccioli, il étoit le dernier des Cardinaux.

Le 17. Avril Sa Majeſté en preſence du Pape, du College des Cardinaux, des Ambaſſadeurs de France, Veniſe & pluſieurs Seigneurs & Prelats fit en la Chambre du Conſiſtoire un long Parlement † contre le Roy de France.

† Ce Diſcours & la Reponſe du Roy François I. ont été imprimés à Anvers en 1536.

Le 18. d'Avril Sa Majeſté prit congé du Pape accompagné de tous les Cardinaux juſques hors de la Cité, & de la les Cardinaux *Trivulce* & *Carachol* juſques à la derniere terre de l'Egliſe, vint cedit jour coucher à *Monterouſe*.

☞ LE CARDINAL DE GURCE] duquel il a été parlé cy-devant p. 81.

étoit Raimond Perauld natif de Surgeres en Xaintonge Evêque de Xaintes, puis de Gurce en Allemagne fait Cardinal en 1493. par le Pape Alexandre VI. ce Prelat s'étoit élevé par ſon merite, & étoit devenu celebre par ſes differentes Ambaſſades auprès de l'Empereur Maximilien I. & des Princes de l'Empire : le Roy Charles VIII. duquel il étoit né ſujet ſcachant que le Pape faiſoit difficulté de luy payer ſa penſion de Cardinal, le fit comprendre dans un article du Traitté fait entre eux en 1494. Ce Cardinal étoit ſi occupé de ſon zele pour le bien de l'Egliſe & la reforme du Clergé, qu'il negligeoit abſolument ſes propres affaires en ſorte qu'il ſe trouvoit ſouvent ſans argent ; on raconte de luy qu'ayant obtenu de donner des Cendres au Pape Jules II. le premier jour de Careſme, le Maître des Ceremonies l'avertit que le reſpect qu'on devoit au Pape faiſoit retrancher à ſon égard les paroles *Memento homo*, ce qu'il avoit executé pour ſe conformer à la Rubrique mar-

quée, mais qu'après la Ceremonie s'étant trouvé en converſation particuliere avec quelques Cardinaux, il leur avoit raconté la ſurpriſe où il avoit été en cette occaſion & avoit adjouté gaillardement, que peu s'en étoit falu qu'au lieu de *Memento homo* il n'eut dit au Pape pour le faire ſouvenir de luy dans le beſoin d'argent où il étoit *Memento Papa quia non habeo pecunias.* Aubery vie des Cardinaux François : il eſt parlé de ſes ouvrages dans *Ciaconius.*

F I N.

TA-

TABLE
DES MATIERES.

A

Absolution de Rabelais pour son Apostasie. 201
Adelaide de Savoye femme de François Prince de Baviere. 138
Aigle à Florence. 33
Aiguependente. 82
Albanie [le Duc d'] 8. 117. 244
Albe [le Duc d'] 209. 262.
Albon St. André. 149
Aldobrandin. 222
Alexandre VI. Pape. 38. 224. 229. 232. 265.
Alexandre de Medicis Duc de Toscane son different avec Strossy. 6. Veut confisquer ses grands biens ou l'empoisonner. 6. L'on informe contre sa Tyrannie. 6. Son arrivée à Rome avec escorte. 6. L'Ambassadeur de l'Empereur vient au-devant de lui. 7. Audience du Pape & retourne. 7. Créé Duc de Florence. 18. L'Empereur Charles V. commande aux Florentins de le reconnoître. 19. Plainte de ses sujets contre lui. 19. Est receu à Naples avec grand honneur & visite sa fiancée fille de l'Empereur. 33. Bâtit la Rocca de Florence. 33. Protestation des

Florentins contre ſa Tyrannie. 34. *Son mariage avec la fille de Charles. V. Eſt tué pour ſes Tyrannies, laiſſe un fils baſtard.* 102. 103
Alexandre Ceſarin Cardinal loué par Paul Jove & Sadolet. 5. 19. 153. *Sa mort* 154. 263
Alexandre Farneze Cardinal Vice-Chancelier, ſes grandes Prelatures. 39. 239. *Sa legation en France & ſa mort.* 240
Alexandre Sforce Cardinal de Ste. Fleur, & ſa mort. 38. 237. 238. 264.
Alexandre Stuart Duc d'Albanie fils & frere des Roys d'Ecoſſe. 117
Alfonſe I. Duc de Ferrare & ſes emplois militaires, ami du Roy Louis XII. 124. *Sa poſterité.* 125
Alfonſe II. Duc de Ferrare. 130
Alfonſe d'Avalos Marquis du Guaſt celebre Capitaine & ſes hauts faits d'Armes 140. 208. 247. *Son Epitaphe.* 209
Alfonſine Strozzy Comteſſe de Lavagne. 106
Alger ville de Barbarie & ſa deſcription. 23. 119. 182
l'Alviane. 242
Ambroiſe Marquis de Spinola & ſes actions heroiques. 256
Anagny. 210
Ancone [le Cardinal d'] 233
André Doria Prince de Melphe envoyé par l'Empereur Charles V. ravitailler la Goulette. 13. *Part de Naples avec vingt neuf galeres pour attaquer le Judeo & Cacciadiavolo Corſaires.* 13. *Vient à Rome, a audience du Pape & eſt envoyé à Genes.* 43. *Sa patrie, ſurnommé Neptune en la conduite des armées de mer, Admiral de Le-*

vant avec 36000. liv. de pension. 138. prend Camille Colonne & Alfonse d'Avalos, celebres Capitaines, est seduit par Antoine de Leve, quitte le party du Roy de France, delivre ses prisoniers, & fait revolter la Ville de Genes. 140. 246
Grand ami de Charles V. qu'il conduit en Espagne. 141. Ses exploits d'armes contre les Turcs, prise de la Goulette & de Tunis, les Genois lui erigent une statue. 142. 191
Andrée de Vivonne Duchesse de [illegible] Rochefoucaud[illegible] 53
Angennes. 251
Angleterre [la Reyne d'.] 43
Anjou. 215
Annebaut [le Mareschal d'.] 248
Anne de Boulen. 258. 261.
Anne de Daillon Dame d'Estissac. 48
Anne d'Est Duchesse de Guise & de Nemours grande Princesse. 219
Antoine Foucre Evesque de Constance en Allemagne. 108
Antoine Iscalin Adheimar, Baron de la Garde. 122
Antoine de Lauzieres Marquis de Temines. 49
Antoine de Leve. 140
Antoine de Levis Comte de Quelus. 49
Antoine Marie & Bernard, Cardinaux Salviaty. 101
Anvers. 257
Aquarols de Rome taxés pour l'entrée de l'Empereur. 41
Arabes font guerre à ceux de la Goulette. 13. Leur facon de vivre & leurs mœurs. 144
l'Archevesque [Jean] 132
Archidiacre des Ursins, Abbé de St. Nicaise de Reims, proche parent du Baron de Cere. 40. 252

Armagnac. 187. 196
Armand Cardinal de Richelieu. 231
Armoiries des Maisons d'Angeunes. 252. *de Cœur.* 162. *de Dodieu.* 114. *de Langeac.* 129. *de Medicis.* 104. *de Strozzy.* 107
Arrouſſe. 29
Articles du Traité de Confederation entre le Roy Charles VIII. Allant à la conqueſte du Royaume de Naples, & le Pape Alexandre VI. 72
Artus Prince de Galles. 258
Aſanes Roy d'Alger, fils de Barberouſſe. 122
Aſcagne Colomne. 147. 232. 235. 262.
Aubuſſon. 75
Auguſtin Cardinal Spinola, ſes emplois, Camerlingue de Rome, Pere du peuple, ſa mort. 256

B.

Allaguier. 48
Bande du Seigneur Rance deffaite par le Duc de Savoye. 12
Banquiers de peu de foi. 17
la Barbe rend les hommes venerables. 236
Barberouſſe ou Harraden Roy d'Alger 8. 23. 36. *Ses emplois au ſervice du grand Seigneur.* 119. *Ses dignitez & conqueſtes.* 120. 121. *vient au ſecours du Roy François. I.* 122. *Sa mort & les auteurs qui parlent de lui.* 123. 235
Barthel[illegible] d'Alviane. 241
Barthelemi Archeveſque de Tours. 213
Baſſillac, Conſeiller au Parlement de Thoulouſe. 10. 123
Baſſompiere. 151
Batailles, de Pavie Mr. d'Albanie en eſtrouſe. 8. 116. *de Be-*

telis. 23. de Cerisoles. 192. de Vireton. 12
Baseleurs qui font le fait & le deffait. 18
Bauge. Comte de S. Fleur, sa mort & ses enfans. 38. 230
Bavierre. 138
Bayle [Mr.] 131. 217. 229. 230.
Beaufremont. 50
du Bellay. 134. Voyez Cardinaux.
Belvedere, herbe medicinale. 30
Belveder jardin secret du Pape. 39. 199
Berard de Padoue. 91
la Berandiere. 51
Bernard de Gles Cardinal de Trente 254. Ministre d'Etat de l'Empereur Ferdinand I. ses emplois, sa mort, sa devise & Epitaphe. 255. 256
Bernard Oebin. 236
Bertrand d'Ebrard, Sieur de S. Sulpice. 48
Bertrand de Marillac Evesque de Rennes, frere de Charles Archevêque de Vienne. 114
Besançon. 81
Besignan [Prince de] 262
Bethune Sully. 134
Blanche de Castille Fondatrice de l'Abbaie de Maubuisson. 250
Blazon [Maurice ou Thibaut de] 213
Bona ville de Barbarie, dite Hyppone Siege de St. Augustin & autres places d'Afrique. 23. 181. 182. 183.
Boniface VIII. Pape. 59
Bonivet. 243
Borgia. 125. 224. 226. 229
Bouchard. 133
Bourbon [le Duc ou le Conestable de] 89. 244. 246.
Brandebourg. 259
Bresse. 241
Bressuire. 106
Briçonet. 70
Brindisi. 121
Brosse Bretagne. 135
Brulart. 53
Bulle contre le Roy d'Angleterre pour interdire son Roian-

me. 43
Burchard. 229
Buxis [Cecile de] 185

C.

Acciadiavolo Corsaire. 13
Cajetan. 59
Camerlingue. 43. 257
Capucins. 237
Carcassonne, & ses Eveſques, Jean de Baſillac, Hugues de Voiſins, Martin de St. André, Vital de l'Eſtang. 123. 124.
Cardaillac. 50
Cardinaux, Jean Cardinal du Bellay. 3. 7. 22. 28. 30. 31. 42. 54. 61. & ſuiv. protege Rabelais de ſon credit. 3. Brigue la Legation en France contre le Cardinal de Lorraine. 28. Harangue du Cardinal de Trente 42. S'oppoſe pour le Roy François I. à l'interdit du Roy d'Angleterre. 43
Cardinaux Aſcagne, d'Oſtie & de St. George. 225
Cardinal Camerlingue. 43. 256
Cardinal Campege. 261
Cardinal de Capone. 261
Cardinal Caraccioli. 264
Cardinal Ceſarin Legat du Pape Paul III. 5. 19. 153. 154. 263
Cardinal Ceſis. 258
Cardinal Cibo Gouverneur de Florence. 6. 109.
Cardinal Colonne Legat de la Champagne. 79
Cardinal Farneſe Vice-Chancelier. 39. 239
Cardinal de Sainte Fleur. 38. 237. 264
Cardinal de Genuttiis juge du Palais. 3. 58
Cardinal de Gurce. 81. 264.
Cardinal de Lorraine. 28. 197
Cardinal de Luxembourg. 46
Cardinal Eveſque de Maſcon s'oppoſe à l'interdiction du Roiaume d'Angleterre. 3. 28.

28.30.44.64.186.196
Cardinal de Medicis Vice Chancelier. 39
Cardinal Rodolphe Ambaſſadeur du Pape vers Charles. V. 5. 18 32. 34. 217.
Cardinal de Saint Severin. 260
Cardinal Salviaty Ambaſſadeur & Legat du Pape retourne de Naples ſans avoir expedition de l'Empereur pour Strozzy. 5. 18. 32. 34. 100. 262.
Cardinal Savelly Legat de Spolette. 84
Cardinal de Senes, Legat du Pape vers l'Empereur. 5. 19. 94. 98. 263.
Cardinal Simonetta, Auditeur de la Chambre, ſcavant. 3. 59
Cardinal Spinola Camerlingue. 43. 256. 257.
Cardinal de Trente Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, ſon train plus ſuperbe que celuy du Pape, ſes livrées, ſa deviſe, deſire la paix & un Concile, ſa harangue libre contre le Pape au Cardinal du Bellay. 42. 254
Cardinal Trivulce. 260. 262. 264.
Carpy. 221
Caſe-Rufine. 38
Catherine d'Arragon. 258
Catherine d'Autriche & ſa poſterité. 176.
Catherine Chabot Dame d'Eſtiſſac. 56
Catherine de Medicis Reyne de France. 102
Catherine Henriette de Joyeuſe Douairiere de Montpenſier. 216
Catherine Vannoſa. 230
Ceremonie des Cendres. 265
Ceres, Marquiſat éloigné de vingt mille de Rome. 40
Cervelle [le Comte de.] 39
Ceſar Borgia Duc de Valentinois & Cardinal de Valence. 73. 226. 228. 229.

Cesarini. 153
Chabanes. 163. 165. 168.
Chabot. 56. 57. 134. 244.
Chambriers de la Maison du Pape. 21
le Champ de flour à Rome. 173
Charles VIII. [*le Roy*] 68. & *suiv.*
Charles III. Duc de Savoye assiste Louis XII. aux guerres de Milan 135. *François I. luy fait la guerre & le dépouille de ses Etats, sa mort, son mariage avec* Beatrix de Portugal & *sa posterité.* 136. 137
Charles Baron d'Estissac. 51
Charles Juvenel des Ursins Abbé de St. Nicaise de Rheims. 252
Charles Turpin Seigneur de Crissé. 134
Charles & Blaise Seigneurs de Monluc. 48
Charles Marquis du Bellay. 63
Charles de Hemard Cardinal de Mascon, ses Ambassades & sa vie. 64. 196. *Succede au Cardinal du Bellay à l'Ambassade de Rome, sa mort.* 197
Charles V. Empereur à Naples écrit au Pape, luy envoye son Ambassadeur. 4. *le Pape luy cede son Palais, appreſts pour son arrivée à Rome, disette du Pape.* 4. *Assemblée des Romains pour sa reception.* 5. *Propositions de l'Empereur au Pape qui luy envoye deux Legats pour le differend du Duc de Toscane & Philippe Strossy.* 5. *Arrivée de l'Empereur à Messine.* 15. *Reçoit les Cardinaux Legats à Naples. Sa reponse,* 18. *Alexandre crée Duc de Toscane.* 18. *Voyage de l'Empereur en Italie, remet sa venue à Rome.* 19. *Apprets*

pour son arrivée, ruine des Eglises & maisons. 20. *l'Empereur visité par Ambassadeurs de toute l'Italie, ses ruses pour tirer de l'argent du Pape.* 21. *Reception à Naples du Duc de Florence par l'Empereur.* 33. *Luy rend grand honneur.* 34. *Donne jugement sur l'investiture de Ferrare.* 36. *La guerre du Turc, moyen pour avoir de l'argent du Pape.* 36. *Second appresst pour la reception de Charles V. Les frais taxés sur le sacré College.* 41. *Envoye le Cardinal de Trente.* 42. *Sa vie, fils de Philippe d'Autriche Roy de Castille, comparé à Charles-Magne pour ses hauts faits d'Armes.* 65. 243. 245. 248. 259. *& suiv. Ses victoires contre les Infideles & Protestans, est blasmé pour la prise de Rome, & l'Interim de la Religion.* 66. 96. *Quitte l'Empire à son frere Ferdinand, & se demet de ses Estats pour vivre solitaire, sa mort & sa posterité.* 67

Charlotte d'Estissac Comtesse de Lauzun. 50

Charny. 57

la Chataigneraye. 53

Chateau Capouan à Naples. 33. 202

Chateau St. Ange, & sa description avec ses antiquités. 81. 85. 89. 173.

Chevaux Turcs de Racana. 39

Chiffres dont usoit Rabelais en ses lettres. 2. 10.

Chinon. 214

Christophe Cardinal Madruce. 256

Cibo. 6. 102. 109

Civitavecchia. 76. 77. 82.

Claude Baron de Petsels. 50

Claude Dodieu Sr. de

Vely, *Evesque de Rennes*, *Ambassadeur à Rome & ses negociations*. 7. 113
Claude heritiere d'Estissac, *Comtesse de la Rochefoucaud*. 51
Claude de Lorraine Duc de Guise. 199
Clement VII. Pape dit Jules de Medicis; *sa naissance*, *son élection*. 18. 36. 151. *Son Pontificat troublé par la guerre*. 66. 96. 109. 233. 244. *Ses actions*, *description de sa mort par Guichardin*. 152. *Ses vertus & vices*. 153
les Colonois, *Savelles*, *Vitelles*, *& d'Estouteville*, *amis de la France en Italie*. 79. 84. 140. 147. 210
Comines [*Philippe de*] 71
Commandeur de Forton. 13
Comtes de Ste. Fleur, *Ducs d'Onane*, *Boso*, *Federic*, *Mario Federic II. Alexandre*, *Mario II*. 230. 231.
Comtesses de Ste. Fleur Barthelemie des Ursins, *& Renée de Lorraine*. 230. 231
Comtes d'Armagnac & grandeur de cette maison. 195. 196
Coni Ville de Perse dont le Turc & le Persan sont en different. 8
Conservateurs de Rome. 5
Constance Farnese Comtesse de Sainte Fleur. 224. 230. 233.
Constantinople. 8
Cony ville d'Italie. 248
Cornette [*le Cardinal*.] 227
Courriers de Naples. 27
Crissé [*Mr. de*.] 12. 134.
Cubiculaires du Pape. 21

D.

Daillon du Lude. 48
Dammartin [*le Comte de*] 165
Dauphin de France empoisoné. 249
Decimes pour la guerre des Turcs. 9
Denonville. 196

Devins à Rome. 14. 146.
Didier de Tolon de S. Jaille Grand Maitre de Malte. 145
Dispute de la Couronne d'Escosse, entre deux Princes. 117
Doria. 13. 138. & *suiv.*
Duc d'Albe Seigneur Espagnol. 33. 209. & *suivants.*
Duc de Ferrare va trouver l'Empereur à Naples pour son investiture. 10. *Retourne mecontent, deploye ses Ecus à l'Empereur,* 11. *Refuse le party du Roy François I. & d'être de la Ligue de Charles V.* 11. *A different avec le Pape pour ses terres tenues en fief du St. Siege jugement de l'Empereur & du Pape Clement.* 35. *Se retire mécontent de la Cour pour cet arrest.* 36
Duc de Roban, l'un des grands Capitaines de son siecle. 133
Ducs de Lorraine, Antoine, Charles III. & Nicolas François. 198. 199
Ducs de Modene, Cesar Alfonse, François d'Este. 125. 126
Ducs de Nemours Jaques de Savoye, & Charles Amedée. 219
Ducs de Parme, Octavien, Alexandre, Rainuce Edouard, Rainuce II. 221. 222
Ducs de Savoye, Emanuel Philibert, Charles Emanuel, Victor Amedée, Charles Emanuel II. 135. 137
Duchesse de Florence bastarde de l'Empereur visitée par le Duc Alexandre son mary. 33. 203. & *suiv.*
Duchesses de Parme, Hieronime des Ursins, Marguerite d'Autriche, Marie de Portugal, Marguerite Aldobrandin, Marguerite de Me-

dicis. 221
Ducheſſes de Savoye, Marguerite de France, Catherine d'Autriche, Chreſtienne de France. 137.138

E.

Eglise St. Paul près la Ville de Rome, & ſa beauté. 174
Egmond [*le Comte d'.*] 211
Eliſabeth Reyne d'Angleterre. 258
Emanuel Roy de Portugal, l'un des fameux Rois de ſon temps, les grandes conqueſtes, decouvertes & combats des Portugais. 177. *Reduit pluſieurs Royaumes & avance la Religion.* 178. *Sa mort, ſes mariages es maiſons de Caſtille & d'Autriche.* 179. *Sa poſterité.* 180
Enghien [*le Comte d'Enghien.*] 192
Entrée de l'Empereur Charles V. à Rome. 259. *& ſuiv.*
l'Ermenaud Chateau des Eveſques de Maillezais. 54. *Fondation de ſon Prieuré.* 2. 55
d'Eſcoubleau Seigneurs de Sourdis François & Henry Archeveſques de Bourdeaux. 46
Eſcus du Duc de Ferrare. 124
Eſpagnols. 93
Eſte. 111. 125. 129. 218. 219.
Eſtiſſac. 45. *& ſuiv.* 54
Madame d'Eſtiſſac. 2. 56.
Monſieur d'Eſtiſſac Eveſque de Maillezais écrit à celuy de Xaintes. 18. *au Cardinal du Bellay.* 28
Eſtouteville. 83. 84
Evangile Chanté par l'Empereur Charles V. 263
Eveſque de l'Avaur Ambaſſadeur à Veniſe du Roy François I. 24. 182
Eveſque de Limoges Ambaſſadeur à Ver-

rare. 11. 128
Eveſque de Maſcon. 259. Voyez *Hemard.*
Eveſque de Rodez Cardinal d'Armagnac. 25. 187
Eveſque de Xaintes Ambaſſadeur vers Charles V. à Naples. 18. 33. 150
Eveſché de Maillezais transferé à la Rochelle. 55. *Jaques Raoul premier Eveſque.* 56
Excellente deſcription du Sac & priſe de Rome par Guichardin. 4. 87. 89. *Attaque de la Ville, fuite du Pape & mort du Duc de Bourbon.* 91. *Son pillage.* 92. *Ignominie que ſoufrent les Cardinaux par les Lanskenets.* 93 *Palais ſaccagés.* 94. *Cardinal de Sienne maltraité.* 94. *Violemens de Dames Romaines & Religieuſes, Sacrileges & autres impiétés.* 95. *Accord du Pape avec l'Empereur pour ſortir de priſon.* 96

F.

Faidit [*l'Abbé*] 222. 223. 229. 230.
Famille de Chabot *en Poitou & ſon ancienneté.* 47. 58. *les Seigneurs puiſſans auprès des Ducs de Guyenne & protecteurs de l'Abbaye de Maillezais.* 58
Famille Royalle de France, *de* Medicis *& autres ſouveraines iſſues de celle de Salviaty.* 101. 102
Famille des Fourques *d'Ausbourg en Allemagne, de Riches Marchans crées Barons de l'Empire.* 107. *Leurs alliances avec les principales maiſons de Baviere.* 108
Famille de Picolomini *& ſept Eveſques de Sienne de ce nom.* 98. *Antoine, Fran-*

çois, Jean, Alexandre & Aſcagne Picolomini. 99
Fano. 242
Farneze. 59. 97. 120. 173. 204. 222. 224. 239. 259.
Farneze Archeveſque de Patras. 97. Palais Farneſe à Rome ſes antiquités & Structure. 173
Federic Cardinal Sforſe. 231
Ferdinand I. Empereur. 66
Ferdinand Roy d'Arragon. 225
Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, fameux chef de guerre entre les Eſpagnols, eſtimé de Charles V. employé à Tunis, Alger & en Allemagne, au ſiege de Mets. 209. Belles actions de guerre qu'il fit en Italie. 210. Gouverneur des Pays-bas, & la ſeverité dont il uſa envers les grands du Pays, bâtit la Citadelle d'Anvers, conqueſte le Portugal. 211. Sa mort ſes louanges & ſa poſterité de Marie Henriques. 212. 213
Ferrant de Saint Severin Prince de Salerne, ſes emplois militaires. 206. à Tunis, à la Bataille de Ceriſoles ſe refugie vers le Roy Henry II. & ſa mort. 207
Ferrare Ville & Duché d'Italie. 2. 10. 35. 37. 124. 219. 221. 234.
Fieſque. 58
Fiefs du St. Siege. 36
Fleuve Tanais & ſon Cours. 181
Florence. 18. 19. 33. 34. 88. 203. 247
Comteſſe de Ste. Flour fille du Pape. 38. 230.
Foire de Racana. 39
Fondation de l'Abbaye de Maillezais par Guillaume Comte de Poitou. 55
Fort de la Goulette près

Tunis & sa description. 13. 143
Fossan. 248
Fouques Nerre Comte d'Anjou. 213
Fourques d'Ausbourg riches marchans d'Allemagne. 6. 108
François I. Roy de France, sa vie & ses exploits d'armes, ses belles qualités & les autheurs qui en parlent. 34. 126. 127. 183. 244. 248.
François Bandini Archevesque de Sienne. 99
François Cibo Comte de Languilare. 100. Voyez *Cibo.*
François de Lorraine Duc de Guise. 219
François IV. Seigneur de la Rochefoucaud, ses services au Roy Henry le Grand, & sa posterité. 51
François V. & VI. Ducs de la Rochefoucaud & leur posterité. 52. 53.
François Sforse II. Duc de Milan, sa mort, son mariage avec Chrétienne de Dannemarc. 148. Voyez *Sforse.*
François Cardinal Soderin. 150. 151
François de Vendosme Vidame de Chartres. 48
François des Ursins Marquis de Trainel. 254. Voyez *Ursins.*
Fregoze. 191

G.

Gabriel Nompar de Caumont Comte de Lauzun. 50
Gabrielle du Plessis Duchesse de la Rochefoucand. 52
Gaston & Federic de Foix Comtes de Gurson. 50
Gaston Spinola Comte de Brouay. 257
Genealogies des Maisons d'Autriche d'Espagne. 65. 67
——— *Angennes Marquis de Rambouillet.* 251
——— *Albon St. André & St. Forgeul.* 149. 150.

——— *Armagnac.* 195. 196.
——— *Avalos.* 208
——— *Borgia.* 228
——— *Bellay Prince d'Ivetot.* 61.63.134
——— *Brulart.* 53
——— *Caumont Lauzun.* 50
——— *Chabot Jarnac & Charny.* 56
——— *Cœur.* 161. 162
——— *Cruſſol.* 48
——— *Cibo Princes de Maſſe & de Carare.* 109. 110. 111
——— *Princes d'Eſte Ducs de Ferrare & de Modene.* 124. 125. 126. 130. 220.
——— *Eſtiſſac.* 45. 47. 51.
——— *Eſcoubleau.* 46
——— *Farneze Ducs de Parme.* 221
——— *Fieſque.* 106
——— *Foix.* 50. 51
——— *France.* 128
——— *Gelas & Voiſins.* 49
——— *Harlay.* 161
——— *Langeac.* 128
——— *L'Archeveſque Parthenay.* 133
——— *Levis.* 50
——— *Lorraine.* 198. 199.
——— *Mediciis Toſcane.* 102. 104
——— *Monluc.* 48
——— *Pic de la Mirande.* 51
——— *Picolomini.* 98. 99.
——— *Rois de Perſe.* 112
——— *Portugal & Bragance.* 177. 178. 179.
——— *la Rochefoucaud.* 51. 52
——— *Roban.* 133
——— *Savoye.* 135. 136. 137.
——— *Salviaty Duc de Julian.* 100. 101. 102.
——— *Sforſſe Comtes de Ste. Fleur, Ducs de Segny, Sforſe Milan.* 148. 149
——— *Spinola.* 256
——— *Strozzy.* 105 106.
——— *Stuart Roy d'Angleterre & d'Eſcoſſe.* 118
——— *Themines.* 49

——— *Empereurs des Turcs.* 181,
——— *Tolede.* 209. 212
——— *Turpin.* 134
——— *Comtes de Vexin & de Pontoise.* 249
——— *Vivone.* 53
——— *des Ursins.* 252. 253
Geneve, le secours qu'on y envoyoit defait par le Duc de Savoye. 12
Gennes. 138. 141. 191
Gentillesses du Levant à Rome. 31
St. George Palais à Rome. 7
George Cardinal d'Armagnac. 187. *Son extraction illustre, est chery, par Charles Duc d'Alençon,* 188. *Le fait sauver après la bataille de Pavie.* 189. *Ses vertus & Prelatures.* 190. *Ses Ambassades.* 191. *Est estimé à Rome pour ses qualités heroiques.* 192. *Du Conseil secret du Roy Henry II. & son Lieutenant general en Languedoc.* 193. *Son éloge.* 195. *Dernier de la race des Comtes d'Armagnac.* 196
Geoffroy Cœur fils de Jaques, son mariage & sa posterité. 161. 167. 171
Germaine Cœur femme de Louis de Harlay, Baron de Monglats. 161
Ghinucci. 58
Godefroy d'Estissac Eveſque de Maillezais. 45. *Succede au Cardinal de Luxembourg, est amy de Rabelais, se plaisoit à l'agriculture au Chateau de l'Ermenaud.* 54
Gonzague. 191. 220
Gouffier. 216
la Goulette. 13. 121. 143.
Gouverneur & Conservateur de Rome. 97
Graines exquises du Royaume de Naples envoyées à l'Eveſque de Maillezais par

Rabelais. 2. *Temps pour les ſemer en Poitou.* 29
Graines du Levant à Rome. 30
Grimaldi. 257
Guillaume du Bellay Seigneur de Langey & Martin Prince d'Ivetot. 63
Gurce [*le Cardinal de*] 81
Guy Aſcaigne Sforſe Cardinal de Sainte Fleur, ſes Prelatures, ſes emplois & ſa mort. 237
Guy Rangon. 243

H.

Harlay. 161
Harville Paloiſeau. 254
Hector de Gelas, Marquis de Leberon. 49
Hector de Cardaillac, Seigneur de Bioule. 50
Hemard. 3. 28. 64. 186. 196.
Henry II. Roy de France. 106. 193. 198. 219. 247.
Henry. VII. & VIII. Roys d'Angleterre. 258
Henry Chabot Duc de Roban. 56. 133
Henry Marquis de Senecey. 50
Henry de Lorraine, Duc de Guiſe. 199
Hercules II. Duc de Ferrare & ſa poſterité. 130
Hieroſme d'Eſtoutevil-le, Seigneur Neapolitain. 83
Hieroſme Ghinuccini Cardinal de Sienne, Eveſque d'Aſcoli, ſa reputation en la Cour de Rome, & ſa mort. 58
Hippolite, Cardinal de Ferrare Archeveſque d'Arles. 125
Hippone. 181
Hommedez [*Jean de*] 145
Hornes [*le Comte de*] 211

I.

Jacques d'Albon Marechal de St. André. 149. 150
Jaques Seigneur d'Angennes. 251
Jaques de Balaguier Seigneur de Monsalez. 48
Jaques Cœur Tresorier de l'Epargne de Charles VII. ses Richesses. 20. *Employé dans les affaires d'Estat pour la pacification du schisme.* 155. *Envoyé à Rome, ses autres emplois, l'envie des grands Seigneurs le met en la mauvaise grace du Roy.* 156. *Le Parlement donne Arrest pour sa justification.* 157. *Lettres des principaux points de son accusation.* 158. *Riches terres qu'il possedoit.* 160. *Macée de Leodepart sa femme & ses enfans.* 161
Jaques Raoul Evesque de la Rochellé. 56
Jaques Cardinal Simonetta, Evesque de Pesaro, l'ornement du sacré College. 59
Janissaires du Pape. 21. 174.
Jardin secret de Belveder du Pape à Rome. 199. *Sa description Latine.* 200
Jean l'Archevesque Seigneur de Parthenay, & Catherine Vicomtesse de Roham. 132. 133.
Jean de Castelpers Vicomte de Panat. 50
Jean Cœur Archevesque de Bourges. 161
Jean de Langeac Evesque de Limoges son extraction, ses dignitez & Ambassades, 128. *Liberal envers son Eglise, son deceds & son Epitaphe.* 129
Jean Juvenel des Ursins Archidiacre de Reims. 40. 252
Jean Seigneur d'Estissac en Aunis, Amaury Bertrand & Louis Barons d'Estissac. 47

Jean Cardinal du Bellay, son extraction, & ses grandes Prelatures, est chery du Roy François I. pour ses bonnes qualitez, 61. Grand homme d'Estat, ses Ambassades, Doyen des Cardinaux, louange de luy par Paul Jove, 62. Voiez Cardinaux.

Jean Paul Lascaris grand Maître de Malte. 145

Jean Paul Sforse Marquis de Caravas. 149

Jean III. Roy de Portugal sa naissance & ses conquestes en Ethiopie. 175. *Et son mariage.* 176

Jean IV. Roy de Portugal, ses ancestres de la Maison de Bragance, & sa posterité. 179

Jean Cardinal de Lorraine & ses dignitez en l'Eglise, 197. *Homme d'Estat favory du Roy Henry II. & son decedz.* 198

Jean Stuard Duc d'Albanie son extraction, son Mariage & sa mort. 117

Jean Paul de Cere Marechal de France & sa vie. 28. 40. 247. 248.

Jean Picolomini Cardinal de Senes, ses Eveschez, ses actions & sa mort. 99

Jean, Cardinal Salviaty Evesque de Ferrare, ses excellentes qualitez & Eveschez, sa Legation. 100. *Meurt un des Riches du sacré College, le protecteur des gens doctes de son temps, sa mort & son panegyrique par Sadolet, son extraction & ses freres.* 101

Jeanne d'Estissac, Princesse de Chabanois. 48

Jannissaires du Pape differens de ceux du Turc. 21. 174

Illiers. 48

Image N. Dame. 37. 230

Inimitié du Seigneur

Rance contre Pierre Louis Farneze. 39
Innocent, Cardinal Cybo Eveſque de Marſeille, conſerve l'Eſtat de Florence, ſes Legations, & emplois pour l'Egliſe. 109. 110
Innocent X. Pape. 97
Iſles de Sardaigne & de Minorque. 144
Judeo Corſarie de Mer. 13
Jules II. Pape. 232
Julie Farneſe, Sœur de Paul III. 37. 223. 230. 232.
Julien Cardinal de la Rouere. 80
Julien Soderin, Eveſque de Saintes, ſa maiſon, ſes actions en l'Egliſe & ſa mort. 150. 151

L.

L'Angeac. 128
L'Avaur [*l'Eveſque de*] 24. 182
Lanskenets. 24. 87. 93. 95.
Laſcaris. 145
La Ville de Rome & ſes diverſes priſes. 87
Laurens Cardinal Strozzi Archeveſque d'Aix. 106
Laurens de Fieſque Eveſque d'Aſcoli. 58
Lautrec. 246
Lauzieres. 49
Lectoure [*l'Eveſque de*] 52
Legations du Pape. 78
Legugé en Poiton. 29. 200.
Leodepart. 161
Lerté port des Luquois. 24
L'Ermenaud Chateau Epiſcopal des Eveſques de Maillezais. 2. 54
Lettre du Roy Charles VIII. au Duc de Bourbon ſur ſon entrevue du Pape Alexandre VI. 69
Levis. 49.
Ligue de l'Empereur en Italie. 11
Ligue du Pape Alexandre VI. contre le Roy Charles. VIII. 86. 88.
Ligue Sainte. 88

Limoges [*l'Eveſque de.*] 11. 128
Lode. 241
Longueval. 259
Lorraine [*le Cardinal ou Maiſon de*] 28. 197. 219. 231.
Loudun. 214
Louis XI. [*le Roy*] 215
Louis XII. [*le Roy*] 124. 126 241
Louis XIV. [*le Roy*] 56
Louis de Savoye Prince de Piémont. 175
Louis de Lorraine, Cardinal de Guiſe. 198
Louis II. Sire de la Trimouille diſſuade François I. de donner la bataille de Pavie, eſt eſtimé le premier Capitaine du monde. 115. 116
Louis de la Rochefoucaud Eveſque de Leytoure. 52. 53
Louis de Baſſompiere Eveſque de Saintes. 56
Louiſe de la Beraudiére, Dame d'Eſtiſſac. 51
Lucas Gauric celebre Mathematicien de Paul III. 146. 147
Lucrece d'Eſt, Ducheſſe d'Urbin. 218
Lyon & ſon Gouverneur. 16
Lyon Jamet. 35

M.

Magie. 14. 146. 148. 232.
Maillezais, Eveſque de ce lieu, de la maiſon d'Eſtiſſac, l'un des Mecenés de Rabelais qui luy écrit pluſieurs lettres. 1. 45. 46. 55. 57.
Maintenon. 252
Maleſpine. 110
Marcillac. 53
Marie Anne Louiſe de Savoye. 138. *De Baufremont Senecey.* 50. *De la Rochefoucaut.* 53. *Marie Thereſe Infante d'Eſpagne.* 67. *Marie Cœur.* 162. *Marie Salviaty.* 102
Marguerite d'Autriche Ducheſſe de Florence, & de Parme, ſa

sa naissance & son éducation. 203. *Son mariage es maisons de Medicis & de Farneze.* 204. *Gouvernante des Pays-bas, sa mort.* 205
Marguerite de Harcourt Dame d'Estissac. 47
Marie Reyne d'Angleterre. 258
Marillac. 114
Marquis du Vast. 33. 208.
Mascon [*l'Evesque de*] 3. 28. 30. 40. 44. 64. 186. 196.
Maubuisson 250
Maurice de Blazon Evesque de Poitiers. 213
Medicis. 18. 102. & *suiv.* 125. 146. 151. 222. 240.
Messine ville de Sicile & sa description. 15. 148.
Mesopotamie grand pays. 23
Mets. 81
Milan [*le Duc ou le Duché de*] 15. 127. 148. 241. 244.
Michel Parmentier. 16
Michelle de Saubonne Dame de Soubise & son Mariage. 132
Minorque. 144
la Mirande. 112
Mirebeau & pays de Mirebelais, 213. *Seigneurs qui ont possedé cette Baronie.* 214. 215
Modene. 125. 221. 234.
Monastere de St. Just à Madrid retraitte de Charles V. 67
Monluc. 48
Montecavallo. 199
Montfiascone. 82
Montlouet. 252
Montmorency. 107. 211. 250.
Montpensier. 216
Montreuil [*Mr. de*] 25
Monoye d'Or, Royau, Angelot, Salus. 26
Mort du Prince de Piedmont. 21. *du grand Maitre de Rodes.* 13. 145. *du Duc de Milan.* 15. 148. *De la Reyne d'Angleterre.* 43. 258
Moulins à vent de Mi-

rebelais. 33
Mules des Cardinaux en Pontifical envoyées au-devant des Ambaſſadeurs de Veniſe 21

N.

Naples. 15. 68. 72. 121. 210. 245. 246.
Naſidor & Arrouſes herbes du Royaume de Naples. 29
Nemours. 219
Nicolas Cardinal Rodolphi & les Eveſchez qu'il poſſeda. 217. 218
Nicolas Pſeaume. 187

O.

Octave Picolomini, Duc d'Amalphi, General des armées du Roy d'Eſpagne. 98
Octavian Farneze Duc de Parme. 204
Oeillets d'Alexandrie. 30
Officiers de la Cour de Rome. 4
Orſino [le Marquis] 97
Oſtende. 257
Oſtie. 77

P.

Palais St. Marc à Rome. 69. *Du Vatican, ſa deſcri-* & *ſa fameuſe Bibliotheque.* 68
Pape Paul III. envoye Legats à l'Empereur pour retarder ſa venue. 3. 19. *Fait ruiner les Egliſes, tient Chapelle au Vatican & feſtine les Cardinaux.* 20. *Envoye les officiers de ſa maiſon au-devant des Ambaſſadeurs de Veniſe.* 21. *Reçoit ceux de Sienne au Conſiſtoire, harangue en beau Latin.* 21. *L'Empereur le preſſe pour avoir de l'argent* 21. *Son differend avec le Duc de Ferrare pour l'Inveſtiture du Duché.* 35. *Rabat cinquante mil eſcus à*

la priere du Cardinal du Bellay. 35. *Son extraction & naissance, sa doctrine & bonnes qualitez, son election au Pontificat, ses actions & sa mort.* 59. 60. 146. *& suiv.* 192. 222. 236. 261.
Parmentier, libraire à Lyon. 16
Parme. 234
Pasquin & ses jolies chansons à Rome, sur Strozzy, le Duc de Florence, l'Empereur, le Roy de France, & les Cardinaux Salviati & Rodolphe. 34. 217
Pavie & description de cette journée par Guichardin, les Seigneurs de Montmorency & de Brion en sont cause. 116. 117.
Paul de Foix Archevesque de Thoulouse. 238
Pauvreté du Pape Clement VII. dans sa captivité. 96
Perenot. 204
Perauld [le Cardinal] 265
Permission d'avoir des soldats. 6
Pesaro. 59
Pestels (Baron de) 50
Petites noises tirent après soy grandes batailles. 12
Philippe Chabot Admiral de France. 56
Philippes Roy d'Espagne. 67
Philippe Strozzi a différend avec le Duc de Toscane qui veut confisquer ses grands biens, estimé le plus riche marchand de la Chrestienté, obtient du Pape de pouvoir porter armes & avoir une compagnie de soldats, se retire vers l'Empereur, luy offre quatre cens mil Ducats pour permettre d'informer de la Tyrannie du Duc de Toscane. 6. *Accompagne les Legats vers l'Empereur.* 19. *Secondes offres à*

l'Empereur, pour estre remis en ses biens, d'un milion d'Or de parachever la Rocha de Florence & de cent mil ducats par an. 32. 33. *Sa posterité.* 105. 258.

Philippe Strozzi Colonel general de l'infanterie de France. 106

Dom Philippe Religieux de l'Abbaye de Maillezais. 2

Picolomini. 98. 99. 263.

Piemont (le Prince de) 21

Pierre Danés Evesque de l'Avaur scavant Prelat, Professeur Royal en langue Grecque; 182. *Precepteur de Henry II. Envoyé au Concile de Trente, ses Ambassades, & son Epitaphe.* 183. 184

Pierre Louis Farneze, bastard du Pape. 38. *Epouse la fille du Comte de Cervelle, & ses enfans.* 39. *Sa tante belle à merveilles.* 37. *Son mariage au Cousin du Seigneur Rance. Elle est tuée par son mary.* 38. *Son frere fait Cardinal.* 38. *Ledit Pierre Louis I. Duc de Parme est tué pour ses Tyrannies.* 221. 233. 239. 259.

Pierre Strozzy Mareschal de France. 106

Pierre, Cardinal d'Ambuſſon, grand Maître de Rhodes. 75

Pise. 18

Plaisance. 88. 234

Plessis-Liancour. 52.

Poitiers. 55

Pons de Themines. 49

Ponsette (le Cardinal) 94

Pontoise, Ville du Vexin François, sa scituation, ses Comtes hereditaires, son Domaine reuni à la Couronne. 40. 249. 250. 251.

Porte de St. Pierre à Rome. 6

Portrait de Julie Farneze. 37. 230
Portugal. 137. 175. 177. *Ambaſſadeur à Rome du Roy Emanuel.* 22. *Il maltraitte les Juifs & veut ſucceder à leurs biens après leur mort.* 22
Preſect de Rome. 79
Prelats de la Maiſon de Strozzy. 106. 107
Prince de Salerne Vice-roy de Naples. 33
Princes de Maſſe, Marquis de Carrare, Alberic, Cybo & Alderamo. 110. 111
Princeſſes de Maſſe, Richarde de Maleſpine, Eliſabeth de la Rouere, Marfiſe d'Eſt. 110. *Brigitte Spinola, Fulvie Pic de la Mirande.* 112
Procès ſe perdent ſi on ne les ſollicite. 10
Promotion du Cardinal de St. Malo. 70
Propoſitions des Cardinaux Salviati & Rodolphe à l'Empereur. 18
Proſper Colomne. 241

R.

RAbelais à pluſieurs commiſſions en Italie de l'Eveſque de Maillezais. 2. 64. 64. *Expedie ſon affaire en conſiſtoire à la faveur des Cardinaux de Genutiis & Simonetta, Opinion des Cardinaux ſur icelle.* 3. *Leve ſes Bulles gratis.* 4. *Favoriſé par les Cardinaux du Bellay & de Maſcon.* 3. 64. *Se recommande aux aumoſnes de l'Eveſque de Maillezais.* 4. *A correſpondance avec luy pour ſes depeches de Rome qu'il luy fait tenir en Poitou par Lyon.* 16. *Eſt domeſtique à Rome du Cardinal du Bellay & de l'Eveſque de Maſcon.* 30. *Obtient du Pape compoſition pour ſes*

Bulles. 31. 201. *Le Cardinal du Bellay s'offre d'y employer le credit du Roy François I.* 32. *Eſt preſent à l'entrevue des Cardinaux de Trente & du Bellay.* 42
Raimond Foucre Baron de Kircberg. 108
Rambouillet (Mr. de) 40. 251
Rance, Baron de Cere Comte de Pontoiſe, grand & vaillant Capitaine la, haine du Pape contre luy, 38. 39. *meurt à la chaſſe étouffé ſous un cheval Turc.* 39. *Grande perte pour François I. en Italie.* 40. *Sa reputation en l'art militaire.* 40. *Eſt fait Comte de Pontoiſe.* 40. 251. *Ses exploits militaires en la guerre de Milan, & ſous les Venitiens.* 134. 240. *deffait Proſper Colomne, loué par Guichardin, eſt à la ſolde du Pape.* 241. *General de ſes troupes en la Romagne,* 242. *Sert le Duc de Ferrare & l'Admiral de Bonivet, deffend Marſeille contre Charles V.* 243. *General de l'armée navale pour la France,* 245. *aſſiſte au ſiege de Naples, & eſt commis à la deffenſe de Rome aſſiegée par le Conеſtable de Bourbon.* 246. *Sert au ſiege de Naples ſous Mr. de Lautrec & deffend Barlette en l'Apouille contre les Imperiaux avec grand courage.* 246. *Sa mort & ſon Eloge.* 247. *La Marquiſe de Cere eſt conſolée par le Seigneur de Rambouillet de la part du Cardinal du Bellay.* 40
Rangon. 191
Referendaires de la Cour Romaine & leur employ. 65

Regge. 125. 221. 234. 243.
Registre du Palais de Rome. 27
Reliques de Rome. 92
Renauld Cardinal d'Este protecteur de France. 126
Renée de France, Duchesse de Ferrare sa naissance. 129. *Son mariage.* 130. *Mal satisfaitte du Duc son mary qui luy oste sa Gouvernante & la fait servir par des Italiennes.* 11. *Sa mort & sa posterité.* 35. 131. 218.
Rhodez (l'Evesque de) 25. 187
Rhodes (le grand Maître ou Ville de) 73. 145.
Richelieu (le Cardinal de.) 251
la Rochefoucaud. 46 50. 53.
la Rochelle. 55
la Rochepot. 216
Roderic Borgia Pape Alexandre VI. Neveu de Calixte III. son Election. 224. *Ses infames pratiques pour y parvenir, ses vices & ses vertus rapportez par Guichardin.* 225. *Ses emplois dans le Pontificat.* 226. *Description de son empoisonnement.* 227. *Ses enfans.* 228
Rodolphi (le Cardinal) 34. 217
Rohan (les Vicomtes de) 133
Roys d'Angleterre de la Maison de Stuart. 118
la Ville de Rome & ses lieux publics. 4. 77. 87. *Porte St. Sebastien Campdoly.* 20. *Temple de la paix, l'Amphiteatre, Arcs triomphaux de Constantin, Vespasian, Titus & Numetianus.* 20. *Ses Palais de St. George, de St. Marc, de Farnese, demeure du Pape, ruine des Eglises pour la venue de l'Empereur.* 20. *Jardin secret de Belveder.*

29. *Sac de Rome par les Lanskenets.* 4. 87. 89. 95. *Chateau St. Ange.* 20. 173. *Maiſon des Somiſtes.* 37. *Rome addonnée aux pronoſtics.* 14. 146. Voiez *Magie.*
la Roqua, Citadelle de Florence. 32. 33. 202.
Roques de Rome. 81
Rouannois. 216
la Rouere. 80. 111. 242.
Caſe Ruffine Famille à Rome. 38

S.

SAc de Rome. 87. 89. 95.
Sadolet. 59. 154
Saint Cerdos. 9
Sainte Croix (le Marquis de) 97
Sainte Fleur. 230. 264.
Saint Severin. 206. 260.
Saintes (l'Eveſque de) 5. 18. 32. 33. 56. 150.
Salerne. 206. 257. 262
Salmone. 262
Salmonette, 269
Saluces. 248
Salviaty. 32. 99. 100. 102.
Sardaigne & Minorque iſles de la mer Mediterranée ravagées par les Corſaires. 13. 144
Saubonne. 132
Savelly. 84. 241
Savonne. 245
Savoye (le Duc ou Maiſon de) 135. & ſuiv. 175. 219.
Scilla & Charibde. 148
Scipion de Fieſque, Comte de Lavagne. 106
Schomberg. 261
Sebaſtien Roy de Portugal. 176
Secret de la Confeſſion. 236
Selve (Mrs de) 185. 186.
Seigneurs de St. André & de St. Forgeul. 149
Seigneurs des Urſins & de la Chapelle Gautier, & leur poſterité. 252

Senateur de Rome. 97
Sforse. 230. 232. 233. 237. 264.
Siennois & leur Ambaſſade au Pape, Harangue faite au Conſiſtoire par le Pape, vont à Naples. 21
Signatures de Rome. 2
Silves Picolomini grand Maître du Duc de Toſcane. 98
Simonetta. 59
Soderin. 150
Solyman Empereur des Turcs, ſes conqueſtes, ſa mort & ſa poſterité. 180
Sommiſtes. 37. 230
le Sophy de Perſe arme des Galeres, veut deſcendre à Conſtantinople. 23. *deffait le Turc près de Coni en bataille des plus ſanglantes depuis quatre cens ans.* 7. 8
la Dame de Soubiſe Gouvernante de la Ducheſſe de Ferrare. 11. 132
Spinola. 43. 111. 256
Statue de Paſquil à Rome, ſes Satyres. 34. 217.
Stuard (Maiſon de) 8. 117. 118. 244.
Stroſſy. 32. 33. 105. *& ſuiv.* 192
Sully. 252
Suſanne d'Eſtiſſac, de Monluc, de Vignoles. 49
Suzenne (Chateau de) 78

T.

THamas Roy de Perſe fils d'Iſmael Sophy. 112. *Ses guerres avec le Turc.* 113. *Gagne la fameuſe bataille de Betelis, où moururent cent mil hommes.* 112
Tanais Fleuve. 23. 181.
Tanneguy du Chatel. 155
Tarbe (l'Eveſque de) 107
Tauris grande Ville de Perſe & ſa deſcription. 8. 115. 180
Taurus, Montagne. 23

Terracine. 210
Titre de Catholique. 225
Tivoli. 210
Tolon (Didier de) 145.
Tourteau de France donné par le Roy Louis XI. à Pierre de Medicis. 105
Ducs de Toscane, Cosme I, François, Ferdinand, Cosme II. Ferdinand II. 103. 104.
Traitté entre le Pape Alexandre VI. & le Roy Charles VIII. 72
Tremoliere (le Sr.) 25
Tribut du Turc au Pape. 75
la Trimouille. 116
Trivulce. 260
Tunis Ville d'Afrique, sa description & son siege par le Roy St. Louis. 13. 24. 143. 180.
le Turc menace la Sicile, perd quarante mil chevaux en Bataille contre le Sophy, la division de ses troupes en cause la perte. 8. 9
Turpin. 134

V.

Valentinois (le Duc de) 226. 229
Varillas. 131
Vaudemont. 245
Vaux (le pays de) 136
Mr. de Vely Ambassadeur du Roy François I. vers l'Empereur. 7. 113. 259
Vendosme. 48. 219
Republique de Venise envoie ses Ambassadeurs à l'Empereur à Naples, le Pape les envoie recevoir. 21
Ventadour. 49
Vexin (Comtes de) 249. 250.
Vicechancelier de l'Eglise Romaine & sa fonction. 240
Victoire sanglante entre personnes qui ne fuient point. 8
Victoire de la Rouere, Ducheſſe de Toscane. 104
Vignoles. 49

Villes de Coni. 8. *de Betelis.* 23
Violes matronalles en Italie. 30
Vitelli. 84. 242
Viterbe. 82
Vitrice (*le Sgr.*) 97
Vivonne. 53
Voisins. 49. 123
Uranie. 229
Archidiacre des Ursins, Abbé de St. Nicaise de Reims, parent du Baron de Rance. 40. 252.
Ursins (*Maison des*) 84. 221. 230. 239. 244. 252. 260.
Urbin (*Duché d'*) 242

Z.

Zinzime ou Gemes frere de Bajazet Empereur des Turcs se retire à Rhodes. 73. *paye au Pape tribut de quarente mil ducats.* 75
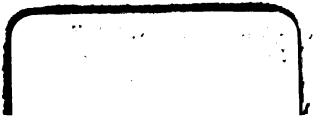
Fin de la Table des Matieres.